

L'impact du microcrédit sur la réduction de la pauvreté multidimensionnelle au Burkina Faso

Nassirou Kabré

Thèse soumise à l'Université d'Ottawa dans le cadre des exigences du programme de
Maîtrise en développement international et mondialisation.

École de développement international et mondialisation
Faculté des sciences sociales
Université d'Ottawa

© Nassirou Kabré, Ottawa, Canada, 2025

Résumé

Le microcrédit contribue-t-il à la réduction de la pauvreté multidimensionnelle ? Nous cherchons la réponse à cette question en utilisant un échantillon de 172 emprunteurs de microcrédit issus de l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages 2021-2022 réalisée par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie du Burkina Faso. Nous construisons un indicateur de pauvreté multidimensionnelle, qui prend en compte plusieurs dimensions du bien-être comme la santé, l'éducation, le cadre de vie et le revenu mais aussi, nous utilisons l'indicateur de bien-être, calculé par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie, comme contrefactuel de notre indicateur de pauvreté multidimensionnelle. Ensuite, nous réalisons une analyse descriptive et une régression Tobit. Ces étapes sont faites avec le logiciel R. Les résultats montrent que le microcrédit contribue à la réduction de la pauvreté multidimensionnelle des moins pauvres, vivant en milieu urbain et les hommes.

Je dédie cette thèse à ma famille.

Remerciements

Je souhaite adresser ici mes remerciements les plus sincères aux personnes qui m'ont apporté leur aide et qui ont contribué à l'élaboration de cette thèse.

Je pense premièrement à mon directeur de thèse, Monsieur Nasser Ary Tanimoune, sans qui ce travail n'aurait jamais pu voir le jour. Je vous dis merci. Merci pour la confiance que vous m'avez accordée en acceptant de me diriger. Merci pour votre aide, vos conseils et votre disponibilité. Merci pour la patience dont vous avez fait preuve à mon égard. Les heures que vous avez consacrées durant l'élaboration de cette thèse, et plus particulièrement les derniers temps, m'ont été des plus précieuses. Infiniment merci.

J'adresse mes plus sincères remerciements aux membres du jury Ruby Dagher et Joshua Ramisch pour avoir accepté d'évaluer ce travail et pour vos commentaires qui ont contribué à l'amélioration de la thèse.

J'adresse mes plus sincères remerciements à l'ensemble des membres et du personnel administratif de l'école de développement international et mondialisation. Je pense tout particulièrement à Sylvie Thériault qui a été pour beaucoup dans la réalisation de cette thèse.

J'adresse enfin mes plus sincères remerciements à ma famille pour sa contribution et son soutien, à tous mes proches et amis, qui m'ont toujours soutenue et encouragée au cours de la réalisation de cette thèse. Merci à toutes et à tous.

Table des matières

Résumé.....	ii
Remerciements.....	iv
I. INTRODUCTION	1
II. SITUATION SOCIOECONOMIQUE DU BURKINA FASO ET PROBLEMATIQUE	3
II.1. Financement du développement.....	3
II.2. Pauvreté.....	6
II.3. Problématique	9
III. CADRE THEORIQUE	10
III.1. Théorie Welfariste.....	11
III.2. Théorie des asymétries d'information.....	13
IV. REVUE DE LA LITTERATURE.....	15
IV.1. Définition et caractéristique du microcrédit.....	15
IV.1.1 Définition	16
IV.1.2 Disponibilité.....	19
IV.1.3 Accessibilité.....	20
IV.2. Pauvreté.....	21
IV.2.1 Unidimensionnelle	21
IV.2.2 Multidimensionnelle	23
IV.2.3 Mesures de la pauvreté multidimensionnelle.....	26
IV.3. Relation entre le microcrédit et la pauvreté multidimensionnelle	29
IV.3.1 Impact du microcrédit sur la consommation.....	29
IV.3.2 Impact du microcrédit sur la santé	30
IV.3.3 Impact du microcrédit sur l'éducation	31
IV.3.4 Impact du microcrédit sur le cadre de vie	32
IV.4. Les effets néfastes du microcrédit sur la pauvreté multidimensionnelle	35
V. METHODOLOGIES EMPIRIQUES.....	37
V.1. Constitution de l'échantillon d'analyse.....	37
V.1.1 Description de la base de données.	38
V.1.2 Échantillon	39
V.2. Construction de l'indicateur de pauvreté multidimensionnelle (IPM).....	40
V.2.1 Dimensions	40
V.2.2 Méthodes de calcul	45
V.3. Estimations de l'impact.....	48

V.3.1	Tests de robustesses	52
V.3.2	Limites de la méthodologie.....	53
VI.	RESULTATS.....	54
VI.1.	Analyses descriptives simples des variables.....	54
VI.1.1	Caractéristiques sociodémographiques des bénéficiaires	54
VI.2.	Analyse corrélative des variables.....	62
VI.2.1	Analyse de la matrice de corrélation des variables.....	63
VI.2.2	Analyse tendancielle entre les variables quantitatives.....	64
VI.3.	Analyse de la répartition des variables	68
VI.3.1	Variables expliquées, variables explicatives et des variables de contrôle.....	68
VI.3.1	Les variables expliquées, microcrédit et le lieu d’habitation.....	74
VI.4.	Régressions économétriques et tests de validité.	76
VI.4.1	Régressions économétriques	76
VI.4.2	Tests de la validité	82
VII.	DISCUSSIONS DES RESULTATS.....	86
VIII.	CONCLUSIONS.....	94
IX.	BIBLIOGRAPHIE	97
	Annexes.....	114

Table des tableaux

Tableau 1: Récapitulatif des variables de l'IPM	44
Tableau 2: Récapitulatif des signes attendus.....	51
Tableau 3 : Présentation de l'âge et la taille du ménage	54
Tableau 4 : Présentation croisée du genre et le milieu d'habitation.....	55
Tableau 5 : Présentation croisée de la taille du ménage et lieu d'habitation	56
Tableau 6 : Présentation des principales dépenses faites avec le microcrédit	57
Tableau 7 : Présentation de la statistique descriptive des variables expliquées et explicatives....	59
Tableau 8 : Présentation l'analyse interquartile de différentes catégorisations des indicateurs de pauvreté et la taille du ménage.	61
Tableau 9 : Présentation de la matrice de corrélation des variables.....	63
Tableau 10 : Présentation de la répartition croisée à doubles entrées entre le microcrédit et l'IPM, l'IBE, la taille du ménage, le milieu d'habitation et le genre	69
Tableau 11 : Répartition croisée à trois entrées entre l'IPM, l'IBE et le genre sont présentés ci- dessous. Les données sont en pourcentages	72
Tableau 12: Présentation de la répartition croisée à trois entrées entre l'IPM, l'IBE, le montant du microcrédit et le milieu d'habitation.	74
Tableau 13 : Présentation de la régression de la contribution générale du microcrédit à la réduction de la pauvreté multidimensionnelle et à l'amélioration de l'indicateur de bien-être.	77
Tableau 14 : Présentation de la régression de la contribution par catégorie du microcrédit sur la pauvreté multidimensionnelle et du bien-être.	79
Tableau 15: Présentation de la synthèse des tests de validité de la première régression.	84
Tableau 16 : Présentation des résultats du test d'égalité des coefficients (Linear hypothesis test).	85

Table des graphiques

Figure 1 : Résumé de la relation perçue entre le microcrédit et la pauvreté multidimensionnelle	34
Figure 2 : Présentation des tendances entre les indicateurs de pauvreté et le montant du microcrédit.	65
Figure 3 : Présentation des tendances entre les indicateurs de pauvreté et la taille du ménage....	67

Listes des annexes

Annexe 1 : Présentation des données des variables utilisées pour la construction de l'IPM.....	114
Annexe 2 : Présentation de l'analyse descriptive des variables de l'IPM.	119
Annexe 3 : Représentation des variables de l'IPM.....	120
Annexe 4 : Représentation des catégories des variables qualitatives de l'IPM.....	121
Annexe 5 : Graphique de la variable quantitative.	122
Annexe 6 : Histogramme des valeurs propres.....	123
Annexe 7 : Présentation des différentes composantes principales retenues pour la construction de l'IPM	124
Annexe 8 : Représentation de la contribution des variables dans les différentes composantes principales de l'IPM.	125
Annexe 9 : Présentation du poids de chaque composante principale dans la construction d l'IPM	126
Annexe 10 : présentation de l'analyse intraquartile des variables IPM, IBE, montant du microcrédit et la taille du ménage.....	127

I. Introduction

Sans un financement suffisant, les Objectifs de Développement Durable (ODD) ne pourront pas être atteints (Nations unies, 2024c). Le financement est considéré comme un moyen qui transforme les engagements de développement en actions concrètes, la raison pour laquelle chaque initiative internationale en matière de développement est systématiquement appuyée par un plan d'action de financement.

En effet, après l'adoption des objectifs du millénaire en 2000, il s'en est suivi en 2002, la première Conférence internationale sur le financement du développement tenue à Monterrey (Mexique) qui s'est débouchée sur le consensus de Monterrey et qui a été renforcée par la Conférence de Doha (Qatar) en 2008. Par ailleurs, après l'adoption de l'agenda 2030 en 2015, s'en est suivi, dans la même année, la Conférence internationale sur le financement du développement à Addis-Abeba (Éthiopie) qui a abouti au Programme d'action d'Addis-Abeba. L'objectif du Programme d'action d'Addis Abeba est de mobiliser les ressources nécessaires pour financer l'agenda 2030, dont le premier objectif est d'éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde (Nations unies, 2015).

Le concept de financement du développement a été formellement établi lors de la Conférence internationale sur le financement du développement, organisée en 2002 à Monterrey (Mexique) sous l'égide des Nations unies (Ary Tanimoune, 2014). Le financement du développement englobe de nombreux mécanismes et initiatives dont la seule finalité demeure le développement (Ary Tanimoune, 2014). Il existe plusieurs mécanismes de financement dont les principaux sont le financement interne et externe. Les sources de financement peuvent être l'œuvre des pouvoirs publics, ou relever d'une multitude de financeurs autant privé que mixte (Ary Tanimoune, 2014).

En outre, il y a le financement spécifique qui concerne particulièrement le microcrédit (Ary Tanimoune, 2014). Le microcrédit, une forme spécifique du financement du développement, s'est développé dans les trois dernières décennies. Après que, la Banque mondiale lui a consacré son rapport annuel de 1989, des institutions spécialisées ont été créées, telles que le Groupe Consultatif d'Assistance aux plus Pauvres (CGAP) en 1995 (Lanha, 2002). Le sommet mondial sur le microcrédit, qui s'est tenu à Washington en 1997, a considéré la microfinance à travers le microcrédit comme une approche fonctionnelle du financement du développement ou de réduction

de la pauvreté (Lanha, 2002). La Banque Centrale des États de l’Afrique de l’Ouest (BCEAO) a mis conjointement en 1992 deux programmes d’une part le PARMEC (Programme d’Appui à la Réglementation des Mutuelles d’Épargne et de Crédit) portant réglementation des institutions de microfinance (Edith, 2019). D’autre part, le PASMEC (Programme d’Appui aux Structures Mutualistes d’Épargne et de Crédit) qui avait pour mission, d’œuvrer à une meilleure connaissance ou une expansion du secteur du microcrédit dans les pays de l’Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) (Edith, 2019). La déclaration de l’année 2005 comme l’année du microcrédit a accentué son expansion. Ces initiatives ont participé à l’expansion du microcrédit, qui a comme finalité la réduction de la pauvreté.

Malgré les agendas adoptés, dont tous mettent la lutte contre la pauvreté au centre des préoccupations, la pauvreté demeure toujours l’un des défis majeurs du monde au XXI^e siècle et en particulier l’Afrique subsaharienne. Au-delà de la seule dimension monétaire de la pauvreté, elle englobe une série de privations qui affectent les capacités des individus à mener une vie décente (Sen, 2000). L’Afrique subsaharienne est une des régions du monde les plus touchées par la pauvreté monétaire (Banque mondiale, 2025). Selon la Banque mondiale, 36.7 % de la population en Afrique subsaharienne vivent avec moins de 2.15\$ par jours en 2019 (Banque mondiale, 2025). En plus, plus de 1,1 milliard de personnes vivant dans la pauvreté multidimensionnelle, c’est-à-dire qu’elles souffrent simultanément de privations en matière de santé, d’éducation et de conditions de vie, parmi ces personnes 48.2% y vivent en Afrique subsaharienne (PNUD et OPHI, 2024). Parmi les 48.2%, 70.7% vivent en milieu rural (PNUD et OPHI, 2024).

Le rapport sur le financement du développement indique un déficit de financement du développement de 4 200 milliards de dollars ce qui compromet l’atteinte des ODD et particulièrement à l’élimination de la pauvreté dans toutes ses formes à l’horizon 2030 (Nations unies 2024c). Alors, le financement occupe une place importante dans la lutte contre la pauvreté dans toutes ses formes.

Par ailleurs, Sen (2000) indiquait que, n’avoir pas accès au marché du crédit pourrait conduire à la pauvreté. Pour Khandker (2005), l’offre de services financiers aux populations exclues du système financier classique contribue à la réduction de la pauvreté. Nous étudions dans cette thèse la relation

entre le financement et la réduction de la pauvreté, particulièrement la relation entre le microcrédit et la réduction de la pauvreté multidimensionnelle.

Notre objectif est de savoir si le microcrédit contribue à la réduction de la pauvreté multidimensionnelle au Burkina Faso. Pour y parvenir, nous avons organisé notre étude sous sept (7) grands points et plus la section introductive. Notre étude est organisée comme suit. Dans le premier point, nous présentons la situation socioéconomique du Burkina Faso et la problématique, en deuxième point, nous expliquons le cadre théorique de notre étude à l'aide de la théorie des asymétries d'informations et de la théorie Welfariste du bien-être, en troisième point, nous présentons la revue de la littérature sur notre problématique, en quatrième point, nous présentons la méthodologie empirique utilisée pour évaluer l'impact du microcrédit sur la pauvreté multidimensionnelle, cinquième point, nous présentons les résultats de l'évaluation, en sixième point, nous présentons les discussions de nos résultats et enfin, en septième point, nous présentons la conclusion.

II. Situation socioéconomique du Burkina Faso et Problématique

II.1. Financement du développement

Le Burkina Faso, pays sahélien, est situé au cœur de l'Afrique de l'Ouest, membre de la confédération de l'Alliance des États du Sahel, a une superficie d'environ 274 200 km² (INSD, 2024a). Au-delà de sa situation géographique, l'économie du Burkina Faso est caractérisée par trois grands secteurs : secteur primaire, secondaire et tertiaire. Ces secteurs contribuent principalement à la formation du Produit Intérieur Brut (PIB) respectivement à 25%, à 23.5% et 51.5% en 2022 (MEFP, 2023). Toutefois, le secteur primaire, dominé par l'agriculture, occupe plus de 81% de la main-d'œuvre et 93.7% de cette main-d'œuvre se situent en milieu rural (INSD, 2023b). Le secteur secondaire est dominé par l'extraction minière contribuant à hauteur 14 % du PIB (MEFP, 2023). En plus, une part importante des activités économiques sont dans le secteur informel qui contribue à plus de 50 % du PIB (BAD, 2024). En 2023, le Burkina Faso a enregistré un taux de croissance du PIB de 3.5% (BAD, 2024).

Dans ce contexte, le Burkina Faso, pays en quête de croissance durable, où la mobilisation des ressources financières nécessaires pour financer les référentiels de développement demeure une problématique complexe dans un contexte où l'économie est principalement agricole et minière

toute dominée par le secteur informel (BAD, 2024). Dans ces conditions, le Burkina Faso pour financer son développement met l'accent sur trois principales sources de financement. D'abord, le financement interne basé principalement sur les recettes fiscales et la dette intérieure, ensuite le financement extérieur basé sur l'aide publique au développement, la dette extérieure et les emprunts sur le marché financier régional, enfin, le Burkina Faso s'appuie sur les financements innovants principalement sur le partenariat public-privés, la contribution volontaire, les ressources de la diaspora et le financement participatif (MEFP, 2021).

En plus de ces sources de financement, le Burkina Faso utilise à partir de 2023 l'actionnariat populaire, pour financer son développement (APEC, 2023). Par ailleurs, le Burkina Faso utilise le financement spécifique particulièrement le microcrédit pour financer son développement (MFB, 2005). Ce mécanisme spécifique de financement du développement remonte à la période post-indépendance, en 1972, lorsque les premières coopératives d'épargne et de crédit sont apparues (Ouédraogo et Gentil, 2008). Suite à la crise du secteur agricole dans les années 1980, des mesures financières comme l'octroi des crédits ont été accordés à des groupements de producteurs afin qu'ils puissent consommer et acquérir des équipements, des intrants pour améliorer leur production (Ouédraogo et Gentil, 2008). En 2005, le Burkina Faso a adopté le plan national de la microfinance qui offre un cadre favorable au développement du microcrédit (MFB, 2005). Le microcrédit est considéré comme un mécanisme stratégique de financement du développement (Hien, 2022). La déclaration des Nations unies de l'année 2005, l'année du microcrédit et l'adoption du plan national de la microfinance en 2005 ont créé un engouement pour ce mécanisme de financement (Ouédraogo et Gentil, 2008).

Ainsi, plusieurs initiatives ont été lancées telles que, la création de la Banque Régionale de Solidarité (BRS), le Fonds d'Appui aux Activités Rémunératrices des Femmes (FAARF), le Fonds Régional de Développement Agricole (FRDA) et les institutions de microfinance dans le but de rendre les services financiers accessibles aux populations exclues du système financier traditionnel (Kaboré, 2012). En plus de ces initiatives, dans l'environnement financier du Burkina Faso, les banques commerciales alimentent principalement l'offre des services financiers et les institutions de microfinance, les Organisations Non Gouvernementale (ONG), les mutuelles ou les coopératives, et les tontines alimentent l'offrent des services financiers et non financiers à la population (Boyé et al., 2011). La microfinance, considérée comme la finance des pauvres exclus

du système financier traditionnel, offre des services financiers comme le microcrédit, la microépargne, la microassurance et des services non financiers comme les formations, les sensibilisations, etc. (Boyé et al., 2011). La microfinance à travers ses services, particulièrement le microcrédit tente de répondre aux défis comme l'inclusion financière (Robert, 2025), l'entrepreneuriat, l'émancipation ou l'autonomisation de la femme, le développement local, la lutte contre la pauvreté, etc. (Sine, 2008).

Au Burkina Faso, un des rôles majeurs de la microfinance à travers le microcrédit est la lutte contre la pauvreté. En effet, le microcrédit est considéré comme une mesure stratégique de lutte contre la pauvreté dans le plan de développement SCADD (Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable 2011-2015). Par ailleurs, en février 2025 à Ouagadougou, les députés de l'Assemblée législative de Transition (ALT) ont adopté à l'unanimité un Projet de loi relatif à la réglementation de la microfinance au Burkina Faso, pour permettre à la microfinance à travers ses services comme le microcrédit de jouer un rôle important dans le financement de l'économie locale (MEFP, 2025).

Depuis l'avènement du microcrédit à aujourd'hui, le secteur a connu une avancée majeure et selon l'analyse des données de l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM) 2021-2022, il est le secteur qui offre plus de crédit après les banques commerciales. Selon la BCEAO (2024), le Burkina Faso compte en 2023, 74 institutions de microfinance, 789 points de services et une clientèle au nombre de 1 805 763 avec un encours de crédit de 366.5477 milliards de franc CFA. Ces données illustrent l'expansion du microcrédit, qui joue un rôle central dans la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et de promotion de l'accès aux services financiers aux populations exclues du système financier traditionnel au Burkina Faso.

II.2. Pauvreté

Le Burkina Faso compte plus 21.5 millions d'habitants en 2021, dont 52.2% de femmes et 47.8% d'hommes (INSD, 2022). La population burkinabè est caractérisée par sa très grande jeunesse dans laquelle 47.2% de la population a moins de 15 ans et 55.77% a moins de 20 ans alors que seulement 3.8% à 65 ans ou plus (INSD, 2024b). L'espérance de vie à la naissance est de 64 ans pour les femmes et 60 ans pour les hommes (INSD, 2022). La population vit essentiellement en milieu rural soit 73.7% de la population contre 26.3% qui vivent en milieu urbain (INSD, 2024b). Au Burkina Faso, la taille moyenne d'un ménage est de 7 personnes en 2021 (INSD, 2024b).

Le contexte du Burkina Faso est caractérisé par des conditions de vie humaine particulièrement difficiles. L'insécurité et la pauvreté monétaire ou multidimensionnelle sont des défis majeurs pour les dirigeants et les acteurs internationaux du développement. D'abord, depuis 2015, le Burkina Faso est confronté à une crise sécuritaire majeure marquée par la montée du terrorisme qui affecte profondément la stabilité du pays et les conditions de vie des populations (INSD, 2024b). Cette situation est caractérisée par des déplacements sans précédent de la population (près de deux millions de personnes déplacées internes en juillet 2022), des fermetures des services de base comme les formations sanitaires, les écoles et les centres des activités économiques comme les marchés (INSD, 2024b).

Ensuite, du point de vue de la pauvreté monétaire, la Banque mondiale classe le Burkina Faso parmi les pays à faible revenu (Nations unies, 2024a). En effet, en 2021, le PIB réel par habitant était de 740 dollars US par an contre 1 053, la moyenne pour les pays les moins avancés (Nations unies, 2024). Au Burkina Faso, 43.2% de la population vivent en dessous du seuil de pauvreté en 2021 (INSD, 2024a). Cela signifie que, plus de deux personnes sur cinq (2/5) vivent sous le seuil de pauvreté monétaire qui est de 247 806 FCFA l'an (environ 428 USD le taux du 30/12/2021 de la BCEAO) en 2021 (INSD, 2024a). De plus, 11.9% de la population vivent dans l'extrême pauvreté et la sévérité de la pauvreté, qui mesure à la fois l'intensité et l'inégalité de la pauvreté parmi les pauvres est de 5.4% (INSD, 2024a). Selon le milieu de résidence, la pauvreté au Burkina Faso est de nature rurale, et montre une très grande disparité entre le milieu rural et le milieu urbain (INSD, 2024a). En effet, la proportion de la population pauvre en milieu rural est estimée à 52.7% en 2021, soit environ une personne sur deux (1/2), contre 16.6% en milieu urbain, soit moins d'une

personne sur cinq (INSD, 2024a). En milieu rural, la sévérité de la pauvreté qui mesure à la fois l'intensité et l'inégalité de la pauvreté parmi les pauvres est de 3.6% contre 1.6% en milieu urbain (INSD, 2024a). Par ailleurs, la profondeur de la pauvreté qui correspond à l'écart moyen entre le revenu des pauvres et le seuil de pauvreté est plus importante en milieu rural qu'en milieu urbain soit 16.1% contre 4.6 % (INSD, 2024a).

Enfin, la population burkinabè est confrontée à un accès limité aux besoins de bases et par conséquent, elle est confrontée à une pauvreté sur plusieurs dimensions. L'accès à l'éducation, aux services de santé, reste un des problèmes majeurs. En effet, le taux d'alphabétisation des enfants de 15 ans ou plus est de 42 % en 2021, caractérisé par 49.2% chez les hommes et seulement de 26.1% pour les femmes (INSD, 2023b). Cela montre que, plus de la moitié de la population de 15 ans ou plus n'est pas alphabétisée, cette tranche de la population occupe une proportion importante soit plus de 47.2% de la population totale (INSD, 2023b). Cet analphabétisme est plus accentué en milieu rural (74.3%) qu'en milieu urbain (30.1%) (INSD, 2023b). En ce qui concerne la santé, en 2018, trois personnes sur quatre, soit 74.4% de la population en besoin de soins sanitaires, ont eu accès à un centre de santé situé à 5 km au plus de leur domicile (INSD, 2023b). Ces problèmes d'accès au centre de santé sont plus importants en milieu rural, soit 67% contre 93.5% en milieu urbain qui ont accès au centre de santé de moins de 5 km (INSD, 2023b).

En plus, le cadre de vie des ménages demeure précaire. Le logement décent reste un défi pour beaucoup de burkinabè. La majorité de la population soit 63% vit dans des bâtiments précaires, cela signifie que, les populations vivent dans des logements dont le mur, le toit, le sol sont faits en matériaux non définitifs à savoir du banco, de la terre, de la paille, du bois, etc. (INSD, 2023a). Cette précarité est beaucoup plus prononcée en milieu rural, soit 82% en 2018 (INSD, 2023a). L'accès des ménages en eau potable constitue aussi une préoccupation majeure pour les populations. Le pourcentage des ménages ayant accès à l'eau potable est de 77.2 % en 2021, le pourcentage des ménages ayant accès à l'électricité réseau est de 18 % en 2021 (INSD, 2022). En outre, le pourcentage des ménages utilisant des toilettes hygiéniques est à 17.3 % en 2021, le pourcentage des ménages évacuant des ordures de ménages de manière hygiénique est 19.7 % en 2021 et le pourcentage de population utilisant des combustibles solides bois et charbon de bois est de 86% (INSD, 2022). De plus, selon INSD (2015), 5.9% de la population de 15 ans ou plus utilise

l'internet où près d'une personne sur cinq (18.6%) utilise l'internet en milieu urbain contre 1.1% en milieu rural. En 2025, 24.2% de la population utilise l'internet au Burkina Faso (Kemp, 2025).

Par ailleurs, l'indicateur de développement humain compris entre 0 et 1 calculé par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) indique un indicateur de développement humain faible soit 0.438 et classe le Burkina Faso parmi les pays qui ont un indicateur de développement humain faible soit 185e sur 193 pays (PNUD, 2024). Selon le PNUD et OPHI (2024), l'indice de pauvreté multidimensionnelle du Burkina Faso indique que 64.5 % de la population vivent sous le seuil de la pauvreté multidimensionnelle et classe le Burkina Faso parmi les pays qui ont un indicateur de pauvreté multidimensionnelle (IPM) le plus élevé. Cet IPM indique que, plus de la moitié de la population vit sous le seuil de pauvreté multidimensionnelle, soit 4 personnes sur 6 sont considérées comme multidimensionnellement pauvres.

Au regard de la situation sécuritaire persistante et des conditions de vie humaines difficiles, des mesures ont été prises pour stabiliser le pays et lutter contre la pauvreté tant monétaire que multidimensionnelle. Après les Programmes d'Ajustement structurel (PAS), le Burkina Faso s'est engagé dans la lutte néolibérale contre la pauvreté. Le pays a mis en œuvre successivement le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP, 2001-2010) dont l'objectif principal était d'améliorer les indicateurs sociaux en améliorant l'offre dans le domaine social tel que l'accès à l'éducation, à la santé, à l'eau potable et assainissement (MEFP, 2021). Ensuite, la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD, 2011-2015) (MEFP, 2021). Étant convaincu que la croissance économique permettrait de lutter contre la pauvreté, le gouvernement a mis en place la SCADD pour accélérer le recul de la pauvreté enclenchée depuis la mise en œuvre du CSLP (MEFP, 2021). En outre, le Burkina Faso a mis en œuvre, le Plan National de Développement Économique et Social (PNDES I, 2015-2020) (MEFP, 2021). Au regard de la détérioration de la situation socioéconomique accompagné par l'insécurité, le Burkina Faso a mis en place le Référentiel National de Développement (RND) 2021-2025 pour consolider les acquis du PNDES I et renforcer les actions afin d'améliorer les conditions de vie de la population (MEFP, 2021). Pour lutter contre l'insécurité et améliorer les conditions de vie de la population, en plus de ces mesures, le gouvernement a mis en place le Plan Action pour la Stabilisation et le Développement sur la période 2023-2025 (PA-SD 2023-2025) (Gouvernement du Burkina Faso, 2023).

Parmi les résultats attendus de ces plans de développement, la réduction de la pauvreté qui est l'un des résultats revient régulièrement dans tous les plans de développement. Dans ces référentiels de développement mis en œuvre par le Burkina Faso, la microfinance à travers le microcrédit est considérée comme une mesure stratégique pour lutter contre la pauvreté. Dans des stratégies de lutte contre la pauvreté comme dans la SCADD, 2011-2015, la microfinance à travers le microcrédit occupe une place particulière dans la lutte contre la pauvreté.

II.3. Problématique

Le microcrédit est au cœur du financement spécifique au Burkina Faso, qui est l'un des pays pionniers de la microfinance en Afrique de l'Ouest (Ouedraogo et Gentil, 2008). Le microcrédit a connu un essor remarquable au cours des dernières décennies, soutenu à la fois par les initiatives du gouvernement et l'appui des acteurs internationaux du développement, mais aussi le microcrédit a connu une adhésion importante par la population. Aujourd'hui, près de deux millions de personnes environ 10 % de la population en bénéficient à travers le pays. Considéré comme un levier stratégique dans la lutte contre la pauvreté, le microcrédit vise à améliorer les conditions de vie des populations les plus vulnérables (MFB, 2005).

Toutefois, la population burkinabè reste confrontée à une pauvreté structurelle persistante enracinée dans le système économique et social. Une pauvreté non seulement monétaire, mais aussi multidimensionnelle, marquée par des difficultés d'accès aux services sociaux de base tels que l'éducation, la santé, l'eau potable ou encore un logement décent. Alors que, plusieurs études mettent en relation le financement spécifique du développement particulièrement le microcrédit et la satisfaction des besoins essentiels ou la réduction de la pauvreté multidimensionnelle. Parmi ces études, on a celles menées par Pitt et Khandker (1998) ; Laré et al. (2021). Ces études concluent que, le microcrédit permet à la satisfaction des besoins de bases et contribue à la réduction de la pauvreté. Morduch et Haley (2002) ; Banerjee et al. (2014) quant à eux montrent des résultats mitigés du microcrédit sur la réduction de la pauvreté et enfin Banerjee et Jackson (2017) ; Bayo (2022) montrent des effets négatifs du microcrédit sur le bien-être des bénéficiaires.

Malgré que plusieurs études mettent en relation le microcrédit et la pauvreté, à notre connaissance, il y a peu d'études au Burkina Faso montrant la relation entre le microcrédit et la réduction de la pauvreté multidimensionnelle. Le développement rapide du microcrédit, avec les espoirs qu'il a

suscités en tant qu'outil de lutte contre la pauvreté ainsi que l'ampleur des ressources investies, ont très vite conduit à la nécessité d'évaluer son impact.

Alors, nous cherchons à comprendre si l'accès au microcrédit permet aux personnes pauvres exclues du système financier traditionnel de financer la satisfaction de leurs besoins essentiels à savoir l'éducation, la santé, le cadre de vie et d'augmenter leur revenu afin d'améliorer leur pauvreté multidimensionnelle au Burkina Faso.

Ainsi, notre question de recherche est la suivante : le microcrédit contribue-t-il à la réduction de la pauvreté multidimensionnelle au Burkina Faso ? Notre hypothèse principale est que le microcrédit contribue à la réduction de la pauvreté multidimensionnelle.

Notre étude contribuera à mieux comprendre la relation entre le financement spécifique particulièrement le microcrédit et la satisfaction des besoins essentiels ou la réduction de la pauvreté multidimensionnelle des personnes pauvres exclues du système financier traditionnel au Burkina Faso. Aussi, cette étude va nécessairement contribuer à l'amélioration des politiques de lutte contre la pauvreté afin de contribuer à l'atteinte de l'ODD1. Par ailleurs, notre étude contribuera à alimenter le débat empirique sur la relation entre le microcrédit et la pauvreté multidimensionnelle.

III. Cadre théorique

Cette section présente le cadre théorique mobilisé pour analyser la contribution du microcrédit sur la pauvreté multidimensionnelle. Deux approches complémentaires sont utilisées : la théorie welfariste fondé sur le bien-être, mesuré par le degré de satisfaction des préférences (Clément, 2009). Ensuite, la théorie des asymétries d'information, qui explique en partie l'échec de mise en œuvre efficiente des contrats de crédit et place le microcrédit comme une alternative pour limiter les conséquences de ces échecs (Aifa 2023).

III.1. Théorie Welfariste

Le welfarisme est une doctrine qui repose sur une conception de l'homme où chaque individu compte autant que ses semblables, au sens où l'individu est le référentiel à partir duquel s'évalue toute action (Leseur, 2005). La théorie welfariste du bien-être trouve ses origines dans l'économie du bien-être (Fusco, 2007). L'approche Welfariste est perçue comme un objectif social, comme une théorie de l'aménagement social caractérisée par la maximisation de l'utilité individuelle (Asselin et Dauphin, 2000). Cette théorie renvoie à une idéologie qui a profondément influencé les débats théoriques aussi bien en économie qu'en sociologie (Fusco, 2007). Reposant sur le rejet de toute conception de droit naturel, la théorie du bien-être se fonde sur le postulat central selon lequel une société juste est une société heureuse (Bentham, 1789). Dans cette perspective, les décisions doivent être exclusivement orientées vers l'utilité individuelle puis collective (Fusco, 2007).

L'utilitarisme repose sur l'idée qu'une société juste recherche le plus grand bonheur pour le plus grand nombre, ce qui revient à maximiser la somme des utilités des individus qui la compose (Leseur, 2005). Cette théorie a été identifiée comme une théorie de mesure du bien-être (Berguiga, 2008) et seule l'information fournie par les fonctions d'utilités individuelles suffit et convient pour évaluer les états sociaux (Leseur, 2005). En effet, cette théorie estime que, la réussite d'une société repose sur la capacité de chaque individu à poursuivre sa propre utilité, alors, en offrant à chacun la possibilité de maximiser sa satisfaction personnelle, on favorise le progrès collectif (Bertin, 2007).

Pour cette théorie, le revenu est considéré comme seule et unique ressource qui détermine l'utilité (Fusco, 2007). Un individu est considéré comme pauvre lorsqu'il se trouve en dessous d'un seuil minimal de bien-être économique, assimilé à l'utilité, c'est-à-dire à la satisfaction qu'une personne retire de la consommation ou de la possession de biens et de services (Asselin et Dauphin, 2000). En fait, une personne est considérée comme pauvre lorsqu'elle n'atteint pas un minimum de satisfaction raisonnable ou un minimum de bien-être économique. La théorie du bien-être place l'amélioration du bien-être immédiat au cœur de ses analyses (Woller et al., 1999).

Dans ce contexte, la microfinance à travers le microcrédit est perçue comme l'un des moyens les plus efficaces pour lutter contre la pauvreté, car elle vise directement à améliorer le bien-être des plus pauvres (Abdelkarim et Amghar, 2025). En effet, pour les welfaristes, l'accès aux services

financiers, en particulier le microcrédit aux populations exclues leur permet de maximiser leur utilité par la consommation ou d'acquisition de biens ou de services. La satisfaction de leurs besoins essentiels de consommation ou d'acquisition de biens ou de services se traduit par une hausse de l'utilité individuelle, laquelle, agrégée à l'échelle de la collectivité, contribue à l'accroissement de l'utilité sociale globale (Mayoux, 1998).

Cette théorie définit la microfinance à travers deux objectifs fondamentaux qui sont la réduction de la pauvreté et la rentabilité financière, mais que l'objectif social doit être au-dessus pour permettre à la microfinance à travers le microcrédit d'atteindre aux personnes les plus pauvres (Dugas-Iregui, 2007). En effet, la recherche de profit économique par les institutions de microfinance est contreproductive en ce sens qu'elles se détournent de l'objectif primordial. Navajas et al. (2000) soulignent que les institutions de microfinance qui sont économiquement rentable ciblent des clients situés juste au-dessus ou juste en dessous du seuil de pauvreté, car elles bénéficient d'économies d'échelle en accordant des prêts à des clients moins pauvres ou non pauvres. Ce qui pourrait ne pas atteindre les plus pauvres. L'efficacité du microcrédit est évaluée à partir de sa portée sociale, sa capacité à améliorer le bien-être ou à réduire la pauvreté, donc une rentabilité économique n'est pas une orientation primordiale des institutions de microcrédit (Sfar, 2023). La performance financière vue comme l'accumulation de gain économique est perçue comme un frein à l'innovation et à la réduction de la pauvreté, mais doit être vue du côté de l'innovation et la réduction de la pauvreté (Roy, 2006).

Les institutions de microfinance doivent faire face à un double enjeu, dominé par l'impact social, tout en garantissant une certaine performance financière afin d'assurer une partie de sa pérennité. La pérennité financière d'une institution de microfinance (IMF) le plus souvent considérée comme sa capacité à couvrir l'ensemble de ses dépenses grâce à ses revenus et à générer une marge pour financer sa croissance (Brau et Woller, 2004). Il est généralement admis que les petits prêts coûtent trop cher à distribuer, et que les revenus générés sont insuffisants pour garantir une activité rentable. La majorité des institutions de microfinance (IMF) fonctionnent sans pouvoir couvrir l'intégralité de leurs coûts, donc non autosuffisante (Brau et Woller, 2004). Dans ce cas, les subventions, les dons des gouvernements et les investisseurs sociaux et d'autres partenaires techniques et financiers participent à assurer la pérennité des institutions de microfinance donc du

microcrédit afin de maintenir son objectif primordial qui est la réduction de la pauvreté (Brau et Woller, 2004, Armendariz et Morduch, 2010).

III.2. Théorie des asymétries d'information

De nombreuses études soulignent que, l'introduction de la théorie des asymétries d'information dans la théorie économique a été un élément fondamental d'innovations théoriques et de relecture des faits économiques du XXe siècle, car elle permet de comprendre les défaillances de marchés et les insuffisances d'incitation (Akerlof, 1970 ; Stiglitz et Weiss, 1981). Cette théorie part du principe que sur le marché, l'information est imparfaite, coûteuse et certains agents détiennent des informations privées et entraînent en conséquence la sélection adverse et l'aléa moral (Akerlof, 1970 ; Stiglitz et Weiss, 1981). Il y a asymétrie d'information lorsque sur un marché, les agents économiques en relation qui contractent ou qui échangent ne sont pas au même niveau d'informations, l'un d'eux disposant d'une information déterminante que l'autre n'a pas (Aifa, 2023). Alors, l'information apparaît asymétriquement distribuée dans le marché du crédit (Soulama, 2005).

L'asymétrie d'information est donc une situation où un agent économique est mieux informé qu'un autre sur ses propres caractéristiques et les actions qu'il va entreprendre (Aifa, 2023). En effet, sur le marché du crédit, qui met généralement en relation deux parties (prêteur et emprunteur), il y a une partie qui est dotée de plus d'informations que l'autre. L'asymétrie d'information se pose à trois niveaux différents (Ayuk, 2015). Dans un premier temps, avant le prêt, le prêteur peut avoir peu d'informations sur la qualité de l'emprunteur et les coûts de recherche, des informations sur l'emprunteur sont très élevées, dans un second temps, lorsque le prêt est consenti. À ce stade, le prêteur ne sait pas avec certitude comment seront utilisées les ressources. Enfin, le prêteur peut ne pas être en mesure de vérifier l'ampleur des rendements réalisés par l'emprunteur.

Dans cette situation, le prêteur ne disposant pas de moyens suffisants pour chercher les informations cachées ou pour surveiller l'emprunteur dans le respect de son engagement, il court un risque (Soulama, 2005). Afin de se protéger contre le risque d'exposition à des conditions défavorables, le prêteur adopte des stratégies qui se traduisent par un rationnement du crédit, c'est-à-dire rationner le montant, le taux d'intérêt ou refuser complètement l'octroi du crédit (Anne, 2000). Ces précautions mettent en valeur le coût du crédit et discriminent le risque, favorisent

l'exclusion et compromettent l'efficacité du crédit (Stiglitz et Weiss, 1981). L'asymétrie d'information qui a causé le rationnement du crédit par le prêteur crée des situations de sélection adverse ou l'anti-sélection et d'aléa moral ou le hasard moral et pour conséquences l'exclusion et l'inefficacité de l'intermédiation financière (Wangani, 2016). Selon Akerlof (1970), il y a une sélection adverse ou antisélection, lorsque les bons emprunteurs se retirent du marché et laisser le marché dominé par les mauvais emprunteurs. Il y a aléa moral ou hasard moral lorsqu'il y a un opportunisme comportemental de l'emprunteur (Wangani, 2016). Cela veut dire qu'après avoir contracté le prêt, l'emprunteur peut adopter un comportement risqué ou inapproprié, car le prêteur ne peut pas observer ou contrôler parfaitement ses actions.

En fait, le rationnement du crédit constitue une entrave à l'allocation efficiente des ressources financières sur le marché du crédit, entraînant l'exclusion et traduisant ainsi l'existence de défaillances structurelles au sein du système financier traditionnel (Stiglitz et Weiss, 1981). Face à cette situation, la microfinance est vue comme une alternative pour corriger les conséquences des asymétries d'information et rendre efficace l'intermédiation financière, car, elle gère mieux les risques, et rend le crédit accessible aux populations exclues (Noglo, 2014). Les institutions de microfinance font recours à des mécanismes d'octroi de crédits qui sont principalement des prêts de groupe à base de caution solidaire et les mesures incitatives permettant de résoudre les problèmes causés par les asymétries d'information (Lahna, 2002).

En raison des coûts élevés de transaction des opérations, des asymétries d'informations et absence de garantie formelle, les personnes pauvres sont exclues du système bancaire alors, la microfinance à travers le microcrédit est considérée comme une alternative qui permet de réduire les conséquences des défaillances du système financier classique telles que la sélection adverse et l'aléa moral (Fall, 2011). En plus, la microfinance à travers le microcrédit est considérée comme une alternative pour répondre un impératif social en facilitant l'inclusion des personnes exclues (Armendariz et Morduch, 2010).

La complémentarité entre la théorie des asymétries d'information et la théorie welfariste offre un cadre d'analyse permettant d'étudier la contribution du microcrédit sur la réduction de la pauvreté multidimensionnelle. La théorie welfariste, centrée sur le bien-être des plus pauvres Dugas-Iregui, (2007) complète la théorie des asymétries d'information, qui explique les obstacles informationnels

affectant l'accès et l'efficacité de l'intermédiation financière (Stiglitz et Weiss, 1981). Les deux théories se complètent, car la théorie des asymétries d'information pose les bases théoriques des déterminants de l'accessibilité, qui semble fondamentale pour les exclus qui bénéficient du microcrédit, mais ne suffit pas pour couvrir notre problématique. Dans ce cas, la théorie welfariste apporte aussi des fondements théoriques des déterminants de la disponibilité du microcrédit, mais aussi évalue l'efficacité du microcrédit par l'amélioration du bien-être des plus pauvres.

De cette complémentarité, pour atteindre efficacement les populations pauvres et améliorer leur bien-être (objectif welfariste), il est important de trouver des mécanismes financiers comme le microcrédit capable de surmonter les conséquences des d'asymétrie d'information (sélection adverse et aléa moral), qui empêchent leur accès au crédit.

IV. Revue de la littérature

La présente revue de la littérature établit le cadre analytique de cette recherche en mobilisant les principales contributions théoriques et empiriques sur les thématiques du microcrédit et de la pauvreté. Elle se structure autour de trois axes complémentaires. Le premier s'intéresse aux fondements du microcrédit. Le deuxième axe examine les différentes approches de la pauvreté afin de mieux comprendre la complexité du phénomène. Enfin, le troisième axe explore les articulations entre le microcrédit et la pauvreté.

IV.1. Définition et caractéristique du microcrédit

Cette partie est consacrée à l'analyse du microcrédit. Elle aborde successivement la définition du concept, les principales caractéristiques que sont la disponibilité et l'accessibilité aux personnes exclues du crédit classique.

IV.1.1 Définition

Dans la littérature, les termes microcrédit et microfinance sont fréquemment utilisés de manière interchangeable, mais ils ont des distinctions importantes. Le microcrédit est une composante du secteur financier, non traitée par le secteur bancaire (Fonton, 2021). Pour comprendre le microcrédit, il convient de définir la microfinance, car la microfinance intègre le microcrédit (CGAP, 2004). En plus, le microcrédit est essentiellement offert par des établissements ou institutions de microfinance, appelés aussi Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) (BCEAO, 2018). Selon la Banque Centrale des États de l’Afrique de l’Ouest (BCEAO), un Système Financier Décentralisé est une institution dont l’objectif principal est d’offrir des services financiers à des personnes qui n’ont généralement pas accès aux opérations des banques et établissements financiers (BCEAO, 2018).

Alors, il existe une diversité de définition de la microfinance parmi lesquelles on distingue quatre catégories de définition : une définition de nature quantitative cherchant à caractériser la microfinance par la petitesse de la taille des transactions financières, une définition de nature institutionnelle qui voit dans la microfinance des modalités d’économie d’échange fondée sur la solidarité et la proximité, une définition au sens large qui pousse la microfinance au-delà des frontières strictes de la finance et enfin une définition normative qui conçoit la microfinance comme des alternatives aux échecs de marché dans le domaine spécifique du financement des petites et de microactivités productives (Soulama, 2005). La microfinance offre aux exclus du système financier traditionnel des services financiers et non financiers dans lesquels parmi les services financiers, il y a le microcrédit, la microépargne, la microassurance et bien d’autres services financiers (Boyé et al., 2011). Pour Abrar ul Haq et al. (2021), la microfinance ne se limite pas à l’octroi de microcrédits ; elle comprend également le développement de compétences entrepreneuriales, l’accès à l’éducation pour les enfants, la santé, l’assainissement et la sensibilisation, etc.

Notre intérêt est porté spécifiquement sur le microcrédit, le service financier le plus répandu de la microfinance, considéré comme une mesure de lutte contre la pauvreté. Pour les welfariste la finalité du microcrédit est l’amélioration du bien-être des personnes pauvres exclu du système financier traditionnel (Servet, 2015). Le microcrédit est demandé pour toutes sortes de raisons et

les conditions d'accès varient d'une institution à une autre, mais il est principalement pour développer une activité génératrice de revenu, qu'il s'agisse d'une ancienne ou d'une nouvelle activité (Lelart, 2002).

Généralement, deux principaux types de microcrédits dominent les méthodes de prêt des institutions de microfinance, il s'agit spécifiquement du prêt individuel et du crédit solidaire (Messoma Ellé, 2017). En effet, le microcrédit individuel repose sur des garanties matérielles ou un cosignataire, une sélection personnalisée des clients, et l'octroi de crédits adaptés aux besoins de chaque entreprise alors que le crédit de groupe ou solidaire se caractérise par la responsabilité conjointe des membres au remboursement du prêt, l'absence de garanties physiques et la provision à chaque crédit offert de 5 % de l'épargne (Messoma Ellé, 2017). Dans ces deux types de microcrédit, il existe plusieurs formes de microcrédit parmi lesquels on a le microcrédit pour la création d'entreprise, le microcrédit pour l'expansion d'entreprise, le microcrédit à la consommation (biens d'équipement, dépenses liées à l'éducation, à la santé ou au mariage), et le microcrédit habitat (Messoma Ellé, 2017).

Le microcrédit consiste à accorder des crédits de montant faible aux personnes pauvres exclus du système financier traditionnel dans le but d'aider ces personnes à créer des petites activités économiques (Fonton, 2021). Selon Silem et Albertini (2008), le microcrédit est défini comme un prêt consenti aux plus défavorisés qui permettent de démarrer une petite activité dite de microentreprises. Dahoun et al. (2013) définit le microcrédit comme un crédit à court terme de faible montant, consenti généralement à des personnes pauvres, pour les aider à conduire des activités productives ou génératrices de revenus. Pour Armendáriz et Morduch (2010), le microcrédit désigne l'octroi de petits prêts composé de petites garanties à des personnes pauvres exclues du système bancaire traditionnel, souvent pour financer des activités génératrices de revenus.

La notion du microcrédit, caractérisée par la petite taille des prêts, soulève des interrogations comme qu'est-ce qu'un crédit de petite taille ? Ou, à partir de quel montant le crédit n'est-il plus de petite taille ? Samba et Balomona (2015) estiment que, des prêts en monnaie locale allant de 100 à 5 000 voire 10 000 dollars US sont considérés comme du microcrédit. Après un inventaire de 206 institutions de microfinance réalisé par la Banque mondiale, elle révèle que, le montant

médian des prêts dans les programmes destinés aux femmes est de 162 dollars, contre 768 dollars pour les programmes majoritairement masculins (Banque mondiale, 1996). En plus, en moyenne le montant des prêts s'élève 1 014\$ à 341\$ selon que le prêt est individuel ou passe par l'intermédiaire d'un groupe de caution solidaire (Banque mondiale, 1996). Alors, le seuil de montant considéré comme étant du microcrédit est estimé à un plafond de 30% du Produit National Brut (PNB) par habitant (Lelart, 2002). En Afrique, le montant moyen du prêt de microcrédit varie entre 1\$ et 507 \$ et au Burkina Faso, les montants du crédit du Fond d'Appuis aux Activités Rémunératrices des Femmes (FAARF) pour les groupements féminins ruraux et urbains sont compris entre 86\$ à 3 473\$ et 86\$ à 869\$ pour les actrices individuelles (Soulama, 2005). Après avoir analysé les montants de microcrédit contractés issus de l'EHCVM 2021-2022 au Burkina Faso, nous trouvons que, le montant moyen de microcrédit contracté est de 1 961\$ US.

On constate que, les montants des prêts sont très variés. Alors, déterminer des montants absolus pour caractériser le microcrédit serait de négliger la diversité des institutions de microcrédit et l'hétérogénéité des bénéficiaires. Mas aussi, il est important de noter que le microcrédit n'est pas seulement offert aux exclus du système financier traditionnel, mais aussi des emprunteurs qui utilise à la fois le système financier traditionnel et les institutions de microcrédit. De ces définitions, on peut retenir que, le microcrédit concerne des prêts accordés à des personnes pauvres exclues et non exclus du système financier traditionnel dans l'objectif de mener des activités génératrices de revenus. L'octroi de services financiers aux populations exclues du système financier traditionnel représente une mesure stratégique de lutte contre la pauvreté pour les welfaristes mais, avant qu'il ait un impact sur le bien-être des plus pauvres, le microcrédit doit être disponible et accessible aux pauvres.

IV.1.2 Disponibilité

Pour la théorie welfariste, le microcrédit est disponible pour faciliter l'accès de services financiers aux personnes pauvres exclues du système financier traditionnel (Dugas-Iregui, 2007). Les institutions de microfinance ne sont pas soumises aux mêmes conditions de mobilisation des ressources que les institutions financières traditionnelles (Fall, 2011). Les institutions de microfinance (IMF) bénéficient des subventions de la part des gouvernements, des organismes internationaux et les investisseurs sociaux (Dugas-Iregui, 2007). Les investisseurs sociaux qui subventionnent les institutions de microfinance ne sont pas nécessairement motivés par la recherche personnelle du profit financier, mais plutôt par le désir de contribuer à la réduction de la pauvreté (Kamaha, 2014). Ces subventions permettent aux institutions de microfinance de rendre le microcrédit disponible pour les personnes exclues du système financier traditionnel (Dugas-Iregui, 2007).

Les institutions de microfinance sont mues par la fonction sociale qui est d'atteindre aux plus pauvres au détriment de la viabilité financière (Dugas-Iregui, 2007). Alors, elles adoptent de nouvelles méthodes dont les coûts de sélection, de surveillance et d'incitation sont moins importants par rapport aux institutions bancaires traditionnelles, ce qui permet aux institutions de microfinance de réduire le risque et augmenter le taux de remboursement (Fall, 2011). En effet, les nouvelles méthodes comme le crédit solidaire, dont l'obligation de rembourser porte sur tous les membres lorsqu'un membre ne respecte pas son engagement, les incitations comme les promesses de renouvellement du crédit, les incitations liées aux facteurs religieux et culturels permettent d'enregistrer des taux de remboursement très élevés (Lanha, 2002). L'exemple de la Grameen Bank fut pionnière en la matière avec des taux de recouvrement du crédit dépassant 90 % (Ndour, 2011).

Pour les welfaristes, la viabilité financière n'étant pas une condition indispensable, les institutions de microfinance orientent leurs ressources sur l'action sociale et rendent disponible le microcrédit pour atteindre aux plus pauvres. Le maintien de l'offre de microcrédit repose en grande partie sur les subventions et la capacité des bénéficiaires à rembourser les prêts, assurant ainsi sa pérennité (Fall, 2011). En outre, la disponibilité du microcrédit est aussi assurée par les dépôts effectués par les clients (Armendariz et Morduch, 2010).

IV.1.3 Accessibilité

Pour la théorie des asymétries d'information, la microfinance avec sa composante, le microcrédit est une alternative aux défaillances du marché, donc assure l'accessibilité du microcrédit aux personnes exclues du système financier traditionnel (Armendáriz et Morduch, 2010).

Les institutions de microfinance ont la capacité à mieux gérer les risques par apport aux institutions bancaires (Fall, 2011). En effet, les institutions de microfinance ont adopté des mécanismes de fournitures de microcrédit qui minimisent la sélection adverse et l'aléa moral. Ces mécanismes sont entre autres des prêts de groupe à base de caution solidaire (contrats de crédit de groupe) (Lanha, 2002). Les contrats de crédit de groupe ou encore le crédit solidaire sont considérés comme des innovations majeures des institutions de microfinance, car ils permettent de minimiser les conséquences des asymétries d'informations. La méthode de prêt de groupe à base de caution solidaire réduit le phénomène de la sélection adverse et de l'aléa moral, car, pour Besley et Coate (1995), les groupes de contrat de crédit sont le plus souvent formés sur la base des liens sociaux entre les membres d'une ethnie, des personnes qui ont les mêmes activités donc, des groupes homogènes, ce qui minimise le risque d'antisélection et l'aléa moral. En effet, les prêts de groupe permettent de surmonter le problème d'aléa moral grâce à la responsabilité collective et lorsqu'un membre du groupe ne rembourse pas, tous en subissent les conséquences, ce qui crée une autosurveillance qui remplace les mécanismes coûteux des systèmes financiers traditionnels (Fall, 2011). En outre, cette technique permet à ceux qui ne disposent pas de minimum de caution de s'associer en groupes afin d'avoir accès aux microcrédits (Lanha, 2002). Pour la théorie des asymétries d'information, le fait que les institutions de microfinance gèrent mieux les risques liés à l'asymétrie d'information, il y a absence de rationnement du microcrédit, absence d'exclusion ce qui fait que le microcrédit est accessible aux personnes pauvres exclues du système financier traditionnel (Fall, 2011).

Contrairement aux institutions bancaires du système traditionnel, la microfinance exige des conditions qui favorisent l'accès du microcrédit aux personnes exclues (Fall, 2011). En effet, en contrepartie des crédits, les institutions de microfinance demandent quelques fois des garanties présentant une valeur sentimentale ou culturelle (Tchuigoua et Nekhili, 2012). La clientèle des institutions de microfinance, composée essentiellement des promoteurs des activités génératrices

de revenus et de micros et petites entreprises, des garanties adaptées, facilite leur accès du microcrédit, mais aussi amènent les contractants à respecter les engagements de remboursement (Ndour, 2011).

La proximité des institutions de microfinance qu'elle soit d'ordre spatial, culturel, social ou encore cognitif gère en partie mieux le risque de l'aléa moral et la sélection adverse et assure l'accessibilité du microcrédit (Stiglitz, 1990). La proximité du crédit au domicile ou du lieu de travail des emprunteurs rend le crédit accessible, mais aussi rend l'institution capable d'atteindre aux pauvres (Christen et al., 1995). Les institutions de microfinance étant ancrées dans des communautés locales, elles développent des connaissances sur les situations personnelles et professionnelles de leurs clients (Stiglitz, 1990). Cette proximité crée une connaissance approfondie des situations de leurs clients, ce qui réduit le risque que des emprunteurs s'engagent dans des projets risqués ou négligent leurs remboursements, sachant que leurs actions sont mieux surveillées et comprises par l'institution (Christen, et al., 1995).

IV.2. Pauvreté

Cette partie examine l'évolution de la compréhension conceptuelle de la pauvreté à travers la littérature, en distinguant d'abord l'approche unidimensionnelle, puis l'approche multidimensionnelle avant de présenter les principaux outils de mesures développés pour appréhender la pauvreté multidimensionnelle.

IV.2.1 Unidimensionnelle

Dans cette section, la pauvreté unidimensionnelle est traitée du point de vue monétaire. L'approche utilitariste d'inspiration néo-classique tire son fondement sur le concept de bien-être économique (Waaïs, 2017). La théorie sous-jacente à cette approche est l'utilitarisme, fondée sur l'utilité d'un point de vue théorique puisqu'elle n'est pas observable et perceptible et fondée sur l'utilisation du revenu ou des dépenses de consommation comme approximation du bien-être d'un point de vue pratique (Fusco, 2007).

Le bien-être correspond à l'utilité ou la satisfaction que procure la consommation d'un bien et son évaluation résulte de l'information fournie par l'ensemble des fonctions d'utilité individuelles dont

le bien-être est une fonction croissante (Fusco, 2007). Dans cette approche monétaire, « sont considérés comme pauvres les individus qui à un moment donné, n'ont pas accès à des ressources économiques suffisantes pour acquérir la quantité de biens et services nécessaires à la satisfaction de leurs besoins essentiels ou à l'atteinte d'un niveau de vie considéré comme un minimum socialement acceptable » (Fusco, 2007, p. 42). En fait, l'approche monétaire considère la pauvreté comme un simple manque de revenu nécessaire à l'atteinte d'une qualité de vie minimale (Ravallion, 1994). Donc, un état de dénuement monétaire. Dans cette perspective, cette approche préconise des politiques axées sur l'augmentation du revenu ou de la consommation à travers la production et l'emploi pour réduire la pauvreté (Waaïs, 2017).

L'approche monétaire est basée sur le revenu ou la consommation qui est dominante dans l'étude de la pauvreté (Bertin, 2007). Cependant, cette approche présente des limites dans la mesure où la pauvreté n'est pas seulement monétaire, mais renferme plusieurs dimensions d'autant plus que, l'utilisation du revenu ou la consommation pour mesurer la pauvreté est remise en cause (Fusco, 2007). En effet, conceptuellement, le lien entre le revenu et le niveau de vie n'est pas immédiat, car d'autres facteurs affectent le niveau de vie de façon significative (Nolan et al., 1996). Par ailleurs, d'un point de vue pratique, la mesure du revenu est inhérente et difficile (Atkinson et Cazes, 1990). De fait, les techniques utilisées pour évaluer le revenu rencontrent des biais d'omission et des erreurs de mesures. Pour Hourriez et Legris (1998), une définition de la pauvreté fondée uniquement sur le revenu omet les autres composantes du bien-être telles que la possession ou la disposition de logement, l'existence d'un patrimoine permettant de compenser les difficultés ou plus généralement le réseau relationnel, la production domestique, ou le capital humain.

Ces critiques mettent en avant la nécessité d'élargir l'espace d'information à partir duquel la pauvreté doit être théorisée et mesurée pour faire appel à une approche multidimensionnelle et des mesures multidimensionnelles (Nolan et al., 1996).

IV.2.2 Multidimensionnelle

La pauvreté est connue comme un phénomène évolutif, et sa compréhension dans toute sa complexité nécessite une approche multidimensionnelle qui dépasse la seule considération du revenu. La pauvreté multidimensionnelle est largement acceptée par les institutions internationales de développement et le monde académique. Cela se justifie par les travaux de Amartya Sen, qui a été récompensé par le prix Nobel en 1998 et de l'utilisation de l'IPM par les institutions internationales de développement.

Malgré cette avancée théorique et pratique, il n'existe pas de définition unique de la pauvreté multidimensionnelle. Fusco (2007) identifie trois différentes conceptions de la multidimensionnalité de la pauvreté. D'abord, toute analyse de la pauvreté qui entend dépasser l'utilisation du seul critère monétaire, en intégrant des éléments non monétaires, pourra être qualifiée de multidimensionnelle, ensuite, chaque définition, en apportant sa propre part de vérité, représente une dimension particulière au sein du champ d'analyse et enfin, la pauvreté sera dite multidimensionnelle s'il est admis qu'il s'agit d'un phénomène qui ne peut être capté qu'au travers la prise en compte de plusieurs éléments hétérogènes relatifs à divers domaines de la vie des individus.

La littérature concernant la pauvreté montre qu'il existe plusieurs cadres théoriques pour comprendre la pauvreté multidimensionnelle. La multidimensionnalité de la pauvreté trouve son origine principalement dans les approches par les besoins de base et l'approche par les capacités (Waaïs, 2017). L'intégration du concept de multidimensionnalité de la pauvreté dans le champ d'analyse s'appuie sur les travaux de Townsend (1979). Dans son analyse critique de l'approche absolue de la mesure de la pauvreté, Townsend (1979, p. 31) considère « un individu, des familles et des groupes au sein d'une population pauvre, lorsqu'ils ne disposent pas des ressources nécessaires pour accéder aux types d'alimentation, participer aux activités et bénéficier des conditions de vie et des commodités qui sont habituelles, ou du moins largement encouragées et approuvées, dans les sociétés auxquelles ils appartiennent. ». La pauvreté ne peut être définie qu'en termes de privations relatives qui sont de trois types : la privation objective ou réelle, la privation normative ou conventionnelle et la privation subjective ou individuelle (Townsend, 1979). En effet, la privation objective ou réelle est une forme de privation qui peut être quantifiée à travers des

critères objectifs tels que les revenus, la qualité du logement, l'accès aux biens essentiels comme la nourriture et les vêtements, ou encore les conditions de travail. La privation normative ou conventionnelle se rapporte à ce qui est reconnu comme étant nécessaire par la société ou la norme collective à un moment donné et enfin la privation subjective ou individuelle. Ce type de privation est lié aux perceptions personnelles des individus ou des groupes, souvent en relation avec leurs attentes, leurs comparaisons sociales ou leurs expériences passées. De ce fait pour Townsend (1979), considérer la pauvreté comme un phénomène absolu est inapproprié et trompeur, mais que les besoins individuels doivent être analysés en fonction des niveaux de vie et des pratiques sociales propres à chaque société. Alors pour lui, la pauvreté doit être évaluée en fonction des normes sociales et économiques plutôt que selon des seuils fixes et arbitraires (Townsend, 1979).

Néanmoins, cette approche de la pauvreté présente des limites. L'une des principales critiques porte sur la méthode de mesure de la pauvreté relative. Piachaud (1981) conteste l'utilité et la validité de la mesure de la pauvreté basées sur les modes de vie et porte ses critiques principalement dans trois points : le choix de critère de déprivations ; la méthode statistique utilisée et l'existence d'un seuil de privation et qualifie la mesure de la pauvreté proposée par Townsend (1979) d'arbitraire.

En outre, Townsend (1979), pour la mesure de la pauvreté choisie 60 dimensions et par la suite réduire à 12 dimensions pour évaluer la pauvreté. Des questions sur la méthodologie et la pertinence de ces choix de dimensions sont soulevées. Par exemple, comment ses dimensions ont été choisies ? Et comment s'assurer que les 12 dimensions soient les plus adéquates pour une définition de la pauvreté ? (Piachaud, 1981). Dans la même logique, Citro et Michael (1995) critiquent cette méthodologie d'être fondée principalement sur l'avis des experts parce qu'il a choisi ses dimensions sans prendre en compte l'avis des pauvres eux-mêmes.

Pour apporter des réponses à ces critiques et trouver une mesure moins arbitraire de la pauvreté, Mack et Lansley (1985) ont développé l'approche consensuelle de la définition des nécessités de la vie. Cette approche consensuelle se fonde sur la pauvreté relative de Townsend et accorde une place importante à la perception des individus de leur situation sociale et de leurs propres besoins dans la définition et la mesure de la pauvreté (Nandy et al., 2016). Cette approche consensuelle n'est pas aussi exempte de critique. Nolan et al. (1996) reprochent à Mack et Lansley (1985) d'avoir fondé leur étude sur des perceptions qui sont arbitraires et subjectives.

Dans la logique de Townsend (1979), le Bureau International du Travail (BIT) a développé l'approche par les besoins essentiels dans les années 1976 (Fusco, 2007). Cette approche est devenue une pierre angulaire des politiques de développement des institutions de Bretton Woods comme la Banque mondiale (Bibi, 2002). Cette approche est qualifiée d'approche de type budget standard qui se base sur un panier de biens et de services entièrement spécifié (Fusco, 2007). Sous cette approche, le PNUD (1997) définit la pauvreté comme une insuffisance de prérequis matériels nécessaires pour satisfaire le minimum acceptable dans les besoins humains essentiels liés à la nutrition, la santé, l'éducation, le logement, l'eau, etc. En fait, cette approche va au-delà de la seule considération monétaire et inclut la nécessité de niveau minimal de santé, d'éducation et d'autres services essentiels qui doivent être fournis par la société. Destremau et Salama (2002) montrent que les besoins de bases sont composés de deux éléments : le minimum de ce qui est nécessaire à une famille à titre de consommation individuelle et des services de base à la fois fournis et utilisés par la collectivité dans son ensemble. Streeten et al. (1981) proposent une liste de besoins essentiels qui se rapporte à la santé, l'éducation, la nourriture, offre d'eau potable, et sanitaire.

Cependant, cette approche de la pauvreté présente des insuffisances. L'accent mis par cette approche sur les biens et leur égale distribution plutôt que les liens entre les personnes et les biens a été qualifié de fétichisme de marchandises et ne tient pas compte des différences entre les individus en termes de caractéristiques physiologique, sociale, culturelle qui influent sur la conversion des commodités en bien-être (Salama et Valier, 1994). Ensuite, elle a été critiquée comme étant une approche présentant plus de difficulté de comparaison intertemporelle et d'approche qui utilise de données issues de marchés qui négligent les autres biens (Saith, 2001).

Après ces critiques, une nouvelle approche dite de capacités a été développée pour mieux comprendre la complexité de ce phénomène social. Pour cette approche, la pauvreté peut être définie comme une privation de capacités de base plutôt qu'une simple insuffisance de revenu (Sen et Nussbaum, 1993). Cette approche de capacités va plus loin que les seules considérations financières et matérielles. Donc, il est insuffisant de définir la pauvreté comme une insuffisance de revenu, mais plutôt une insuffisance de capacités qui empêche les individus de réaliser le niveau de bien-être qu'ils aspirent. La capacité d'une personne reflète les combinaisons alternatives de fonctionnements qu'elle peut atteindre, et parmi lesquelles elle peut choisir alors que, les fonctionnements représentent des composantes de l'état d'une personne en particulier, les

différentes choses qu'elle parvient à faire ou à être au cours de sa vie (Sen et Nussbaum, 1993). Le bien-être individuel doit être évalué à partir de l'ensemble des choses et des états qu'un individu est capable de réaliser et d'atteindre à partir des ressources dont il dispose (Sen, 2000). On distingue des fonctionnements comme être en bonne santé, être alphabétisé, être bien nourri, être bien logé, participer à la vie sociale, etc. (Sen et Nussbaum, 1993).

Malgré que, cette approche présente la pauvreté de façon holistique permettant de mieux la comprendre, la mesure de la pauvreté sous l'approche des capacités, sa mise en œuvre opérationnelle rencontre des difficultés (Bertin, 2007). Doit-on privilégier une approche universelle, qui construit une liste définitive de capacités ? Qui aurait comme conséquence l'uniformisation des valeurs individuelles ? ou, doit-on privilégier une version relativiste, au risque de proposer des mesures qui ne soient plus comparables dans l'espace et dans le temps ? (Bertin, 2007).

Ainsi, l'approche par les capacités offre un cadre conceptuel essentiel pour construire un IPM, car elle permet de mesurer non seulement les manques matériels, les privations de libertés réelles, les limitations d'opportunités qui affectent le bien-être des individus, mais aussi les fonctionnements ou les réalisations ouvrant ainsi la voie à une évaluation plus complète et nuancée de la pauvreté (Fusco, 2007).

IV.2.3 Mesures de la pauvreté multidimensionnelle

La pauvreté est connue comme un phénomène complexe et multidimensionnel qui ne peut être réduit à une simple insuffisance de revenus. Elle englobe également des privations en matière d'éducation, de santé, d'accès aux services de base, reflétant ainsi une réalité sociale et économique (Fusco, 2007). Les méthodes pour mesurer la pauvreté ou pour identifier qui est pauvre ou non pauvre sont multiples, mais ne font pas l'unanimité. Trouver un consensus sur une mesure de la pauvreté est souvent difficile, voire impossible (Bibi, 2002). Les méthodes pour mesurer la pauvreté sous l'approche multidimensionnelle se regroupent principalement dans deux grands groupes : les mesures basées sur l'approche axiomatique et les mesures basées sur l'approche non axiomatique (Bourguignon et Chakravarty, 2003).

L'approche axiomatique est considérée comme une adaptation au contexte multidimensionnel de certaines classes d'indices de pauvreté unidimensionnelle (Bourguignon et Chakravarty, 2003). L'objectif de cette approche est de construire un indicateur multidimensionnel à base des indicateurs de pauvreté unidimensionnelle qui reposent sur des axiomes mathématiques, regroupés principalement en trois catégories : les axiomes d'invariance, les axiomes de dominance et les axiomes de sous-groupe (Foster, 2006). Plusieurs études ont adopté l'approche axiomatique pour mesurer la pauvreté multidimensionnelle. Parmi elles incluent les travaux de Sen (1976), qui utilise le taux de pauvreté et l'écart de pauvreté pour construire un IPM. En plus, Bourguignon et Chakravarty (2003) qui construisent l'IPM à partir des indicateurs unidimensionnels de revenu et de l'éducation,

L'approche non axiomatique de mesure de la pauvreté multidimensionnelle repose sur des méthodes empiriques et pragmatiques qui, contrairement à l'approche axiomatique, ne s'appuient pas sur un ensemble de principes formels pour agréger les dimensions de la pauvreté, mais privilégient plutôt l'utilisation directe des données et des indicateurs observés (Bibi, 2002). L'approche non axiomatique regroupe les méthodes basées sur les indicateurs agrégés de bien-être et celles axées sur les données individuelles (Bibi, 2002).

L'approche non axiomatique basée sur les indicateurs agrégés de bien-être utilise des indicateurs agrégés comme les indicateurs agrégés de la Banque mondiale, le PNUD ou toutes autres institutions (Ambapour, 2020). Parmi les indicateurs multidimensionnels agrégés, on a par exemple l'indicateur de développement humain (IDH) et les indicateurs de pauvreté humaine (IPH) (Ambapour, 2020). Cette approche est critiquée, car elle donne des indicateurs qui manquent de spécificité et présente des faiblesses dans le choix des composantes, à la pondération, aux procédures d'agrégation et aux règles d'estimation (Lahrizi, 2018).

Pour l'approche non axiomatique, fondée sur les données individuelles, les principales méthodes sont essentiellement fondées sur l'approche d'entropie et l'approche d'inertie (Lahrizi, 2018). L'approche d'entropie est issue de la mécanique dynamique, elle est exploitée dans le cadre de la théorie statique de l'information (Konde, 2016). Cette méthode a été utilisée par Maasoumi (1986) dans la mesure et la décomposition de l'inégalité multidimensionnelle.

Pour Asselin (2009), l'approche d'inertie propose des méthodes visant à réduire autant que possible l'arbitraire dans le calcul de l'indice composite. L'approche d'inertie, quant à elle, est issue du domaine de la mécanique statique, repose essentiellement sur les techniques d'analyse multidimensionnelle, notamment les analyses factorielles (Lahrizi, 2018). Cette approche offre également la possibilité de sélectionner de manière optimale les dimensions pertinentes de la pauvreté, tout en évitant la redondance de l'information (Lahrizi, 2018). Les principales méthodes utilisées dans la littérature pour mesurer la pauvreté multidimensionnelle sont : l'Analyse en Composantes Principales (ACP) et l'Analyse des Correspondances Multiples (ACM) (Coron, 2020).

Le principe de l'Analyse en Composante Principale (ACP) tout comme l'Analyse des Correspondances Multiples (ACM) repose sur la réduction de la dimensionnalité d'un ensemble de données tout en préservant au maximum l'information (Coron, 2020). Plusieurs études comme celle réalisée par Asselin (2009) qui à l'aide de l'Analyse en Correspondances Multiples (ACM) a construit un IPM au Sénégal et au Vietnam, mais aussi cette approche a été utilisé par Ki et al. (2006) pour analyser la pauvreté multidimensionnelle au Burkina Faso. L'utilisation de l'Analyse en Composante Principale (ACP) est appropriée lorsque les attributs sont des variables quantitatives (Coron, 2020). Cette méthode a été utilisée par Manga et al. (2010) pour analyser la pauvreté multidimensionnelle au Cameroun. L'analyse en correspondance multiple (ACM) est appliquée lorsque les attributs sont des variables catégorielles (Asselin, 2009). Ces deux méthodes présentent des limites lorsque les attributs sont des variables quantitatives et qualitatives (Pagès, 2004). Alors, Escofier (1979) développe l'Analyse Factorielle de Données Mixtes (AFDM), une méthodologie factorielle permettant d'inclure à la fois des variables quantitatives et qualitatives en tant qu'éléments actifs d'une même analyse.

Dans notre étude, la méthode la plus adaptée à notre base de données est l'Analyse Factorielle de Données mixtes (AFDM), car cette méthode de l'approche d'inertie permet une utilisation simultanée des attributs de variables quantitatives et qualitatives en tant qu'éléments actifs d'une même analyse (Escofier, 1979). Cette méthode correspond à la nature mixte (quantitative et qualitative) de notre base de données. À notre connaissance, il existe rarement d'étude d'évaluation de la pauvreté multidimensionnelle utilisant l'Analyse Factorielle de Données Mixtes (AFDM).

IV.3. Relation entre le microcrédit et la pauvreté multidimensionnelle

Afin de mieux comprendre les relations par lesquels le microcrédit influence la pauvreté dans ses multiples dimensions, cette section passe en revue des travaux empiriques sur l'impact du microcrédit sur les dimensions de la pauvreté multidimensionnelle telles que la consommation, la santé, l'éducation et le cadre de vie et le revenu.

IV.3.1 Impact du microcrédit sur la consommation

L'accès au microcrédit permet aux bénéficiaires d'augmenter leur revenu et enfin d'améliorer et de diversifier leur consommation. L'adhésion à un programme de microcrédit conduit à l'amélioration du revenu et entraîne par la suite une augmentation des dépenses alimentaires, ce qui améliore le régime nutritionnel des ménages (Mcknelly et Dunford, 1998).

Cette première relation entre le microcrédit et le revenu est montrée par Hulme et Mosley (2006) à travers des études d'impact de treize (13) institutions de microfinances intervenant dans sept (7) pays (l'Indonésie, le Kenya, la Bolivie, le Malawi, le Bangladesh, l'Inde et le Sri Lanka) entre 1989 et 1993. Ils constatent que l'octroi des microcrédits augmente directement et indirectement le revenu des emprunteurs pauvres. Les prêts augmentent directement le revenu des bénéficiaires, car les prêts accordés entrent directement dans le portefeuille des bénéficiaires et indirectement, car les prêts sont utilisés dans les activités productives développées par les bénéficiaires et les gains de ses activités améliorent leur revenu. Cette étude explique que, le microcrédit a permis une augmentation moyenne des revenus des bénéficiaires par rapport au groupe de contrôle allant de 10 à 12 % en Indonésie et d'environ 30 % au Bangladesh et en Inde.

La seconde relation entre l'augmentation du revenu et l'amélioration de la consommation est montrée par Robleh (2015), à travers une étude sur l'impact du microcrédit sur la pauvreté en Djibouti. Cette étude montre que, le revenu des emprunteurs est utilisé pour l'essentiel dans les dépenses de consommation des ménages. Les bénéficiaires utilisent leurs revenus supplémentaires pour améliorer leur alimentation. 63 bénéficiaires ont déclaré avoir amélioré la qualité de leur alimentation et aussi avoir augmenté le nombre de repas par jour.

En outre, la relation entre le revenu et la consommation est montrée par Pitt et Khandker (1998) au Bangladesh. Cette étude montre également que le microcrédit augmente directement le revenu et indirectement à travers les activités génératrices de revenu. Ce revenu est par la suite utilisé en grande partie dans les dépenses d'alimentation du ménage. Cette étude explique qu'au Bangladesh, un emprunt de 100 Taka contracté par une femme permet d'augmenter la consommation annuelle du ménage de 18 Taka. Ce qui veut dire que, 18% du microcrédit contracté est utilisé pour la consommation du ménage. Enfin, Adjou et Nemiri (2021) montrent que, le microcrédit participe à la réduction de la pauvreté à travers la consommation alimentaire. De fait, pour eux, le microcrédit permet de financer les petites activités productives qui génèrent des revenus permettant aux bénéficiaires de consommer et de s'assurer une sécurité alimentaire.

IV.3.2 Impact du microcrédit sur la santé

L'accès au microcrédit permet aux bénéficiaires du microcrédit d'augmenter leur revenu et enfin améliorer leur état de santé. Cette première relation entre le microcrédit et le revenu est montrée par Sonkeng et al. (2018) à travers une étude menée au Cameroun. Ils montrent que, le microcrédit impact positivement le revenu de façon directe pour constituer un capital financier et indirect à travers l'auto emploi et emplois induits. En fait, le microcrédit permet d'avoir un capital financier pour entreprendre ou pour financer les microentreprises et les activités génératrices de revenu. Les entreprises créées offrent un emploi aux investisseurs qui recrutent à leur tour le personnel et cette situation est connue sous le terme d'emplois induits. L'emploi créé permet d'améliorer leur revenu.

Littlefield et al. (2003) expliquent que, la maladie est généralement la crise la plus importante pour les familles pauvres, les décès dans la famille, l'interruption du travail en cas de maladie et les dépenses liées aux soins de santé peuvent épuiser les revenus et les économies. Alors, l'accès au microcrédit permet aux ménages de disposer directement de revenu leur permettant de se soigner rapidement et maintenir une bonne santé dans le futur. Cette relation est montrée par Bzeouich (2019) dans une étude sur l'évaluation de l'impact de l'accès au microcrédit sur le bien-être social des ménages bénéficiaires en Tunisie. Cette étude montre que l'accès au microcrédit permet au bénéficiaire de consulter les centres de santé, ce qui améliore leurs conditions de santé et celles de leur famille. Donc, qu'il y a une relation positive et significative entre le microcrédit et l'état de santé des bénéficiaires.

En plus, la relation positive entre le microcrédit et la santé est montrée par Soulama (2005) dans une étude sur les bénéficiaires du FAARF (Fonds d'Appui aux Activités Rémunératrices des Femmes) au Burkina Faso. Cette étude montre que, l'accroissement du revenu de ces bénéficiaires est destiné à l'amélioration du bien-être. Le microcrédit permet aux bénéficiaires de consulter les centres de santé et d'assurer les frais de santé des membres de la famille en cas de maladie. Les résultats de l'étude d'impact ont montré un impact positif et significatif sur la santé des ménages bénéficiaires. Cette même relation est observée par Sulemana et al. (2023) dans une étude d'impact du microcrédit sur les bénéficiaires de l'institution de microfinance MASLOC dans le district de Wa West au Ghana sur la pauvreté.

IV.3.3 Impact du microcrédit sur l'éducation

L'accès au microcrédit permet aux bénéficiaires du microcrédit d'augmenter leur revenu et enfin améliorer l'éducation de leur enfant. La relation positive entre le microcrédit et le revenu est observée par Banerjee et al. (2014) à travers une évaluation randomisée à Hyderabad en Inde. Cette étude montre que, le microcrédit augmente indirectement le revenu des bénéficiaires. En effet, les microcrédits permettent une intensification des activités commerciales en augmentant les actifs commerciaux et favorisent la création de nouvelles entreprises et de nouveaux emplois. L'évaluation a montré une augmentation des profits, donc une augmentation des revenus des bénéficiaires.

Cette seconde relation entre le revenu l'éducation suite à l'accroissement du revenu par le microcrédit est montrée par Robleh (2015) à travers une étude sur l'impact du microcrédit sur la pauvreté en Djibouti. Il montre que l'accès au microcrédit hausse le revenu à travers les activités génératrices de revenu et permet aux ménages pauvres de payer les frais de scolarité des enfants. Dans son étude, l'évaluation montre que, les quatre cinquièmes (4/5) des enfants sont scolarisés pour la majorité des femmes sondées. Cette même relation a été observée au Togo par Segbedji et Eggoh (2022) qui montrent que, grâce au revenu généré indirectement à travers l'emploi ou les activités génératrices de revenu, les ménages pauvres assurent mieux la scolarité de leurs enfants. L'évaluation de l'impact de la microfinance à travers le microcrédit sur la pauvreté a montré que le microcrédit a un impact positif sur la réduction de la pauvreté en passant par le canal de

l'éducation. En effet, l'augmentation du revenu améliore la scolarisation des enfants, surtout les jeunes filles.

Par ailleurs, Chowdhury et Bhuiya (2001) à travers une étude longitudinale menée dans la région couverte par BRAC au Bangladesh. Leur étude montre que, l'accroissement du revenu des bénéficiaires a eu un impact significatif sur l'éducation de leur enfant. L'augmentation du revenu leur permet d'envoyer les enfants à l'école, mais aussi l'augmentation du revenu leur permet de payer les fournitures scolaires comme les manuels scolaires, ce qui participe à leur bonne éducation. En effet, l'évaluation du programme montre que, la proportion des enfants de 11 à 14 ans des ménages bénéficiaires du microcrédit, qui possèdent des compétences de base en lecture, écriture et calcul est passée de 12 % au moment du lancement du programme à 24 % en 1995. Seulement 14 % des enfants de ménages non membres ont réussi les tests visant à vérifier leurs acquis scolaires en 1995.

IV.3.4 Impact du microcrédit sur le cadre de vie

L'idée de base de la relation entre le microcrédit et le cadre de vie des bénéficiaires est que le microcrédit aide les pauvres à accumuler du capital et donc à investir dans l'amélioration de leurs conditions de vie (McIntosh et al., 2011).

La première relation entre le microcrédit et le revenu est montée par MckNelly et Dunford (1998) dans une autre étude consacrée aux clients de Freedom from Hunger, au Ghana. Cette étude a établi que les bénéficiaires du programme ont accru leurs revenus indirectement à travers les activités génératrices de revenus. En fait, l'évaluation du programme a montré un écart de 18 dollars entre les bénéficiaires et les non-bénéficiaires c'est-à-dire que, les bénéficiaires ont 36 dollars contre 18 dollars pour les non-bénéficiaires. Les bénéficiaires ont également diversifié leurs sources de revenus (agriculture, la vente de nourriture cuite). Parmi les bénéficiaires, 80 % d'entre eux ont développé des sources de revenus secondaires, contre 50 % des non-clients.

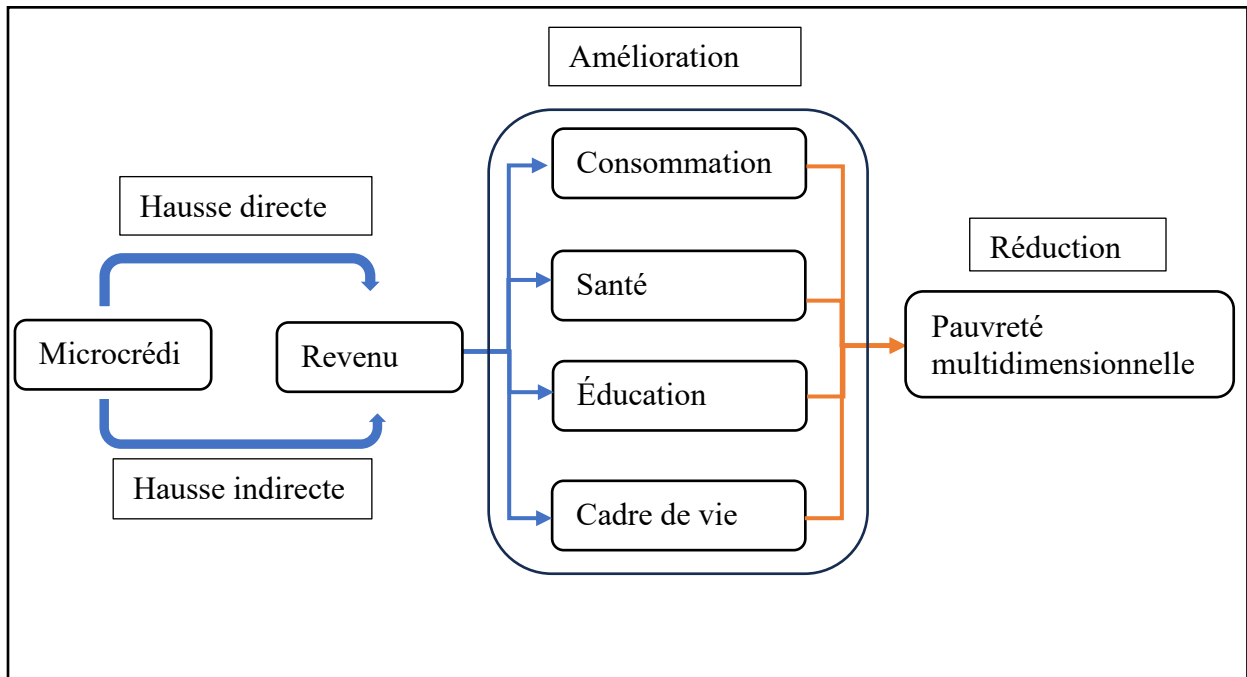
Ensuite, la relation entre le revenu et le cadre de vie est montrée par Barnes et al. (2001) à travers une étude menée en Ouganda. Cette étude montre que, les bénéficiaires ont accumulé plus d'actifs utiles à un bon niveau de vie, comme un four ou un réfrigérateur, par rapport aux ménages non bénéficiaires grâce à l'augmentation de leur revenu. En plus, ils constatent que ces biens durables

acquis grâce au microcrédit sont par la suite utilisés comme garantie pour bénéficier d'autres crédits. Ces actifs servent de réserve de richesse, car ils sont parfois vendus pour répondre à des besoins en espèces du ménage (Barnes et al., 2001). Cette même relation est montrée par Sulemana et al. (2023) à travers une évaluation de l'impact de l'institution de microfinance MASLOC dans le district de Wa West au Ghana. Ils montrent que le microcrédit a permis d'avoir des fonds et investir dans leurs activités génératrices de revenu et ces revenus leur ont permis d'acquérir des actifs, notamment des terres, des outils agricoles, des biens ménagers et du bétail. Ces actifs servent de filet de sécurité financière en période difficile et sont vendus pour répondre aux besoins du ménage.

La microfinance à travers le microcrédit joue un rôle important dans le financement de l'accès au logement adéquat, l'accès aux services d'assainissements plus adéquats au profit des bénéficiaires (Merrill, 2012). L'augmentation de revenu permet aux bénéficiaires, en plus d'acquérir des actifs, d'améliorer leur logement. Cette relation entre le revenu et amélioration du cadre de vie est montrée par Doligez (1996) dans une étude portant sur l'évaluation d'impact socioéconomique de trois réseaux de microfinance : La Faitière des Caisses d'Épargne et de Crédit Agricole Mutuel du Bénin (FECECAM-BENIN), le Crédit Rural de Guinée (CGR) et le Fonds de Développement Local de l'institut Nitlapan au Nicaragua (FDL). Il montre qu'en Guinée, 30% du revenu des gains dégagés par les bénéficiaires suite à la réalisation des activités productives est en priorité affectées à l'amélioration de l'habitat comme la construction et la réfection. Cette même relation est montrée par Bzeouich (2019) dans une étude sur l'évaluation de l'impact de l'accès au microcrédit sur le bien-être social des ménages bénéficiaires en Tunisie. L'étude explique que, les bénéficiaires améliorent leur revenu surtout à travers les activités génératrices de revenu et par la suite ce revenu est utilisé pour améliorer l'état de leur logement par exemple la rénovation de leur domicile.

En résumé, la figure 1 ci-dessus résume les différentes relations entre le microcrédit et la pauvreté multidimensionnelle à travers les dimensions suivantes : le revenu, la consommation, la santé, l'éducation et le cadre de vie.

Figure 1 : Résumé de la relation perçue entre le microcrédit et la pauvreté multidimensionnelle



Source : Auteur.

IV.4. Les effets néfastes du microcrédit sur la pauvreté multidimensionnelle

Le microcrédit permet aux bénéficiaires d'augmenter leur revenu, directement et indirectement à travers les activités génératrices de revenu, afin d'améliorer leur bien-être et réduire la pauvreté multidimensionnelle. Cependant, le microcrédit présente des limites dont fondamentalement le surendettement (Bayo, 2022). Des emprunteurs sont surendettés s'ils ont des difficultés à rembourser leurs prêts (Schicks et Rosenberg, 2011).

L'incapacité à rembourser les prêts entraîne des conséquences néfastes sur le bien-être et augmente la pauvreté multidimensionnelle. Dans la société, le défaut de remboursement est source de déshonneur, de discrédit et même une source de perte de dignité (Bayo, 2022). Pour préserver leur dignité sociale, certains emprunteurs sont amenés à réduire leur consommation alimentaire, déscolariser leurs enfants ou vendre des actifs productifs afin de pouvoir rembourser les prêts (Schicks et Rosenberg, 2011). En outre, le défaut de remboursement se répercute durablement sur la santé mentale et physique des emprunteurs Schicks et Rosenberg (2011), et dans les cas extrêmes peut les conduire à se suicider (Ashta et al., 2011). De plus, le défaut de remboursement entraîne une vulnérabilité économique (Banerjee et Jackson, 2017). Ainsi, le surendettement dégrade le bien-être et aggrave la pauvreté multidimensionnelle. Dans ce cas, le microcrédit, considéré comme une mesure stratégique de réduction de la pauvreté, peut-être une mesure d'aggravation de la pauvreté multidimensionnelle.

Le surendettement, qui rend l'impact du microcrédit nul voir négatif sur la réduction de la pauvreté multidimensionnelle s'explique par plusieurs facteurs. Des facteurs propres aux bénéficiaires et des facteurs exogènes peuvent mettre en mal la capacité du bénéficiaire à rembourser le prêt et occasionner le surendettement. Parmi les facteurs propres aux bénéficiaires qui peuvent favoriser le surendettement, il y a d'abord, lorsque les prêts sont complètement utilisés pour les dépenses du ménage (Bayo, 2022 ; Banerjee et Jackson, 2017). En effet, les prêts utilisés pour les dépenses de consommation favorisent le surendettement dans la mesure où à l'échéance du microcrédit l'emprunteur n'ayant pas de source de revenu lui permettant de rembourser son crédit, automatiquement se retrouve dans l'incapacité d'honorer son engagement. Selon Bateman (2010), l'utilisation du microcrédit pour financer l'achat de biens de consommation courante entraîne un cycle d'endettement. En effet, lorsque le bénéficiaire contracte le microcrédit pour financer l'achat de biens de consommation et n'a pas de source de revenus pour rembourser à l'échéance, le

bénéficiaire peut contracter un nouveau prêt dans une autre institution de microfinance pour rembourser le premier emprunt et cela crée un cycle d'endettement.

Ensuite, l'affectation du microcrédit à des investissements de faible rentabilité (Bayo, 2022). En effet, le microcrédit est souvent critiqué d'avoir des taux d'intérêt exorbitants (Boyé et al., 2011). L'exemple emblématique de la Grameen Bank est une caractéristique à cet égard, des taux d'intérêt autour de 20 % sont la règle (Hofmann et Marius-Gnanou, 2010). Les taux d'intérêt du microcrédit élevé conduisent à des investissements dont la rentabilité est incertaine et le risque de rembourser est faible, voire incertain, ce qui entraîne des situations de non-remboursement des prêts. Servet (2006) fait remarquer que, les taux d'intérêt élevés engendrent des taux de profit négatifs. Lorsque le taux de rentabilité des activités génératrice de revenu sont inférieurs au taux d'intérêt du microcrédit, l'emprunteur se trouve dans une situation de profit négatif donc incapable de rembourser son prêt.

Par ailleurs, lorsque les investissements sont réalisés dans des projets dont les résultats ne sont perceptibles qu'à long terme, cela est source de surendettement (Servet, 2006). De fait, les périodes de remboursement du microcrédit sont relativement de court terme (Dahoun et al., 2013). Dans ce cas, le prêt peut arriver à l'échéance avant que le projet ne commence à produire des résultats, ce qui peut faciliter le surendettement.

En outre, la saturation du marché et le mimétisme des activités engendrent des activités génératrices de revenu non rentable (Soulama, 2005). Cela entraîne le surendettement. En fait, de nombreux bénéficiaires de microcrédit souvent manquent de compétences entrepreneuriales, se lancent dans des activités similaires à celles déjà existantes dans la localité, par exemple le petit commerce, vente de denrées, de nourritures, de coiffure (Chliova, 2015). Soulama (2005, p.145) relate le témoignage d'une bénéficiaire qui dit « Avant, je faisais du gâteau et ça marchait bien. Maintenant toutes les femmes se sont lancées dans le gâteau et ça ne se vendait plus bien. Ensuite, j'ai préparé du riz le jour de marché, là encore beaucoup de femmes se sont mises à en préparer. Alors, j'ai laissé tomber ». Ce mimétisme conduit à une concentration excessive d'activités identiques dans un même espace, provoquant ainsi une saturation de l'offre, une concurrence accrue créant ainsi des méventes. La saturation du marché de l'offre par le mimétisme à défaut d'une demande moins importante conduit à l'échec de l'activité (Bateman, 2010). L'échec de l'activité pourrait mettre

automatiquement le bénéficiaire dans une situation d'incapacité de rembourser le prêt, ce qui peut engendrer le surendettement.

Parmi les facteurs exogènes qui peuvent favoriser le surendettement des bénéficiaires, figurent d'une part, les chocs auxquels les emprunteurs sont parfois confrontés, telles que, de lourdes dépenses imprévues liées à un accident, un problème de santé ou à des obligations funéraires (Schicks et Rosenberg, 2011). En fait, face à ces situations d'imprévus, les ménages s'endettent afin de pouvoir faire face, et à l'échéance lorsque le ménage n'arrive pas à payer la dette il pourrait contracter d'autres prêts pour rembourser son premier emprunt ce qui entraîne le surendettement et s'installe un cycle d'endettement. D'autre part, les chocs comme des catastrophes naturelles ou des conflits peuvent entraîner le surendettement (Schicks et Rosenberg, 2011 ; Banerjee et Jackson, 2017). En effet, les bénéficiaires contractent le microcrédit pour investir dans l'agriculture (achat des intrants agricoles, les insecticides, etc.) et les aléas climatiques peuvent provoquer des sous-productions donc des quantités insuffisantes pour vendre et rembourser le prêt cela entraîne le surendettement. Aussi, les conflits peuvent provoquer des déplacements des populations entraînant les abandons des activités génératrices de revenus, ce qui peut favoriser le surendettement.

V. Méthodologies empiriques

Cette section présente la méthodologie adoptée pour analyser la contribution du microcrédit à la réduction de la pauvreté multidimensionnelle en expliquant la constitution de l'échantillon d'analyse, la construction de l'IPM et la méthode d'estimation de la contribution du microcrédit à la réduction de la pauvreté multidimensionnelle.

V.1. Constitution de l'échantillon d'analyse

Nous présentons dans cette section la constitution de l'échantillon utilisé dans l'analyse, en commençant par une description de la base de données mobilisée (EHCVM 2021-2022), suivie des critères et étapes ayant permis de définir notre échantillon.

V.1.1 Description de la base de données.

L'EHCVM est une initiative conjointe de la commission de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) et de la Banque mondiale (INSD, 2024c). Elle est réalisée dans le cadre du Programme d'Harmonisation et de Modernisation des Enquêtes sur les Conditions de Vie des Ménages au sein des États membres de l'UEMOA (PHMECV) par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD, 2024c).

L'objectif principal de EHCVM est de produire des indicateurs pour le suivi et l'évaluation de la pauvreté et des conditions de vie des ménages (INSD, 2024c). Elle vise aussi à fournir des données pour l'évaluation des politiques publiques (INSD, 2024c). L'EHCVM comporte deux principaux questionnaires. Un questionnaire ménage, administré à chaque ménage de l'échantillon et un questionnaire communautaire ayant un volet sur les prix, administré au niveau de chaque unité primaire de sondage (INSD, 2024c). L'enquête couvre l'étendue du territoire national c'est-à-dire les 13 régions administratives (INSD, 2024c). Nous intéressons sur le questionnaire ménage, car il contient les informations nécessaires dont nous avons besoin pour mener notre étude. Le questionnaire ménage fournit les informations sur les dimensions suivantes, démographie, éducation, santé, emploi, revenus hors emploi, épargne et crédit, consommation alimentaire, sécurité alimentaire, consommation non alimentaire, entreprises non agricoles, logement, biens du ménage, transferts, chocs et stratégies de survie, filets de sécurité, agriculture, élevage, pêche, équipements agricoles et la pauvreté (INSD, 2024c).

L'EHCVM-2 2021-2022 est basé sur un échantillon de ménages à partir d'une nouvelle base d'échantillonnage par rapport à la première édition de l'EHCVM-1 2018/19 et comprend un total de 7 200 ménages (INSD, 2024c). La base de sondage de l'EHCVM-2 comprend une liste de toutes les Zones de Dénombrement (ZD) du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2019. Le plan de sondage adopté est celui d'un sondage stratifié à deux degrés (INSD, 2024c).

Au cours de la première étape, 600 Zones de Dénombrement (54.67% en milieu urbain et 45.33% en milieu rural) sont sélectionnées proportionnellement en fonction de leur taille en termes de nombre de ménages dérivés de la cartographie (INSD, 2024c). Au cours de la deuxième étape, un échantillon de 7 200 ménages, soit 12 ménages par Zone de Dénombrement, sont sélectionnés en

utilisant un échantillonnage systématique à probabilité égale dans chaque Zone de Dénombrement (INSD, 2024c). La taille finale de l'échantillon est de 7 176 ménages (54.67% ménages urbain et 45.33% de ménages ruraux), dont 3 585 ont été interrogés dans la première vague et 3 591 dans la deuxième vague (INSD, 2024a). Les opérations de collecte de données sur le terrain ont été effectuées au cours de l'année 2021-2022. La première vague est réalisée entre août 2021 et décembre 2021 et la deuxième vague est réalisée entre avril 2022 et juillet 2022 (INSD, 2024a). Le taux de participation de l'enquête est de 99.7%, ce qui indique que le biais de non-réponses est minime, ce qui permet ainsi de valider tous les indicateurs calculés à base de cette enquête (INSD, 2024c). Cependant, au regard de la situation sécuritaire, cette méthode pourrait entraîner une présence potentielle de biais de couverture à cause des zones à forts défis sécuritaires et les ménages déplacés en raison de la situation sécuritaire.

V.1.2 Échantillon

Notre échantillon est construit sur la base de l'EHCVM 2021-2022. La construction de la base de données de notre échantillon a consisté à identifier dans toute la base de données de l'EHCVM 2021-2022 composée de vague 1 et 2 toutes les personnes ayant contracté ou reçu un microcrédit (microcrédit individuel) auprès d'une institution de microfinance. En effet, elle a consisté spécifiquement à identifier toute personne ayant contracté un microcrédit auprès d'une institution de microfinance à l'aide de la question numéro 12 de la section 6. Cette étape est réalisée à l'aide du logiciel Excel. Le nombre de personnes ayant contracté un crédit auprès d'une institution de microfinance est de 173, après traitement de la base de données nous avons retenu 172 personnes, car un bénéficiaire présente une valeur aberrante de montant de microcrédit (250 FCFA), donc l'effectif de notre échantillon est constitué de 172 bénéficiaires de microcrédit. Ces bénéficiaires n'ont pas contracté de prêt auprès d'autres institutions financières. Notre échantillon est composé de 38.95% de femmes et 61.05% d'hommes. Selon le milieu de vie de ces bénéficiaires, 44.76% vivent en milieu rural et 55.24 % vivent en milieu urbain.

Toutefois, notre base de données est de nature transversale qui a des informations sur les conditions de vie des ménages de l'année 2021-2022 et ne fournit pas des informations sur l'historique des emprunts de microcrédit des périodes précédentes. Alors, l'analyse faite avec ces données est de

nature statique et ne peut envisager une analyse dynamique ou de long terme de la contribution du microcrédit sur la réduction de la pauvreté multidimensionnelle.

V.2. Construction de l'indicateur de pauvreté multidimensionnelle (IPM)

Cette section est consacrée à la description des étapes de construction de l'IPM, notamment le choix des dimensions et la méthode de calcul de l'IPM.

V.2.1 Dimensions

Dans notre étude, nous adopterons l'approche multidimensionnelle de la pauvreté basée sur les capacités, qui apprécie le bien-être dans son ensemble c'est-à-dire, en plus du revenu, prend en compte des dimensions comme l'éducation, la santé, le cadre de vie, les actifs du ménage contrairement à l'approche monétaire qui donne beaucoup plus d'importance aux ressources financières. En plus, cette approche constitue un cadre élargi et normatif pour l'évaluation des questions liées aux bien-être (Fusco, 2007).

Mais cette approche, basée sur les capacités, rencontre des difficultés pour mesurer la pauvreté multidimensionnelle. L'une des questions importantes qui se dégagent est : qu'elles sont les dimensions à prendre en compte dans la mesure de la pauvreté multidimensionnelle ? À noter qu'il n'existe pas une liste exhaustive de dimensions pour l'IPM, mais aussi il manque de méthode unanime clairement définie sur la sélection des dimensions de la pauvreté multidimensionnelle. Néanmoins, d'autres chercheurs proposent des dimensions principales à prendre en compte lors de l'élaboration d'un IPM comme la santé, l'éducation, et la condition de vie (Alkire et al., 2018). Le PNUD utilise les dimensions définies par Alkire et Santos (2011) pour calculer l'IPM des pays. Dans notre cas, les dimensions santé, éducation, cadre de vie et revenu expliquées ci-dessous sont utilisées.

D'abord, selon l'article 25 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, la santé est considérée comme un droit et occupe une place importante dans le bien-être. La dimension de la santé est largement prise en compte au niveau des ODD particulièrement l'ODD 3 qui stipule une bonne santé et bien-être pour tous (Nations unies, 2024b). La dimension santé est considérée comme l'une des plus socialement indispensable à l'atteinte d'une certaine qualité de vie (Ki et al.,

2006). L'accès des populations aux services de santé, ou la santé pour tous est une priorité pour l'État Burkinabé (INSD, 2023a). Cette dimension est aussi prise en compte dans le calcul de l'IPM dans le cas du Burkina Faso comme celui calculé Nikiema et al., (2024), mais celui calculé par Couchoro et Gbandi (2018) dans l'espace CEDEAO. La dimension santé est prise en compte dans le calcul de l'IPM des pays en développement par le PNUD. Une dimension importante pour des populations et particulièrement les pauvres exclues du système financier traditionnel. Cependant, la santé est une des dimensions les plus difficiles à mesurer individuellement, car il n'existe pas d'indicateurs de santé comparables à tous les bénéficiaires du microcrédit. Nous mesurons cette dimension par « le lieu de consultation pour la première fois que le bénéficiaire est tombé malade ». Le choix de cet indicateur se justifie par le fait qu'avec le lieu de consultation à savoir un centre de santé publique ou privé nous puissions caractériser les bénéficiaires de microcrédit. Il est souvent observé que, les frais de consultation dans les centres de santé privés au Burkina Faso sont supérieurs à ceux des centres publics.

Ensuite, la dimension éducation occupe une place fondamentale dans le développement des humains. Selon la théorie du capital humain, l'éducation est directement liée au bien-être en considérant que l'investissement éducatif améliore à la fois la productivité économique et la qualité de vie des individus (Becker, 1994). Par ailleurs, l'éducation est considérée comme un droit universel selon l'article 26 de la Déclaration universelle des droits de l'homme. La dimension éducation constitue l'un des principaux domaines privilégiés par l'approche multidimensionnelle (Ki et al., 2006). Elle occupe la quatrième place des ODD (Nations unies, 2024b). L'éducation occupe une place importante dans le bien-être, raison pour laquelle le gouvernement du Burkina Faso s'inscrit dans le cadre des ODD et fait l'éducation pour tous un objectif d'État (INSD, 2023a). Cette dimension est aussi prise en compte dans le calcul de l'IPM par Couchoro et Gbandi (2018) et par Nikiema et al. (2024), mais aussi dans le calcul de l'IPM par le PNUD. Nous mesurons cette dimension par un indicateur comme l'alphabétisation. Ce choix d'indicateur peut être justifié par le fait qu'il y a un lien étroit entre l'alphabétisation et la capacité à profiter des services publics et des opportunités économiques. L'analphabétisme constitue un facteur d'exclusion économique et sociale, notamment dans les activités dont la production repose sur des spécifications écrites (Lazhar, 2020).

En outre, la dimension cadre de vie ou condition de vie constitue une dimension essentielle de la pauvreté multidimensionnelle Ki et al. (2006), car il reflète directement les conditions matérielles dans lesquelles évoluent les bénéficiaires du microcrédit. Avoir un cadre de vie agréable fait partie des besoins nécessaires pour une vie décente. L'indice de pauvreté multidimensionnelle prend en compte six indicateurs relatifs au cadre de vie. Nous mesurons cette dimension à travers six indicateurs s'appuyant sur le logement, le mode d'élimination des ordures, le mode d'évacuation des excréments, le combustible de cuisine, les biens du ménage et l'internet. Ces éléments sont déterminants pour un cadre de vie saine. D'abord, l'accès à un logement de bonne qualité a été considéré comme une cible importante à atteindre au niveau de l'ODD 11 (Villes et communautés durables) d'ici 2030. Le logement est un bien indispensable à l'épanouissement de tout individu. Il est un préalable qui peut faciliter l'accès aux autres services sociaux de base (INSD, 2023a). L'indicateur lié au logement permet d'identifier les bénéficiaires qui vivent dans des logements dont les matériaux sont en banco ou en dur. Ensuite, le mode d'élimination des ordures, le mode d'élimination des excréments sont considérés comme des cibles à atteindre au niveau de l'ODD 6 (Eau propre et assainissement) (Nations unies, 2024b). Ces cibles participent à un cadre de vie agréable et saine pour mener une vie décente. Chacun des indicateurs liés au mode d'élimination des ordures et des excréments permet d'identifier les ménages qui évacuent sainement leurs ordures et les excréments du ménage. Enfin, l'indicateur lié au combustible de cuisine permet d'identifier les ménages qui utilisent le gaz ou des combustibles solides pour la cuisine. L'indicateur lié au bien du ménage permet d'identifier les ménages qui utilisent un véhicule pour se déplacer. L'indicateur lié à l'internet permet d'identifier les ménages connectés au réseau internet.

Par ailleurs, la dimension revenue est le plus souvent écartée dans la construction de l'IPM. La pauvreté est un concept multidimensionnel, donc y compris la dimension revenue, et le plus souvent, l'absence de revenu est à l'origine de toutes sortes de privations (Sen, 2000). La prise en compte de cette dimension dans le calcul de l'IPM des bénéficiaires de microcrédit revêt d'une importance considérable pour les personnes exclues du système financier traditionnel. Dans la vie quotidienne des bénéficiaires, le revenu joue un rôle majeur dans l'amélioration du niveau de vie, car, il permet de consommer, de se soigner, de se former (Renaud, 2007 ; Littlefield et al., 2003). L'indicateur permettant de mesurer le revenu dans le calcul de l'IPM est la consommation alimentaire et non alimentaire.

Toutefois, l'un des problèmes que rencontrent les IPM surtout au niveau de la pauvreté est la redondance des variables. Étant donné qu'il n'y a pas de listes exhaustives de réalisations ou d'accomplissement, il peut y arriver que l'IPM soit surchargé et n'apporte pas assez d'informations et affecte négativement la qualité de l'IPM. Pour éviter cela, nous avons utilisé l'AFDM d'une part pour visualiser ces variables dans un plan à deux dimensions afin de vérifier la redondance des variables. Le résultat montre une absence de redondance dans la sélection des variables pour la construction de l'IPM (Annexe 3), car il n'y a pas de variables qui se chevauchent. D'autre part, nous avons calculé la contribution de chaque variable dans la formation des sept composantes principales retenues pour la construction de l'IPM. Nous remarquons que les variables ont toutes des contributions différentes et les plus grandes contributions des différentes variables sont toutes différentes dans chacune des composantes principales (Annexe 4). En plus, nous avons vérifié la cohérence de ces variables à travers les modalités de chaque variable. Pour ce faire, toutes ces variables doivent obéir le principe de la « Cohérence Ordinale sur le Premier Axe (COPA) », qui décrit une situation de bien-être ou de pauvreté (Asselin, 2009). Les variables qui respectent ce principe obéissent à la règle selon laquelle le bien-être des ménages s'améliore en passant d'une situation de pauvreté à une situation de non-pauvreté tout au long du premier axe. Nous constatons que toutes les variables respectent ce principe et il n'y a pas de redondance au niveau des modalités des variables (Annexe 8).

Le tableau ci-dessous résume les dimensions, les variables et les modalités tirées de la base de données de l'EHCVM 2021-2022, pour le calcul de l'IPM. Les variables sont individuelles et correspondent aux bénéficiaires de microcrédit. Les 8 premières variables sont des variables catégorielles codées sous forme binaire 0 ou 1. La dernière variable est une variable continue, mais qui varie entre 0 et 1 après normalisation. Nous normalisons les données de cette variable car nous voulons avoir toutes les données sur une même échelle. Cette codification 0 ou 1 veut dire : une meilleure situation si la réponse du bénéficiaire tend vers 0 et moins meilleure si elle tend vers

Tableau 1: Récapitulatif des variables de l'IPM

Dimensions	Sous dimensions	Variabes	Modalités
Santé	Consultation des services de santé	Lieu de consultation consulté pour la première fois de maladie (S3.q07)	Privé : 0
			Public : 1
Éducation	Alphabétisation	Alphabétisation : lire/écrire/compréhension (V2191)	Oui : 0 Non : 1
Cadre de vie	Logement	Type de logement (S11.q01)	Matériaux en Dur : 0 Matériaux en banco : 1
	Mode d'élimination des ordures	Des ordures évacuées sainement (V2133)	Oui : 0 Non : 1
	Mode d'évacuation des excréments	Excréments évacués sainement (V2135)	Oui : 0 Non : 1
	Combustible de cuisine	Utilise le Gaz comme un des principaux combustibles utilisés par le ménage (S11.q52)	Oui : 0 Non : 1
	Bien du ménage	Utilisation de voitures par le ménage (V2143)	Oui : 0 Non : 1
	Internet	Le ménage est connecté à internet (S11q45)	Oui : 0 Non : 1
	Revenu	Dépenses de consommation	Dépenses de Consommation alimentaire et non alimentaire (V2107)

Source : Auteur, réalisé à partir des données de l'EHCVM 2021-2022

V.2.2 Méthodes de calcul

Nous calculons notre propre IPM parce que notre étude est spécifique, portant sur les bénéficiaires de microcrédit et il n'existe pas d'IPM individuel traduisant le bien-être des bénéficiaires de microcrédit. Les IPM existants sont d'ordre général ne tenant pas compte de la spécificité des bénéficiaires du microcrédit. Par exemple l'indicateur de développement humain (IDH) qui utilise trois dimensions que sont l'éducation, la santé, et le revenu national brut par habitant qui nous paraît insuffisant pour apprécier le bien-être des bénéficiaires de microcrédit, car il y a des dimensions importantes qui impactent le bien-être qui ne sont pas intégrés, mais aussi utilise un revenu par tête qui est général et ne tient pas compte des inégalités de revenu, en plus, l'IDH est une moyenne pour un pays ; il ne signifie pas que tout le monde vit de cette façon. Alors, cet indicateur ne traduit pas la réalité des bénéficiaires de microcrédit. À notre connaissance l'indicateur de pauvreté individuel existant est celui déterminé par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie, mais, il est unidimensionnel prenant en compte uniquement le revenu ou la consommation.

La construction de l'IPM repose sur l'approche d'inertie qui identifie et agrège plusieurs dimensions du bien-être, permettant ainsi d'évaluer les « réalisations » des bénéficiaires du microcrédit (Lahrizi, 2018). La méthodologie de construction de l'IPM est basée sur l'approche factorielle. Le choix porté à cette méthodologie s'explique par le fait qu'elle permet d'éliminer autant que possible l'arbitraire dans le calcul de l'IPM (Asselin, 2009). Plusieurs études comme celles menées par Ki et al. (2006) et Randriamanampisoa (2011) ont utilisé cette approche pour construire un IPM. Cependant, nous utilisons une méthode factorielle d'agrégation des dimensions de la pauvreté autre que celles des méthodes orthodoxes utilisées dans les études déjà réalisées pour mesurer la pauvreté multidimensionnelle au Burkina Faso : l'analyse factorielle de donnée mixte (AFDM).

Nous utilisons l'Analyse Factorielle de Donnée Mixte dans le logiciel R sous le package FactomineR pour calculer notre IPM. Nous utilisons cette méthode, car, notre base de données est mixte c'est dire composée de données qualitatives (catégorielles) et quantitatives. La méthode factorielle adaptée à cette base de données est l'analyse factorielle de donnée mixte (Pagès, 2004).

À notre connaissance, il existe très peu d'étude qui a utilisé l'Analyse Factorielle de Donnée Mixte pour construire un IPM.

Après la réalisation de l'Analyse Factorielle de Données Mixte, nous remarquons que toutes nos variables catégorielles respectent le principe de la « Cohérence Ordinale sur le Premier Axe (COPA) », qui décrit une situation de bien-être (ou de pauvreté) (Asselin, 2009). Les variables qui respectent ce principe obéissent à la règle selon laquelle le bien-être des ménages s'améliore en passant d'une situation de pauvreté à une situation de non-pauvreté tout au long du premier axe considéré comme l'axe de pauvreté.

Ensuite, nous avons choisi les composantes principales pour la construction de l'IPM. Plusieurs critères existent dans la littérature pour sélectionner le nombre de composantes principales, par exemple la méthode de la variance cumulée, la méthode de coude, la règle de Kaizer, etc. Dans notre cas, nous utilisons la règle de la variance cumulée, car elle nous permet de maximiser la quantité d'inertie. L'objectif est de construire un IPM qui a le maximum d'information possible des variables. Notre méthode est différente des méthodes les plus utilisées dans les études de mesures de pauvreté multidimensionnelle. Notre IPM individuel est la somme pondérée des poids des composantes principales et des scores individuels, ce qui est différent des méthodes utilisées par Ki et al. (2006) ; Asselin (2009) ; Randriamanampisoa (2011) et Nikiema et al. (2024). Pour la méthode de sélection des composantes principales, il est communément utilisé une variance cumulée de 90 %, parfois 80 % (OCDE, 2008). Nous retiendrons les sept premières composantes principales issues de l'AFDM qui expliquent à 91.08 % de la variance expliquée (Annexe 6 et 7). Par ailleurs, ce choix se renforce, car, au-delà de la septième composante principale l'inertie tend à se stabiliser ce qui signifie que la prise en compte d'une composante principale supplémentaire n'apporte plus de nouvelles informations. L'IPM suit la logique du codage des différentes variables pour sa construction. L'IPM est continue et compris entre 0 et 1. Lorsque que l'IPM tend vers 0 le bénéficiaire a un meilleur niveau de vie et lorsque l'IPM tend vers 1, le bénéficiaire à un niveau de vie moins meilleur.

Notre indicateur est moins arbitraire, mais ne nous permet pas de comprendre la contribution du microcrédit dans l'amélioration des différentes dimensions de la pauvreté multidimensionnelle.

La forme fonctionnelle de l'IPM est présentée comme suit.

Considérons :

i : l'indice de l'individu $i = 1$ à 172

d : composantes principaux $d = 1 : 7$ (1 à 7) pour l'indicateur

S_{id} : score (cordonnée) individuel i sur la composante principale d

V_d : la variance de la composante principale d

IPM_i : l'indicateur de pauvreté multidimensionnelle individuel

W_d : poids de la composante principale d

$$W_d = \frac{V_d}{\sum_{d=1}^7 V_d}$$

La forme contractée de la forme fonctionnelle de l'IPM.

$$IPM_i = \sum_{d=1}^7 W_d \cdot S_{id}$$

La forme développée de la forme fonctionnelle de l'IPM

$$IPM_i = W_1 \cdot S_{i1} + W_2 \cdot S_{i2} + \dots + W_7 \cdot S_{i7}, \quad 1 \leq i \leq 172$$

V.3. Estimations de l'impact.

Nous présentons les estimations de l'impact du microcrédit sur la pauvreté multidimensionnelle à travers le modèle économétrique, et la procédure d'estimation mise en œuvre.

Les variables normalisées dans cette étude suivent la méthode de normalisation min-max. Plusieurs méthodes sont utilisées dans la littérature pour normaliser les données comme la méthode min max, la méthode de z-score, la méthode du logarithme décimal, etc. La méthode min max est la méthode plus couramment utilisée. La méthode min-max conserve l'état des données sans de multiples transformations sur les données, et elle est considérée comme une méthode de normalisation neutre (Han et al. 2012). Cette méthode range les IPM individuels dans un intervalle [0;1].

Modèle économétrique et variables

Afin d'évaluer l'impact du microcrédit sur la pauvreté multidimensionnelle au Burkina Faso, nous formalisons rigoureusement un cadre analytique permettant de mieux comprendre la relation entre le microcrédit et la pauvreté multidimensionnelle. L'objectif est d'évaluer l'effet du montant du microcrédit sur l'IPM. Pour assurer une robustesse des estimations, nous utilisons l'indicateur de bien-être (IBE) construit par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie sur la base des données de l'EHCVM 2021-2022 comme contrefactuel pour confirmer les résultats que nous obtenons avec l'IPM.

Alors, la formalisation adoptée repose sur des modèles économétriques adaptés, permettant de garantir une robustesse des résultats obtenus.

Modèle 1

$$IPM_i = \alpha_0 + \alpha_1 MMC_i + \alpha_n X_{ni} + \varepsilon_i, \quad 1 \leq i \leq 172$$

Ou encore :

$$IPM_i = \alpha_0 + \alpha_1 MMC_i + \alpha_2 TM_i + \alpha_3 MH_i + \alpha_4 G_i + \varepsilon_i, \quad 1 \leq i \leq 172$$

Modèle 2

$$IBE_i = \beta_0 + \beta_1 MMC_i + \beta_n X_{ni} + \mu_i, \quad 1 \leq i \leq 172$$

Ou encore :

$$IBE_i = \beta_0 + \beta_1 MMC_i + \beta_2 TM_i + \beta_3 MH_i + \beta_4 G_i + \mu_i, \quad 1 \leq i \leq 172$$

Où

IPM_i : La variable expliquée du modèle 1, elle représente l'indicateur de pauvreté multidimensionnelle de l'individu i .

IBE_i : La variable expliquée du modèle 2, elle est l'indicateur de bien-être de l'individu i .

MMC_i : La principale variable explicative. Elle est la principale variable d'intérêt et représente le montant du microcrédit de chaque bénéficiaire du microcrédit i .

X_n : Représente la matrice des variables de contrôle qui sont :

TM_i : Taille du ménage du bénéficiaire i , qui indique le nombre de personnes vivant dans le ménage du bénéficiaire de microcrédit

MH_i : Milieu d'habitation du bénéficiaire, qui renseigne si le bénéficiaire vit en milieu rural ou urbain.

G_i : Genre du bénéficiaire (homme/femme)

ε_i et μ_i Sont les termes d'erreurs.

α et β sont les coefficients à estimer.

Les signes des différentes variables attendus après régression.

Montant du microcrédit : Le montant du microcrédit est une variable quantitative exprimée en franc CFA avant d'être normalisé. Le signe attendu de la relation entre la variable montant du microcrédit

et l'IPM est négatif et positif entre le montant du microcrédit et l'IBE. L'augmentation du montant du microcrédit améliore les capacités des bénéficiaires et réduit la pauvreté multidimensionnelle (Randriamanampisoa, 2011).

Taille du ménage : La taille du ménage est une variable quantitative exprimée en nombre de personnes résidant dans le ménage. Le signe attendu de la relation entre la taille du ménage et l'IPM est positif et négatif entre la taille du ménage et l'IBE. La taille du ménage est souvent considérée dans les sociétés en développement comme un élément essentiel de la main-d'œuvre du ménage pour générer des revenus des ménages et comme une assurance contre la vieillesse. Généralement dans la littérature, les personnes vivant dans des ménages de taille élevés sont généralement plus pauvres. Les familles les plus nombreuses apparaissent comme les plus démunies (Ki et al., 2006). Aussi, pour Konde (2016), plus la taille du ménage est importante, plus la pauvreté multidimensionnelle du ménage augmente. En effet, Fusco et Islam (2020) montre que l'augmentation de la taille du ménage peut affecter la pauvreté en réduisant l'offre de main-d'œuvre ou l'investissement en capital humain de la part des parents, ce qui réduit la productivité et le revenu de la famille, mais aussi l'augmentation de la taille du ménage peut entraîner une diminution des ressources par habitant. Selon INSD (2024a), les ménages de taille élevée au Burkina Faso sont associés à des niveaux de pauvreté élevé.

Milieu d'habitation : le lieu d'habitation est une variable catégorielle qui a deux modalités, urbaine et rurale. Le signe attendu de la relation entre le milieu d'habitation et la pauvreté multidimensionnelle est négatif et positif entre l'IBE par rapport au milieu urbain. Pour Ki et al. (2006), le niveau de vie des ménages urbains est globalement plus élevé que celui des ménages ruraux. Selon INSD (2024a) au Burkina Faso la pauvreté est plus présente en milieu rural qu'en milieu urbain.

Genre : le genre est une variable catégorielle qui a deux modalités homme et femme. Le signe attendu de la relation entre le genre et l'IPM est positif par rapport aux femmes et négatif par rapport aux hommes. Selon INSD (2024a) au Burkina Faso les ménages dirigés par des femmes sont plus pauvres que les ménages dirigés par des hommes. En effet, 47.5% des personnes vivant dans des ménages dont les chefs sont des femmes sont pauvres contre 42.7% des celles des ménages dont les chefs sont des hommes. Alors que, pour Konde (2016), par rapport au sexe du chef de ménage,

les ménages dirigés par les hommes ont généralement un niveau de bien-être en dessous de ceux dirigés par une femme. Globalement, les ménages dirigés par une femme ont un niveau de bien-être supérieur à ceux dirigés par un homme (Ki et al., 2006).

Tableau 2: Récapitulatif des signes attendus

Variabiles	Modèle 1 (IPM)	Modèle 2 (IBE)
Montant du microcrédit	(-)	(+)
Taille du ménage	(+)	(-)
Milieu d'habitation (Rural)	(+)	(-)
Genre (Femme)	(+)	(-)

Source : Auteur.

Procédures d'estimation et validation du modèle

Afin de trouver les coefficients et les signes des variables de mes modèles économétriques ci-dessus, nous utilisons un modèle de régression. Plusieurs modèles de régression existent dans la littérature. Le modèle de régression linéaire, en particulier, est fréquemment appliqué. Cependant, il n'est pas approprié lorsque la variable dépendante est restreinte à l'intervalle [0,1] (Tobin,1958). Dans ce cas, la méthode d'estimation Tobit est particulièrement adaptée à mes variables dépendantes. La méthode d'estimation Tobit a été introduite par James Tobin (1958) dans une analyse portant sur les dépenses de consommation en biens durables et reposant sur une régression tenant compte spécifiquement du fait que ces dépenses ne peuvent pas être négatives.

Le modèle de régression Tobit est un modèle à variable dépendante limitée, c'est un modèle pour lequel la variable dépendante est continue, mais n'est observable que sur un certain intervalle (Amemiya, 1984). Le modèle de régression Tobit est aussi appelé modèle de régression censurée ou modèle de régression tronquée.

La régression Tobit modélise les variables d'intérêt, en utilisant l'estimation du maximum de vraisemblance qui est plus robuste que les moindres carrés ordinaires.

Le modèle Tobit s'écrit comme suit (Newton, 2000).

$$Y = \beta X + \varepsilon$$

Où :

Y : représente la variable dépendante continue, mais qui peut être observée ou non ;

β : représente les coefficients à estimer

X : représente l'ensemble des variables explicatives

Le modèle suppose que :

$$\varepsilon \sim \mathcal{N}(0 ; \sigma^2)$$

Soient a la limite inférieure de censure et b la limite supérieure de censure. Le modèle Tobit peut s'écrire comme la relation suivante :

$$Y_i^* = \begin{cases} Y_i, & \text{si } a < Y_i < b \\ a, & \text{si } Y_i \leq a \\ b, & \text{si } Y_i \geq b \end{cases}$$

La correspondance de ce modèle à notre analyse se justifie parce que, nos indicateurs tels que l'IPM et l'IBE sont tous continus et compris entre 0 et 1.

À la suite de notre régression, nous utiliserons les tests statistiques pour évaluer la validité des modèles.

V.3.1 Tests de robustesses

Notre choix du modèle Tobit s'appuie sur le fait que pour Tobin (1958), abordant les conditions d'usage du modèle Tobit, soutient que le modèle Tobit est approprié lorsque la variable d'intérêt c'est-à-dire la variable dépendante est censurée. La fonction de répartition du modèle Tobit est supposée suivre une distribution normale centrée réduite (Tobin, 1958). Tobin (1958) utilise des tests pour évaluer la validité de son modèle. Parmi ces tests il y a le ratio de vraisemblance (Likelihood Ratio, souvent abrégé en LR) qui compare la vraisemblance d'un modèle estimé avec la variable dépendante uniquement appelée le modèle nul ou le modèle restreint et la vraisemblance du modèle complet c'est-à-dire le modèle avec toutes les variables explicatives et les variables de

contrôle du modèle Tobin (1958). Cette mesure évalue l'ajustement global du modèle Tobin (1958).

En complément avec les mesures posées par Tobin (1958), Amemiya (1984) utilise aussi l'hypothèse de l'homoscédasticité pour apprécier la validité du modèle Tobit, car si l'homoscédasticité n'est pas respectée, les estimateurs de maximum de vraisemblance du modèle Tobit deviennent biaisés.

Enfin, nous ferons un test supplémentaire pour vérifier si nos coefficients d'estimation sont tous différents de zéro ou pas. Le test de Wald nous permet d'effectuer ce test. Wald test permet de vérifier la nullité de l'ensemble des coefficients du modèle d'estimation, mais aussi l'égalité entre les coefficients. (Keita, 2015).

V.3.2 Limites de la méthodologie

Une approche méthodologique exclusivement quantitative permet d'évaluer les corrélations entre le montant du microcrédit et des IPM et IBE, de mesurer la variation relative de la pauvreté multidimensionnelle ou du bien-être suite à une variation relative du montant du microcrédit.

Mais cette méthode est confrontée au biais de ce qui est mesurable donc ne permet pas d'intégrer les informations non mesurables surtout les informations liées au contexte local et culturel des bénéficiaires.

De plus, cette étude souffre d'une validité externe, les résultats de la recherche ne peuvent pas être généralisés en ce sens que les données sont de coupe transversale de la période 2021-2022 et l'analyse est aussi statique et non dynamique donc impossible d'observer la réduction de la pauvreté au fil du temps et cette méthode ne peut envisager des effets de long terme.

Par ailleurs, cette méthodologie ne permet pas de comprendre l'impact du microcrédit sur chaque dimension de la pauvreté multidimensionnelle, mais encore, ne permet pas de comprendre l'impact du microcrédit sur les différentes catégories de pauvreté multidimensionnelle.

VI. Résultats

Cette section présente les différents résultats de l'analyse de la relation entre le microcrédit et la pauvreté multidimensionnelle. Nous ferons d'abord l'analyse descriptive, ensuite la régression économétrique et enfin la discussion des résultats.

VI.1. Analyses descriptives simples des variables

Cette section présente une analyse descriptive simple visant à caractériser le profil sociodémographique des bénéficiaires du microcrédit ainsi qu'à décrire les principales variables d'étude, à savoir les variables expliquées et les variables explicatives.

VI.1.1 Caractéristiques sociodémographiques des bénéficiaires

Caractéristique âge et la taille du ménage

Le tableau 3 ci-dessous montre l'analyse descriptive des variables âge et la taille du ménage.

Tableau 3 : Présentation de l'âge et la taille du ménage

Variabiles	Minimum	Moyenne	Médiane	Maximum	Coef. Variation (%)
Âge	17	42.92	41	77	27.06
Taille du ménage	1	6.99	6	22	47.39

Source : Auteur, calculs réalisés à partir des données de EHCVM 2021-2022.

Les bénéficiaires du microcrédit ont un âge moyen de 43 ans (42.99 ans). Le plus jeune bénéficiaire de microcrédit à 17 ans et le plus vieux bénéficiaire à 77 ans. En outre, la première moitié des bénéficiaires est âgés de moins de 41 ans et l'autre moitié est âgée de plus de 41 ans. La disparité des âges des bénéficiaires est appréciée par le coefficient de variation (27.07%), indiquant que, l'écart-type est inférieur à la moyenne, et la dispersion des âges des bénéficiaires autour de la moyenne est relativement grande. Les âges des bénéficiaires varient considérablement par rapport à l'âge moyen.

La taille du ménage mesure le nombre de personnes dans le ménage. Le nombre minimum de personnes dans le ménage est : une personne, le nombre maximal de personnes dans le ménage est

de 22 et en moyenne les bénéficiaires sont dans des ménages de 7 (6.99) personnes. La dispersion de la taille du ménage est appréciée par le coefficient de variation qui est égal à 47.39%. Cela indique que, l'écart-type est inférieur à la moyenne et la dispersion des tailles de ménage des bénéficiaires autour de la moyenne est relativement grande. Les tailles des ménages varient considérablement par rapport à la taille moyenne.

Caractéristique lieu d'habitation et genre.

Le tableau 4 ci-dessous présente l'analyse croisée de la variable genre et le milieu d'habitation.

Tableau 4 : Présentation croisée du genre et le milieu d'habitation

Genre	Rural (%)	Urbain (%)	Total
Femme	18.02	20.93	38.95
Homme	26.74	34.31	61.05
Total	44.76	55.24	100

Source : Auteur, réalisé à partir des données de l'EHCVM 2021-2022

Parmi les bénéficiaires du microcrédit, 44.76% vivent en milieu rural et 55.24% vivent en milieu urbain. Par ailleurs, 38.95% sont des femmes et 61.05 % sont des hommes. Dans les 44.76 % des bénéficiaires vivant en milieu rural, 18.02% sont des femmes contre 26.74% des hommes et dans les 55.24% des bénéficiaires vivant en milieu urbain, 20.93 % sont des femmes et 34.31% sont des hommes.

Ainsi, le microcrédit le plus souvent considéré dans plusieurs cas comme s'adressant dans le milieu rural et particulièrement les femmes, nous constatons, au contraire que, le microcrédit est beaucoup plus demandé en milieu urbain et plus contracté par les hommes. Donc, l'adhésion du microcrédit, sauf les programmes de microcrédit ciblés, dépend de la société dans laquelle les institutions de microcrédit évoluent, mais aussi de la situation économique de chaque pays ainsi que de ses spécificités urbaines et rurales. Cela pourrait confirmer la thèse selon laquelle le microcrédit n'atteint pas ces cibles c'est-à-dire les femmes en milieu rural.

Caractéristique taille du ménage et lieu d’habitation

Le tableau 5 ci-dessous présente la taille du ménage des bénéficiaires du microcrédit en fonction du milieu d’habitation.

Tableau 5 : Présentation croisée de la taille du ménage et lieu d’habitation

Taille du ménage	Milieu d’habitation		Total (%)
	Rural (%)	Urbain (%)	
Très faible	12.79	23.83	36.62
Intermédiaire faible	9.30	4.65	13.95
Intermédiaire élevé	10.46	22.09	32.55
Très élevé	12.20	4.65	16.85
Total	44.76	55.24	100

Source : Auteur, réalisé à partir des données de l’EHCVM 2021-2022

D’abord, la catégorisation de la taille du ménage.

La taille du ménage est une variable quantitative qui mesure le nombre de personnes dans le ménage. Nous l’avons catégorisé pour savoir quel type de ménage se caractérise par les bénéficiaires du microcrédit. Cette caractérisation suit la répartition par les quartiles. Les ménages qui ont un nombre de personnes inférieur ou égal à 6 sont caractérisés de taille très faible et les ménages qui ont 7 personnes sont caractérisés comme intermédiaire faible, les ménages qui ont 8 et 9 personnes sont caractérisés comme intermédiaire élevé et les ménages qui ont 10 personnes et plus sont caractérisés très élevé. La taille du ménage est par la suite normalisée suivant la méthode min-max pour la régression économétrique.

Ensuite, la relation entre les catégories de ménages et le milieu d’habitation. Parmi les bénéficiaires du microcrédit, 36.62 % vivent dans des ménages de taille très faible, 13.95 % vivent dans des ménages de taille intermédiaire faible, 32.55 % vivent dans des ménages de taille intermédiaire élevés et 16.85 % vivent dans des ménages de taille très élevés.

Parmi 36.62% des bénéficiaires vivant dans les ménages de taille très faible, 23.83% vivent en milieu urbain et 12.79% en milieu rural. En plus, dans les 16.85% des bénéficiaires vivant dans les ménages à taille très élevée, 4.65% sont en milieu urbain et 12.20 % en milieu rural. Les

bénéficiaires vivant dans les ménages de taille intermédiaire faible vivent plus en milieu rural qu'en milieu urbain.

Ainsi, les bénéficiaires du microcrédit en milieu urbain vivent dans des ménages de taille relativement faible alors que les bénéficiaires en milieu rural vivent plus dans des ménages de taille relativement élevés. INSD (2022) la taille moyenne des ménages est de 5.2, dont 4.4 en milieu urbain et 5.6 en milieu rural.

Les principales dépenses faites avec le microcrédit.

L'analyse des usages du microcrédit révèle qu'il est principalement affecté à certaines catégories de dépenses. Le tableau 6 ci-dessous présente les principales dépenses faites avec le montant du microcrédit.

Tableau 6 : Présentation des principales dépenses faites avec le microcrédit

Principales dépenses	Milieu		Genre		Total
	Rural	Urbain	Féminin	Masculin	
Intrants agricoles	21.52	4.06	7.56	18.02	25.58
Financer une affaire existante	11.04	11.63	12.21	10.46	22.67
Démarrer une affaire	4.07	11.05	8.14	6.98	15.12
Acquisition de terrain; construction	2.32	12.21	3.49	11.04	14.53
Éducation	2.91	5.81	2.32	6.40	8.72
Autres	2.33	2.90	3.49	1.74	5.23
Équipements du ménage	0	3.49	0.58	2.91	3.49
Santé	0	2.33	0	2.33	2.33
Consommation du ménage	0.58	0.58	0	1.16	1.16
Évènements/fêtes	0	1.16	1.16	0	1.16
Total	44.78	55.22	38.95	61.05	100

Source : Auteur, réalisé à partir des données de l'EHCVM 2021-2022.

Les principales dépenses faites avec le microcrédit sont des dépenses d'éducation, de santé, de consommation, d'évènements/fêtes, d'équipement du ménage, acquisition de terrain et/ou construction, de financement d'affaires existantes, de démarrage de nouvelles affaires, d'achat d'intrants agricoles.

On observe que, la plus grande part des dépenses est orientée vers l'acquisition d'intrants agricoles (25.58 %), ce qui souligne l'importance du secteur agricole dans les activités économiques des

bénéficiaires. Ensuite, le financement d'affaires existantes (22,67 %) et le démarrage de nouvelles activités (15,12 %), illustrant le rôle du microcrédit dans le soutien à l'entrepreneuriat. La construction ou l'achat de terrain représente également une part non négligeable (14,53 %), traduisant une volonté d'investissement à long terme. En revanche, les dépenses liées à l'éducation (8,72 %), à la santé (2,33 %) ou aux besoins de consommation quotidienne (1,16 %) restent relativement faibles, ce qui peut indiquer une utilisation prioritairement productive du microcrédit plutôt qu'une réponse aux besoins immédiats. Enfin, les fêtes et événements sociaux ne représentent qu'une petite proportion (1,16 %), tout comme les dépenses pour les équipements ménagers (3,49 %), ce qui peut refléter une certaine discipline dans l'usage du microcrédit.

La répartition des principales dépenses en fonction du milieu d'habitation montre d'une part que les bénéficiaires vivant en milieu rural concentrent leurs dépenses sur l'agriculture (21.52%) et le financement d'affaires (11.04%), avec très peu d'investissement dans l'éducation (2.91%), l'acquisition de terrain ; construction (2.32%), et dans la consommation du ménage (0.58%). Les bénéficiaires vivant en milieu rural ne dépensent pas principalement le microcrédit dans la santé, les équipements ménagers et dans les événements/fêtes. D'autre part, les bénéficiaires vivant en milieu urbain consacrent plus le microcrédit dans l'acquisition de terrain ; construction (12.21%), le financement des affaires existantes (11.63%), le financement de nouvelles affaires (11.05) avec très peu d'investissement dans l'éducation (5.81%), les intrants agricoles (4.06), l'équipement du ménage (3.49%), la santé (2.33%), les événements/fêtes et la consommation du ménage (0.58%).

La répartition des principales dépenses en fonction du genre montre premièrement que les femmes consacrent plus le microcrédit dans le financement des affaires existantes (12.21%), le financement de nouvelles affaires (8.14%), l'achat d'intrants agricole (7.56%) avec très peu d'investissement dans l'acquisition de terrain ; construction (3.49%), l'éducation (2.32%), l'évènement/fêtes et l'équipement du ménage (0.58%). Les femmes n'utilisent pas le microcrédit pour investir dans la santé et dans la consommation du ménage. Deuxièmement, les hommes consacrent plus le microcrédit pour les dépenses d'intrants agricoles (18.02%), d'acquisition de terrain ; construction (11.04%), d'affaires existantes (10.46%), de nouvelles affaires (6.98%) et d'éducation (6.40%) avec très peu dans les dépenses d'équipement (2.91%), la santé (2.33%) et de consommation du ménage. Les hommes n'utilisent pas le microcrédit pour financer les événements/fêtes.

Variables expliquées et explicatives

Le tableau 7 ci-dessous présente les statistiques descriptives des variables expliquées et explicatives. Les montants en dollars ci-dessous sont obtenus en utilisant le taux de change du 30/12/2022 de la BCEAO.

Tableau 7 : Présentation de la statistique descriptive des variables expliquées et explicatives.

Variables	Minimum	Moyenne	Médiane	Maximum	Coef. Variation (%)
IPM	0	0.34	0.34	1	40
IBE	0	0.15	0.12	1	86
Microcrédit en FCFA	5 000	1 126 954	300 000	10 000 000	172
Microcrédit en USD	9	1 833	488	16 261	172

Source : Auteur, calculés à partir des données de l'EHCVM 2021-2022.

L'IPM calculé est normé suivant la méthode min-max. L'IPM est compris entre 0 et 1. Lorsque l'IPM tend vers 0 la pauvreté multidimensionnelle diminue et le bénéficiaire vit bien et lorsque l'IPM tend vers 1 la pauvreté multidimensionnelle augmente et le bénéficiaire vit mal.

La moyenne de l'IPM est de 0.34. Ce qui signifie qu'en moyenne les bénéficiaires de microcrédit ont un IPM de 0.34. En outre, la médiane est aussi égale à 0.34 ce qui veut dire que la moitié des bénéficiaires ont un IPM inférieur à 0.34 et l'autre moitié a un IPM supérieur à 0.34. Le coefficient de variation égal à 40% indique que l'écart-type est inférieur à la moyenne et la dispersion des IPM autour de la moyenne est relativement grande. Les IPM varient considérablement autour de la moyenne, cela montre que le niveau de vie des vies des bénéficiaires sont hétérogènes.

L'IBE est un indicateur calculé par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie du Burkina Faso qui représente le revenu annuel ou la consommation annuelle par personne. Nous l'utilisons comme contrefactuel dans notre analyse. L'IBE est aussi normalisé suivant la méthode min-max pour aussi avoir la même échelle que l'IPM. L'IBE est compris entre 0 et 1. Lorsque, l'IBE tend vers 0 le bien-être diminue et le bénéficiaire vit mal, lorsque l'IBE tend vers 1 le bien-être augmente et le bénéficiaire vit bien.

La moyenne de l'IBE est de 0.15. En outre, la médiane de l'IBE est égale 0.12 ce qui veut dire que la moitié des bénéficiaires ont un IBE inférieur à 0.12 et l'autre moitié a un IBE supérieur à 0.12. Le coefficient de variation est de 86% indiquant que l'écart-type est inférieur à la moyenne et la dispersion des IBE autour de la moyenne est grande. Les IBE varient considérablement par rapport à la moyenne. Le bien-être des bénéficiaires est assez hétérogène.

Le montant du microcrédit est notre variable explicative, elle représente le montant reçu par les bénéficiaires. Le montant minimum est 5 000 FCFA (9 USD) et le montant maximal contracté est égal à 10 000 000 FCFA (16 261 USD) et en moyenne les bénéficiaires ont contracté un microcrédit de montant 1 126 954 FCFA (1 833 USD). En outre, la médiane de montant de microcrédit est égale à 300 000 FCFA (488 USD), ce qui veut dire que la première moitié des bénéficiaires du microcrédit ont contracté un montant de microcrédit inférieur à 300 000 FCFA (488 USD) et l'autre moitié a contracté un montant de microcrédit supérieur à 300 000 FCFA (488 USD).

Le coefficient de variation du montant du microcrédit est 172%, ce qui signifie que, l'écart-type est supérieur à la moyenne. Cela indique une variabilité très élevée, c'est-à-dire que, les montants de microcrédit sont dispersés de manière plus importante autour de la moyenne. Les montants de microcrédit varient très fortement autour du montant moyen. Les montants du microcrédit contractés sont très hétérogènes.

L'IPM, l'IBE, le montant du microcrédit et la taille du ménage sont normés, catégorisés dans le tableau ci-dessous. La catégorisation suit la répartition par les quartiles. Ces différents indicateurs sont catégorisés suivant la répartition des quartiles dans le tableau ci-dessous. Les montants du microcrédit en dollars ci-dessous sont obtenus en utilisant le taux de change du 30/12/2022 de la BCEAO.

Tableau 8 : Présentation l'analyse interquartile de différentes catégorisations des indicateurs de pauvreté et la taille du ménage.

Catégories	Très faible	Intermédiaire faible (inter-faible)	Intermédiaire élevé (inter-élevé)	Très élevé	Intervalle interquartile (IQR)
IPM					
Intervalles de répartition	[0 ; 0.2609]	[0.2664 ; 0.3442]	[0.3443 ; 0.4028]	[0.4072 ; 1]	0.1423
Proportions	25.58	24.42	25	25	
IBE					
Intervalles de répartition	[0 ; 0.0633]	[0.0653 ; 0.1249]	[0.1262 ; 0.1976]	[0.2045 ; 1]	0.1359
Proportions	26.16	23.84	25	25	
MMC					
Intervalles de répartition en FCFA	[5 000 ; 120 000]	[148 000 ; 300 000]	[312 000 ; 1 000 000]	[1 100 000 ; 10 000 000]	857 750
Intervalles de répartition en USD	[9 ; 196]	[241 ; 488]	[508 ; 1 627]	[1 789 ; 16 261]	1 395
Proportions	25	26.74	26.74	21.52	
TM					
Intervalles de répartition	[1 ; 6]	7	[8 ; 9]	[10 ; 22]	3
Proportions	36.63	13.95	32.56	16.86	

Source : Auteur, calculés à partir des données de EHCVM 2021-2022.

La répartition des variables par quartiles consiste à diviser les variables en quatre groupes égaux classés par ordre croissant. Cela permet de comprendre la distribution des variables et comment se répartissent les valeurs des différentes variables.

Après avoir réparti l'IPM en catégories, 25.58% des bénéficiaires ont un IPM très faible, ce qui veut dire que ces personnes vivent très bien, 24.42 % des bénéficiaires ont un IPM intermédiaire faible, ce qui veut dire qu'ils vivent relativement bien, 25 % des bénéficiaires ont un IPM intermédiaire élevé, ce qui veut dire qu'ils vivent avec beaucoup de privations et 25% des bénéficiaires ont un IPM très élevé, ce qui veut dire qu'ils vivent dans l'extrême pauvreté multidimensionnelle. L'intervalle interquartile qui mesure la dispersion autour de la médiane est

égal 0.1423 ce qui montre une dispersion relativement faible autour de la médiane. En effet, 50% des IPM sont compris entre 0.2615 et 0.4039 avec une dispersion centrale de 0.1423.

Ensuite, la catégorisation de l'IBE montre que, 26.16 % des bénéficiaires ont un indicateur de bien très faible, 23.84% ont un IBE intermédiaire faible, 25 % des bénéficiaires ont un IBE intermédiaire élevé et 25% des bénéficiaires ont un IBE très élevé. L'intervalle interquartile est égal 0.1359 ce qui montre une dispersion aussi importante autour de la médiane. En effet, 50% des IBE sont compris entre 0.0633 et 0.1993 avec une variabilité aussi importante autour de la médiane.

En outre, la catégorisation du montant du microcrédit montre que, 25 % des bénéficiaires ont contracté un montant de microcrédit très faible, 26.74 % des bénéficiaires ont un montant de microcrédit intermédiaire faible, 26.74 % des bénéficiaires ont contracté un montant de microcrédit intermédiaire élevé et 21.51 % des bénéficiaires ont contracté un montant de microcrédit très élevé. L'intervalle interquartile est égal 857 750 FCFA (1 395 USD) ce qui montre une dispersion très importante autour de la médiane. En effet, 50% des montants de microcrédit sont compris entre 142 250 (232 USD) et 1 000 000 (1 627 USD) avec une grande variabilité autour de la médiane.

Enfin, la catégorisation de la taille du ménage des bénéficiaires montre que, 36.63 % des bénéficiaires vivent dans des ménages de taille très faible, 13.95 % dans des ménages de taille intermédiaire faible, 32.56% dans des ménages de taille intermédiaire élevée et 16.86 % dans des ménages de taille très élevée. L'intervalle interquartile est égal 3 ce qui montre un écart non négligeable des tailles des ménages. En effet, 50% des bénéficiaires vivent dans des ménages de taille compris entre 6 et 9 avec une variabilité autour de la médiane de 3 personnes.

VI.2. Analyse corrélative des variables.

Cette section présente l'analyse corrélative des variables visant à explorer les relations statistiques entre les différentes variables de l'étude. Elle se compose de deux sous-sections : l'analyse tendancielle, qui permet d'observer l'évolution et les grandes orientations des variables quantitatives, et l'analyse d'indépendance, qui cherche à déterminer si des liens significatifs existent entre les variables catégorielles.

VI.2.1 Analyse de la matrice de corrélation des variables

Cette section présente la matrice de corrélation de Pearson des variables d'analyse de la contribution du microcrédit sur la réduction de la pauvreté multidimensionnelle. Les variables catégorielles (milieu d'habitation et le genre) ont été recodées en variables numériques.

Tableau 9 : Présentation de la matrice de corrélation des variables

Variabes	IPM	IBE	Microcrédit	Taille du ménage	Milieu d'habitation	Genre
IPM	1					
IBE	-0.466 (0.000)	1				
Microcrédit	-0.214 (0.004)	0.337 (0.000)	1			
Taille du ménage	0.177 (0.019)	-0.485 (0.000)	0.031 (0.682)	1		
Milieu d'habitation	-0.266 (0.000)	0.376 (0.000)	0.289 (0.000)	-0.201 (0.008)	1	
Genre	-0.007 (0.918)	0.024 (0.752)	0.142 (0.061)	-0.020 (0.785)	0.024 (0.753)	1

Source : Auteur, calculés à partir des données de EHCVM 2021-2022

Les variables montant de microcrédit, le milieu d'habitation et le genre sont négativement corrélés à la pauvreté multidimensionnelle et positivement corrélée au bien-être. La variable taille du ménage est positivement corrélée à la pauvreté multidimensionnelle et négativement au bien-être. Les corrélations de toutes les variables avec la pauvreté multidimensionnelle et le bien-être sont toutes statistiquement significatives sauf la variable genre qui n'est significative avec la pauvreté multidimensionnelle ni avec le bien-être. Nous constatons que, l'intensité de corrélation de toutes les variables avec la pauvreté multidimensionnelle est inférieure à l'intensité de corrélation de toutes les variables avec le bien-être. Cela pourrait être dus au fait que l'IBE, variable unidimensionnelle basée sur le revenu, a des liens plus directs avec les autres variables donc plus sensibles, tandis que l'IPM, variable multidimensionnelle est influencé par des liens plus indirects avec les autres variables donc moins sensibles.

La taille du ménage, le milieu d'habitation, le genre sont tous positivement corrélés au montant de microcrédit. Parmi ces corrélations, seulement, le milieu d'habitation est statistiquement significatif.

La pauvreté multidimensionnelle et le bien-être sont négativement et fortement corrélés. L'intensité de corrélation entre ces deux indicateurs est la plus forte par rapport aux autres et cette corrélation est statistiquement significative. Ce qui montre un lien fondamental et direct entre ces deux indicateurs.

La variable genre n'est significativement corrélée avec aucune variable. Cela signifie que le fait d'être un homme ou une femme ne montre aucun lien avec l'IPM, l'IBE, le montant du microcrédit, mais aussi la taille du ménage et le milieu d'habitation.

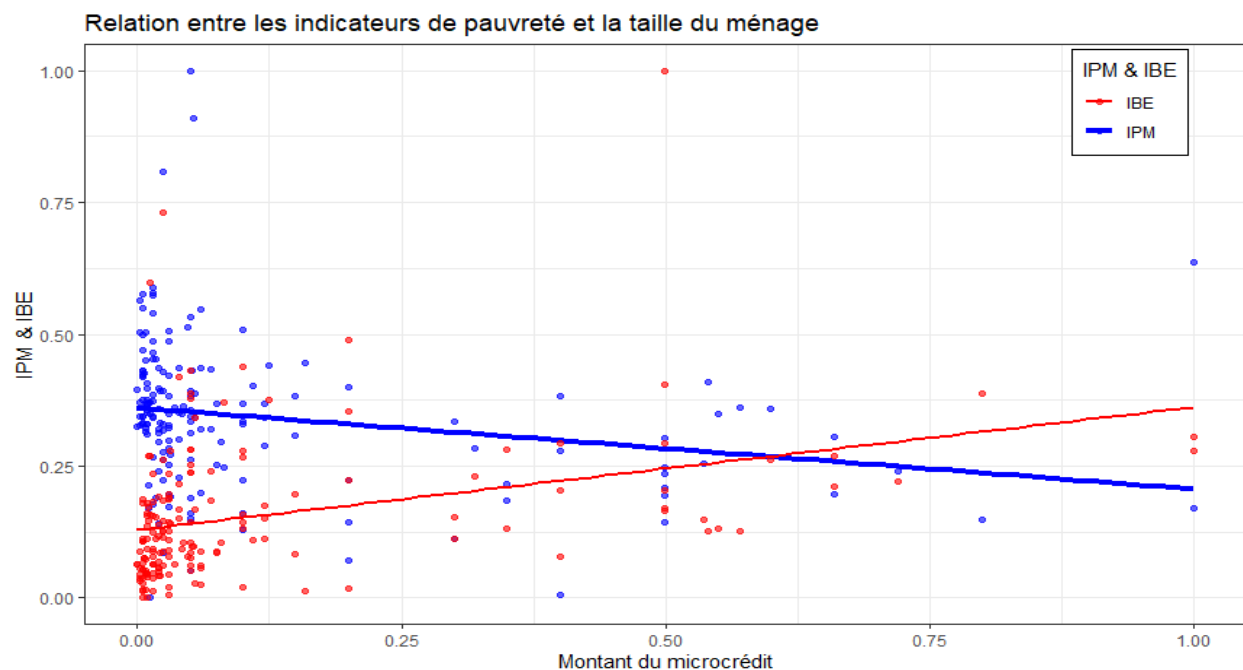
VI.2.2 Analyse tendancielle entre les variables quantitatives

Dans cette section, nous procédons à une analyse tendancielle des relations entre les variables expliquées et certaines variables clés, comme le montant du microcrédit et la taille du ménage.

Variables expliquées et le montant du microcrédit

La figure 2 ci-dessous présente la tendance des IPM et l'IBE par rapport au montant du microcrédit. Elle permet de comprendre les corrélations c'est-à-dire l'existence, la direction et la force de la corrélation entre l'IPM, l'IBE et le montant du microcrédit.

Figure 2 : Présentation des tendances entre les indicateurs de pauvreté et le montant du microcrédit.



Source : Auteur, réalisé à partir des données de l'EHCVM 2021-2022

La figure montre dans un premier temps la tendance de la corrélation entre le montant du microcrédit et l'IPM. La tendance explique une faible corrélation négative entre le montant du microcrédit et l'IPM, car la droite est progressivement décroissante. Cela signifie que les montants de microcrédit les plus élevés sont associés à des IPM plus faibles. En plus, le coefficient de détermination (R^2) qui mesure la proximité des données à la droite de régression ajustée est égal à 0.046 ce qui signifie que 4.6% de la variabilité de l'IPM est expliqué par le microcrédit.

On constate une concentration des points à la partie inférieure gauche. Les écarts des points augmentent à mesure que le montant du microcrédit augmente. Cela indique que, beaucoup plus de bénéficiaires ont contracté du microcrédit de montant relativement faible que de montant élevé. De plus, on remarque que, parmi ceux qui ont contracté du microcrédit de montant très faible, il y a des bénéficiaires qui ont des IPM intermédiaires élevé et très élevé et parmi ceux qui ont contracté les microcrédits de montant élevé d'autres ont des IPM intermédiaires faible et très faible.

Dans un second temps, le graphique de bien-être explique la tendance qu'il y a entre l'IBE et le montant du microcrédit. Cette tendance montre une faible corrélation positive entre le montant du microcrédit et l'IBE, car la droite de corrélation est croissante, mais progressivement. Cela veut dire que les montants du microcrédit élevé sont associés à des IBE élevés. En plus, le coefficient de détermination (R^2) est égal à 0.113 ce qui signifie que 11.3% de la variabilité de l'IBE est expliqué par le microcrédit.

La représentation des nuages de points est quasi similaire au graphique de l'IPM et le montant du microcrédit. Ce qui montre qu'il y a aussi des bénéficiaires qui ont un IBE élevé, mais qui ont contracté du microcrédit de montant intermédiaire faible et très faible et des bénéficiaires ayant un IBE faible ont contracté du microcrédit de montant intermédiaire élevé et très élevé.

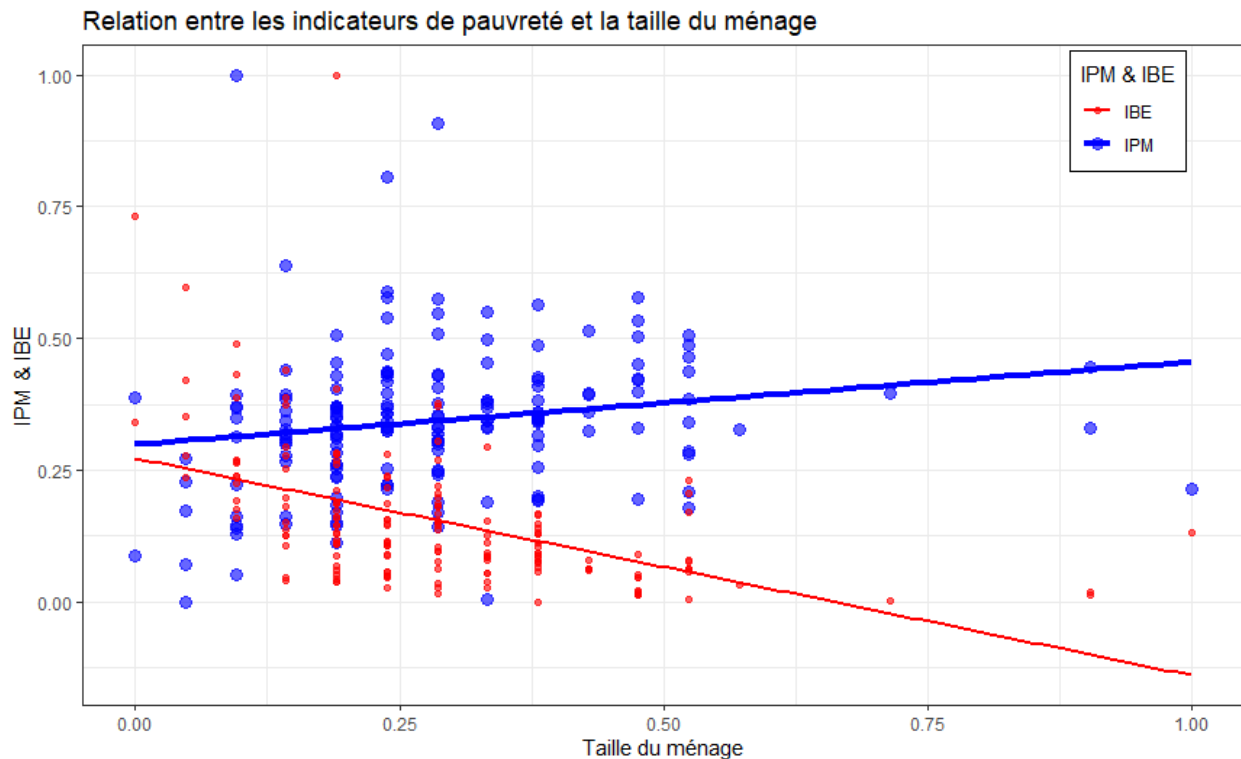
Ainsi, l'IPM et IBE évoluent en sens contraire en fonction du microcrédit lorsque l'IPM augmente, l'IBE diminue. Cela signifie que les IPM les plus faibles sont associés à des microcrédits les plus élevés et les IBE les plus élevés sont associés à des montants de microcrédit les plus élevés.

On constate que la droite de régression de l'IPM évolue moins vite que celle de l'IBE en fonction du microcrédit. En plus, le coefficient de détermination de la relation IPM et le microcrédit est inférieur au coefficient de détermination de la relation entre IBE et le microcrédit (4.62% et 11.39%) cela veut dire que, le microcrédit explique mieux la variabilité de l'IBE que l'IPM.

Variables expliquées et la taille du ménage

Cette figure présente les tendances de corrélation entre l'IPM, l'IBE et la taille du ménage. Cette figure permet de comprendre la corrélation entre les indicateurs de pauvreté et la taille du ménage dans laquelle vivent les bénéficiaires.

Figure 3 : Présentation des tendances entre les indicateurs de pauvreté et la taille du ménage.



Source : Auteur, graphique réalisé à partir des données de l'EHCVM 2021-2022.

D'une part, la figure montre que, l'IPM et la taille du ménage sont positivement corrélés, car la droite de régression est croissante. Cette croissance est lente, ce qui montre une faible corrélation. Cela veut dire que les tailles de ménages plus élevés sont associées à des IPM élevés. En plus, le coefficient de détermination (R^2) est égal à 0.031 ce qui signifie que 3.1% de la variabilité de l'IPM est expliqué par la taille du ménage.

Les points sont concentrés à la partie gauche du graphique caractérisé par une dispersion faible entre les bénéficiaires dans des ménages de taille relativement faible, cela signifie qu'il y a un nombre relativement faible de bénéficiaires qui vivent dans des ménages de taille très élevés.

D'autre part, l'IBE est négativement corrélé avec la taille du ménage. La distribution des nuages des points est quasi similaire à celle de l'IPM et la taille du ménage. La droite de régression décroît rapidement. Cela signifie que les ménages de tailles élevées sont associés à des IBE faibles. Le

coefficient de détermination (R^2) est égal à 0.236 ce qui signifie que 23.61% de la variabilité de l'IBE est expliquée par la taille du ménage.

Mais, la droite de régression de l'IPM évolue moins vite que celle de l'IBE en fonction de la taille du ménage. En plus, le coefficient de détermination de la relation IPM et la taille du ménage est inférieurs au coefficient de détermination de la relation entre IBE et la taille du ménage (3.1% et 23.6%) cela veut dire que, la taille du ménage explique mieux la variabilité de l'IBE que l'IPM. Cette situation se présente, car l'IBE est unidimensionnel et porte sur la consommation qui est plus sensible à l'augmentation de la taille du ménage.

VI.3. Analyse de la répartition des variables

Cette section présente l'analyse corrélative des variables, en explorant les relations entre les variables expliquées, le montant du microcrédit et les variables de contrôles clés telles que le genre, le lieu d'habitation et la taille du ménage.

VI.3.1 Variables expliquées, variables explicatives et des variables de contrôle

Les répartitions croisées à double entrées entre l'IPM et le montant de microcrédit, entre l'IBE et le montant de microcrédit, entre la taille du ménage et le montant de microcrédit, entre le milieu d'habitation et le montant de microcrédit entre le genre et le montant de microcrédit sont présentées dans le tableau ci-dessous. Les données sont présentées en pourcentages dans le tableau.

Tableau 10 : Présentation de la répartition croisée à doubles entrées entre le microcrédit et l'IPM, l'IBE, la taille du ménage, le milieu d'habitation et le genre

Variables	Catégories	Montant de microcrédit (%)				Total (%)
		Très faible	Inter-faible	Inter-élevé	Très élevé	
IPM	Très faible	1.74	5.81	8.14	9.89	25.58
	Inter-faible	5.81	7.56	6.40	4.65	24.42
	Inter-élevé	8.72	5.23	6.40	4.65	25
	Très élevé	8.72	8.14	5.81	2.33	25
	Total	25	26.74	26.74	21.52	100
IBE	Très faible	11.63	8.72	4.65	1.16	26.16
	Inter-faible	6.40	7.56	6.98	2.91	23.84
	Inter-élevé	5.23	8.14	5.23	6.40	25
	Très élevé	1.74	2.33	9.88	11.05	25
	Total	25	26.74	26.74	21.52	100
Taille du ménage	Très faible	5.81	11.63	10.46	8.72	36.62
	Inter-faible	5.81	5.81	2.32	-	13.94
	Inter-élevé	8.72	4.1	10.46	9.30	32.58
	Très élevé	4.65	5.23	3.49	3.49	16.86
	Total	25	26.74	26.76	21.52	100
Milieu d'habitation	Rural	16.28	15.70	8.72	4.07	44.77
	Urbain	8.72	11.05	18.02	17.44	55.23
	Total	25	26.74	26,74	21.52	100
Genre	Féminin	14.53	13.95	5.81	4.65	38.95
	Masculin	10.47	12.79	20.93	16.86	61.05
	Total	25	26.74	26.74	21.52	100

Source : Auteur, calculs réalisés à partir des données de l'EHCVM 2021-2022

Répartition croisée entre le microcrédit et l'IPM

Parmi les bénéficiaires de microcrédit, 25 % ont contracté un montant de microcrédit très faible. Le montant de microcrédit très faible est plus contracté par ceux qui ont un IPM très élevé soit 8.72 % et très faiblement contracté par ceux qui ont un IPM très faible soit 1.74 %. Ensuite, parmi les bénéficiaires de microcrédit, 21.52 % ont contracté un montant de microcrédit très élevé. Le montant du microcrédit très élevé est plus contracté par ceux qui ont un IPM très faible, soit 9.89% et très faiblement contracté par ceux qui ont un IPM très élevé, soit 2.33 %.

Répartition croisée entre le microcrédit et l'IBE.

Parmi les bénéficiaires de microcrédit, 25 % ont contracté un montant de microcrédit très faible. Le montant de microcrédit très faible est plus contracté par ceux qui ont un IBE très faible soit 11.63% et très faiblement contracté par ceux qui ont un IBE très élevé soit 1.74 %. En outre, parmi les bénéficiaires de microcrédit, 21.52 % ont contacté des montants de microcrédit très élevé. Le montant de microcrédit très élevé est plus contracté par ceux qui ont un IBE très élevé soit 11.05 % et très faiblement contracté par ceux qui ont un IBE très faible soit 1.16 %.

Répartition croisée entre le microcrédit et la taille du ménage.

Parmi les bénéficiaires de microcrédit, 36.62 % sont dans des ménages de taille très faible, 13.94 dans des ménages de taille intermédiaire faible, 32.58% dans des ménages à taille intermédiaire élevés et 16.86 % dans des ménages de taille très élevée. Les bénéficiaires vivant dans les ménages de taille très faible (36.62%) contractent plus le microcrédit de montant intermédiaire faible (11.63%) alors que, les bénéficiaires vivant dans des ménages de taille très élève contractent plus le microcrédit de montant intermédiaire faible (5.23%). En outre, les bénéficiaires vivant dans les ménages de taille intermédiaire faible ne contractent pas de microcrédit de montant très élevé, mais contractent plus le microcrédit de montant très faible et intermédiaire faible (5.81%).

Répartition croisée entre le microcrédit et milieu d'habitation

D'abord, parmi les bénéficiaires de microcrédit, 25 % ont contracté un montant de microcrédit très faible. Dans ces 25 % de bénéficiaires de microcrédit très faible, 8.72% des bénéficiaires vivent en milieu urbain contre 16.28% en milieu rural. Cela montre que les montants de microcrédit très faible sont beaucoup plus contractés par les bénéficiaires en milieu rural. Ensuite, parmi les bénéficiaires de microcrédit, 26.74 % ont contracté un montant de microcrédit intermédiaire faible. Dans ces 26.74 % de bénéficiaires de microcrédit intermédiaire faible, 11.05% des bénéficiaires vivent en milieu urbain contre 15.70 % en milieu rural. Cela montre que, les montants de microcrédit intermédiaire faible sont relativement plus contractés par les bénéficiaires en milieu en rural. Enfin, parmi les bénéficiaires de microcrédit, 21.51 % ont contracté un montant de microcrédit très élevé. Dans ces 21.51 % de bénéficiaires de microcrédit très élevé, 17.44 % des bénéficiaires vivent en milieu urbain contre 4.07 % en milieu rural. Cela montre que, les montants

de microcrédit très élevés sont quasiment contractés par les bénéficiaires vivant en milieu urbain. Nous remarquons que, les bénéficiaires vivant en milieu rural contractent plus le microcrédit de montant très faible alors que ceux vivant en milieu urbain contractent plus le microcrédit de montant très élevé.

Répartition croisée entre le microcrédit et le genre.

Parmi les bénéficiaires de microcrédit, 25 % ont contracté un microcrédit de montant très faible. Dans ces 25 %, 14.53 % sont des femmes contre 10.47 % d'hommes. Cela signifie que, le microcrédit de montant très faible est plus contracté par les femmes que les hommes. Parmi les bénéficiaires de microcrédit, 21.52 % ont contracté un microcrédit de montant très élevé. Dans ces 21.52 %, 4.65 % sont des femmes contre 16.86 % d'hommes. Cela montre que, le microcrédit de montant très élevé est quasiment contracté par les hommes. Nous remarquons que, les hommes contractent plus le microcrédit de montant très élevé que les femmes et les femmes contractent plus le microcrédit à montant très faible que les hommes.

Ainsi, pour l'IPM, les bénéficiaires qui ont un IPM très élevé contractent plus le microcrédit de montant très faible et ceux qui ont un IPM très faible contractent plus le microcrédit de montant très élevé. Ensuite, pour l'IBE, ceux qui ont un IBE très élevé contractent plus le microcrédit de montant très élevé et ceux qui ont un IBE très faible contractent plus le microcrédit de montant très faible. En outre, pour la taille du ménage, les bénéficiaires qui sont dans des ménages de taille très faible contractent plus le microcrédit de montant très élevé alors que les bénéficiaires dans des ménages de taille très élevée contractent plus le microcrédit de montant intermédiaire faible. De plus, pour le milieu d'habitation, les bénéficiaires en milieu urbain contractent plus le microcrédit de montant très élevé et les bénéficiaires en milieu rural contractent plus le microcrédit de montant très faible. Enfin, pour le genre, les hommes contractent plus le microcrédit de montant intermédiaire élevé et très élevé alors que, et les femmes contractent plus le microcrédit de montant très faible.

Les variables IPM, IBE, microcrédit et le genre

Tableau 11 : Répartition croisée à trois entrées entre l'IPM, l'IBE et le genre sont présentés ci-dessous. Les données sont en pourcentages

Genre	IPM et IBE	Montant de microcrédit (%)				Total (%)
		Très faible	Inter-faible	Inter-élevé	Très élevé	
Féminin	IPM					
	Très faible	0.58	3.50	2.90	2.90	9.88
	Inter-faible	4.65	4.06	-	1.16	9.87
	Inter-élevé	3.50	2.90	1.74	-	8.14
	Très élevé	5.81	3.50	1.16	0.59	11.06
	Total	14.54	13.94	5.80	4.65	38.95
Masculin	Très faible	1.16	2.32	5.23	6.98	15.69
	Inter-faible	1.16	3.50	6.40	3.50	14.56
	Inter-élevé	5.23	2.32	4.65	4.65	16.85
	Très élevé	2.90	4.65	4.65	1.74	13.94
		Total (%)	10.45	12.79	20.93	16.87
Féminin	IBE					
	Très faible	7.55	4.65	-	-	12.20
	Inter-faible	4.65	3.50	1.74	-	9.89
	Inter-élevé	1.74	4.65	0.58	1.16	8.14
	Très élevé	0.59	1.16	3.50	3.50	8.75
	Total	14.53	13.96	8.73	4.66	38.95
Masculin	Très faible	4.06	4.06	4.65	1.16	13.93
	Inter-faible	1.74	4.06	5.23	2.90	13.93
	Inter-élevé	3.50	3.50	4.65	5.23	16.88
	Très élevé	1.16	1.16	6.40	7.55	16.27
		Total (%)	10.46	12.78	20.91	16.84

Sources : Auteur, réalisé à partir des données de l'EHCVM 2021-2022

L'analyse de la répartition croisée à trois entrées entre l'IPM, le montant du microcrédit et le genre. L'analyse du tableau montre que, chez les femmes (38.95%), celles qui ont un IPM très faible (9.88%) contractent plus le microcrédit de montant intermédiaire faible (3.50%) pourtant, celles qui ont un IPM très élevé (11.06%) contractent plus le microcrédit de montant très faible (5.81%). Par ailleurs, celles qui ont un IPM intermédiaire faible ne contractent pas le microcrédit de montant intermédiaire élevé, mais très peu contractent le microcrédit de montant très élevé (1.16%) et celles qui ont un IPM intermédiaire élevé ne contractent pas aussi le microcrédit de montant très élevé.

Ensuite, chez les hommes, ceux qui ont un IPM très faible (15.69 %) contractent plus de microcrédit de montant très élevé (6.98%) par contre, ceux qui ont un IPM très élevé contractent plus de microcrédit de montant intermédiaire faible et élevé (4.65 %).

Le microcrédit de montant très faible est plus contracté par les femmes (14.54%) que les hommes (10.45) et ce sont celles qui ont un IPM très élevé qui contractent le plus (5.81%). Alors que, le montant très élevé est plus contracté par les hommes (16.87%) que les femmes (4.65%) et ce sont les hommes qui ont un IPM très faible qui contractent le plus (6.98%).

L'analyse de la répartition croisée à trois entrées entre l'IBE, le montant du microcrédit et le genre. L'analyse de tableau montre que, chez les femmes (38.95%) celles qui ont IBE très faible (12.20%) ne contractent pas de microcrédit de montant intermédiaire élevé ni très élevé et même celles qui ont un IBE intermédiaire faible ne prennent pas de microcrédit de montant très élevé. Mais ils contractent plus le microcrédit de montant très faible. Alors que, celles qui ont un IBE très élevé (8.75%) contractent plus le microcrédit de montant intermédiaire élevé et très élevé équitablement. Chez les hommes (61.05%), ceux qui ont un IBE très faible (13.93%) contractent plus le microcrédit de montant intermédiaire élevé (4.65%) alors que ceux qui ont un IBE très élevé (16.27%) contractent plus le microcrédit de montant très élevé (7.55%).

Ainsi, parmi les hommes et les femmes qui contractent le microcrédit, les hommes contractent plus le microcrédit de montant très élevé alors que, les femmes contractent plus le microcrédit de montant très faible. Chez les femmes, celles qui ont un IPM très faible contractent plus le microcrédit de montant intermédiaire faible et celles qui ont un IPM élevé contractent plus le microcrédit de montant très faible. Chez les hommes, ceux qui ont un IPM très faible contractent plus que le microcrédit de montant très élevé et ceux qui ont un IPM très élevé contractent plus le microcrédit de montant intermédiaire faible et intermédiaire élevé.

VI.3.1 Les variables expliquées, microcrédit et le lieu d'habitation

Le tableau ci-dessous présente la répartition croisée à trois entrées entre de l'IPM, IBE et le milieu d'habitation et le genre.

Tableau 12: Présentation de la répartition croisée à trois entrées entre l'IPM, l'IBE, le montant du microcrédit et le milieu d'habitation.

Milieu d'habitation	IPM et IBE	Montant de microcrédit (%)				Total (%)
		Très faible	Inter-faible	Inter-élevé	Très élevé	
Rural	IPM					
	Très faible	-	2.90	1.74	1.16	5.80
	Inter-faible	5.23	4.06	1.74	-	11.03
	Inter-élevé	4.65	3.48	2.90	1.16	12.19
	Très élevé	6.39	5.23	2.32	1.74	15.68
	Total	16.27	15.67	8.70	4.06	44.76
Urbain	Très faible	1.74	2.90	6.39	8.72	19.75
	Inter-faible	0.58	3.48	4.65	4.65	13.36
	Inter-élevé	4.06	1.74	3.48	3.48	12.76
	Très élevé	2.32	2.90	3.48	0.58	9.28
	Total	8.70	11.02	18	17.43	55.24
Rural	IBE					
	Très faible	8.72	8.14	3.48	1.16	21.5
	Inter-faible	5.81	4.1	2.32	0.58	12.81
	Inter-élevé	1.74	2.32	1.74	0.58	6.38
	Très élevé	-	1.16	1.16	1.74	4.06
	Total	16.27	15.72	8.7	4.06	44.76
Urbain	Très faible	2.90	0.58	1.16	-	4.64
	Inter-faible	0.58	3.48	4.65	2.32	11.03
	Inter-élevé	3.48	5.81	3.48	5.81	18.58
	Très élevé	1.74	1.16	8.73	9.30	20.93
	Total	8.70	11.03	18.02	17.43	55.24

Source : Auteur, réalisé à partir des données de l'EHCVM 2021-2022

L'analyse de la répartition croisée a trois entrées entre IPM, le montant du microcrédit et le milieu d'habitation.

Parmi les bénéficiaires en milieu rural (44.76%), ceux qui ont un IPM très faible (5.80%) ne contractent pas de microcrédit de montant très faible, mais contractent le microcrédit de montant intermédiaire faible (2.90%) alors que, ceux qui ont un IPM très élevé contractent plus le microcrédit de montant très faible (6.39%).

Parmi les bénéficiaires en milieu urbain, ceux qui ont un IPM très faible (19.75%) contractent plus le microcrédit de montant très élevé (8.72%) par contre, ceux qui ont un IPM très élevé contractent plus le microcrédit de montant intermédiaire élevé (3.48%). En milieu urbain, les bénéficiaires ont un IPM plus faible (33.11%) que ceux du milieu rural (23.22%), en plus, ceux qui ont un IPM très élevé sont plus en milieu rural soit (15.68%) qu'en milieu urbain (9.28%). Ainsi, les bénéficiaires qui ont un IPM très faible en milieu rural contractent plus le microcrédit de montant intermédiaire faible et ceux qui ont un IPM très faible en milieu urbain contractent plus le microcrédit de montant très élevé.

L'analyse de la répartition croisée a trois entrées entre IBE, le montant du microcrédit et le milieu d'habitation. Parmi les bénéficiaires en milieu rural (44.76%), ceux qui ont un IBE très faible (21.5%) contractent plus le microcrédit de montant très faible (8.72%) alors que ceux qui ont un IBE très élevé (4.06%) ne contractent pas de microcrédit de montant très faible, mais contractent plus le microcrédit de montant très élevé (1.74%). En milieu urbain, ceux qui ont un IBE très faible (4.64%) ne contractent pas de montant de microcrédit très élevé, mais contractent plus de microcrédit de montant très faible (2.90%). Ceux qui ont un IBE très élevé (20.93) contractent plus le microcrédit de montant de très élevé (9.30%).

Ainsi, en milieu rural, ceux qui ont un IPM très faible ne contractent pas le microcrédit de montant très faible, mais le microcrédit à un montant intermédiaire faible et ceux qui ont un indicateur de pauvreté intermédiaire faible ne contractent pas de microcrédit très élevé. En milieu urbain, ceux qui ont un IPM très faible contractent plus le microcrédit de montant très élevé et ceux qui ont un IPM très élevé contractent plus le microcrédit de montant intermédiaire élevé.

VI.4. Régressions économétriques et tests de validité.

Cette section présente les résultats de la régression économétrique de la contribution du microcrédit à la réduction de la pauvreté multidimensionnelle ainsi que les tests de validité des résultats trouvés.

VI.4.1 Régressions économétriques

D'abord, nous présentons les résultats de la régression Tobit sous le package Applied Econometrics with R (AER) Kleiber et Zeileis (2008) du microcrédit sur la pauvreté multidimensionnelle puis les résultats de la régression du microcrédit sur son contrefactuel qui est l'indicateur de bien-être. Dans la régression Tobit, les coefficients ne représentent pas la variation de l'IPM suite à une variation du montant de microcrédit. Nous avons estimé les effets marginaux, qui nous indiquent dans quelle mesure les valeurs attendues de l'IPM ou l'IBE (variables dépendantes) varient suite à une variation du microcrédit (variable indépendante). De fait, l'effet marginal moyen indique la variation relative de l'IPM ou l'IBE suite à une augmentation de 1% du montant de microcrédit. L'augmentation du montant du microcrédit n'est pas une augmentation temporelle, mais une augmentation par rapport aux montants du microcrédit des bénéficiaires. Cette interprétation est transversale et comparative des différents montants de microcrédit des différents bénéficiaires contrairement à une évolution dans le temps.

Les signes donnent une idée sur le sens d'intervention des variables sur la pauvreté multidimensionnelle et le bien-être. Donc un signe positif d'une variable signifie que tout accroissement de cette variable contribue à une augmentation de la pauvreté multidimensionnelle et du bien-être par contre un signe négatif montre que tout accroissement de la variable contribue à une réduction de la pauvreté multidimensionnelle et du bien-être. Dans la littérature ces relations issues de la régression économétrique sont utilisées dans l'analyse de l'impact du microcrédit sur la pauvreté multidimensionnelle par Nikiema et al. (2024) et de Randriamanampisoa (2011). En outre, ces relations se justifient, car il existe une corrélation significative entre les variables expliquées et le montant du microcrédit, et à travers la littérature nous avons montré précédemment que le microcrédit permet la satisfaction des besoins des personnes pauvres et leur bien-être s'améliore après l'utilisation du microcrédit.

La régression générale de la contribution du microcrédit à la réduction de la pauvreté multidimensionnelle et sur le bien-être est présentée ci-dessous.

Tableau 13 : Présentation de la régression de la contribution générale du microcrédit à la réduction de la pauvreté multidimensionnelle et à l'amélioration de l'indicateur de bien-être.

Variables	Modèle 1 (IPM)		Modèle 2 (IBE)	
	Effets marginaux moyens	Pr ($> z $)	Effets marginaux moyens	Pr ($> z $)
Constante	0.272	0.000	0.147	0.000
Montant du microcrédit	-0.094	0.030	0.140	0.000
Taille du ménage	0.101	0.049	-0.261	0.000
Milieu d'habitation (Rural)	0.042	0.013	-0.035	0.002
Genre (Féminin)	-0.005	0.755	0.006	0.552

Seuils de significativité : $p < 0.01$; $p < 0.05$

Source : Auteur, réalisé à partir des données de l'EHCVM 2021-2022

Cette première régression économétrique générale nous permet de comprendre la contribution du microcrédit sur la réduction de la pauvreté multidimensionnelle confirmé par le bien-être, son contrefactuel. Dans un premier temps, la régression du microcrédit sur la pauvreté multidimensionnelle explique que, le montant du microcrédit statistiquement significatif à 5% et le genre (féminin) non significatif agissent négativement sur l'IPM. Par contre, les variables comme la taille de ménage et le milieu d'habitation (rural), tous statistiquement significative à 5%, agissent positivement sur l'IPM. Dans un second temps, la régression du microcrédit sur le bien-être montre que, les variables comme le montant du microcrédit, statistiquement significatives à 1% et le genre (féminin) sont positivement liées au bien-être tandis que, les variables comme la taille du ménage et le milieu d'habitation (rural) sont négativement liées au bien-être. La taille du ménage et le milieu d'habitation sont statistiquement significatifs à 1%.

En effet, une augmentation du montant du microcrédit contribue à une diminution de l'IPM. Plus précisément, l'effet marginal moyen est 0.094 ce qui montre qu'une augmentation du montant de microcrédit de 1% contribue à une diminution moyenne de la pauvreté multidimensionnelle de 0.094. Cet effet est statistiquement différent de zéro, car le test de nullité de Wald donne une p-value = 0.03. Ce qui veut dire que, l'effet du microcrédit n'est pas nul. Pour le contrefactuel, la

relation positive entre le montant du microcrédit et l'IBE montre qu'une augmentation du microcrédit contribue une augmentation du bien-être. Plus précisément, une augmentation du montant de microcrédit de 1% contribue à une augmentation moyenne du bien-être de 0.140. Cet effet est statistiquement différent de zéro, car le test de nullité de Wald donne une p-value = 0.00 et l'effet n'est pas nul.

Nous avons réalisé un test de Wald d'égalité entre le coefficient de la variable montant du microcrédit dans le modèle 1 et 2, et ce test nous montre une p-value égale à 0.00 ce qui nous amène à accepter l'hypothèse alternative selon laquelle les deux effets sont statistiquement différents alors, l'effet du microcrédit sur la pauvreté multidimensionnelle est différent de celui entre le microcrédit et le bien-être.

On remarque que, l'effet marginal moyen entre le microcrédit et le bien-être apparaît plus élevée que celui observé entre le microcrédit et la pauvreté multidimensionnelle. Cela s'explique par le fait que, l'IBE ne prend qu'une seule dimension de la pauvreté comme le revenu ou la consommation et est plus sensible au microcrédit, par ailleurs cela montre qu'il y a d'autres facteurs autres que le microcrédit qui contribue à la réduction de la pauvreté multidimensionnelle. L'effet estimé du microcrédit sur le bien-être est surestimé par rapport à l'effet du microcrédit sur la pauvreté multidimensionnelle.

La taille du ménage est statistiquement significative à 5% dans la régression entre le microcrédit et la pauvreté multidimensionnelle et statistiquement significative à 1% dans la régression entre le microcrédit et le bien-être. L'effet marginal moyen est égal à 0.101, qui est statistiquement différent de zéro, car le test de nullité de Wald donne une p-value = 0. Cela signifie qu'une augmentation de 1% de la taille du ménage contribue à une augmentation moyenne de l'IPM de 0.101. Pour la relation avec le bien-être, l'effet marginal moyen est égal à 0.261 et le test de nullité de Wald donne une p-value = 0.04 ce qui veut dire que l'effet marginal moyen est différent de zéro. Donc, une augmentation de 1% de la taille du ménage contribue à une diminution moyenne du bien-être de 0.261.

Le milieu d'habitation (rural) du bénéficiaire a une relation positive avec la pauvreté multidimensionnelle et négative avec le bien-être. La régression économétrique montre une relation positive entre le milieu d'habitation rural et l'IPM et une relation négative avec l'IBE par

apport au milieu urbain. L'effet marginal moyen est respectivement égal à 0.042 et 0.035. Ces impacts sont statistiquement différents de zéro, car le test de nullité de Wald donne respectivement une p-value de 0.01 et 0. Cela signifie que, les bénéficiaires vivant en milieu rural ont un IPM en moyenne plus élevé de 0.042 et un IBE plus faible de 0.035 par rapport à ceux vivant en milieu urbain.

Le genre (féminin) du bénéficiaire est négativement lié à l'IPM et positivement lié à l'IBE. Les effets marginaux estimés de la variable genre ne sont pas statistiquement significatifs dans les deux modèles. Les effets marginaux dans le modèle 1 et 2 sont respectivement 0.005 et 0.006. Ces effets sont statistiquement égaux à zéro, car le test de nullité de Wald donne une p-value respective de 0.75 et 0.55. Cela montre que, le genre n'a pas d'influence significative sur la pauvreté multidimensionnelle et le bien-être autrement dit être une femme ou un homme n'a pas d'effet sur son état de pauvreté multidimensionnelle ni son bien-être.

La régression suivante utilise les catégories de montant de microcrédit pour comprendre quelles catégories de microcrédit contribuent plus à la réduction de la pauvreté multidimensionnelle. Les résultats des régressions en fonction des différentes catégories de microcrédit sont représentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 14 : Présentation de la régression de la contribution par catégorie du microcrédit sur la pauvreté multidimensionnelle et du bien-être.

Variables	Modèle 1 (IPM)		Modèle 2 (IBE)	
	Effets marginaux moyens	Pr ($> z $)	Effets marginaux moyens	Pr ($> z $)
Constante	0.271	0.000	0.148	0.000
Montant intermédiaire faible	-0.006	0.7525	0.004	0.781
Montant intermédiaire élevé	-0.011	0.6226	0.040	0.011
Montant très élevé	-0.063	0.0140	0.084	0.000
Taille du ménage	0.112	0.0313	-0.272	0.000
Milieu d'habitation (rural)	0.037	0.0330	-0.027	0.022
Genre (Féminin)	-0.010	0.530	0.018	0.104

Seuils de significativité : $p < 0.01$; $p < 0.05$

Source : Auteur, réalisé à partir des données de l'EHCVM 2021-2022.

Dans cette deuxième régression économétrique selon les catégories de montant de microcrédit, nous interprétons les relations entre les indicateurs de pauvreté (IPM et IBE) et les différentes catégories de montant de microcrédit. Les variables de contrôle ont conservé leur relation entre les indicateurs de pauvreté (IPM et IBE) de la première régression. Dans cette deuxième régression, le montant de microcrédit très faible est pris comme référence, car il est la base de l'idée du microcrédit. Nous interprétons les autres catégories par rapport au microcrédit de montant très faible.

Dans le modèle 1 (IPM), les catégories de montant de microcrédit intermédiaire faible, intermédiaire élevé et très élevé sont négativement liées à l'IPM. Cela montre que, contracter un microcrédit de montant intermédiaire faible ou intermédiaire élevé ou encore très élevé plutôt que le microcrédit de montant très faible entraîne une réduction de la pauvreté multidimensionnelle. Seulement le microcrédit de montant très élevé est statistiquement significatif à 1%, ce qui veut dire que, le microcrédit de montant très élevé contribue significativement à la réduction de la pauvreté multidimensionnelle par rapport au montant très faible.

Le fait de recevoir un microcrédit de montant intermédiaire faible par rapport à un microcrédit de montant très faible contribue à une réduction moyenne de la pauvreté multidimensionnelle de 0,006. Mais, cet effet est statistiquement égal à zéro, car le test de nullité de Wald donne une p-value = 0.75. Alors, la contribution du microcrédit de montant intermédiaire faible à la réduction de la pauvreté multidimensionnelle est statistiquement nulle par rapport à celui du microcrédit de montant très faible.

Ensuite, le fait de recevoir un microcrédit de montant intermédiaire élevé par rapport à un microcrédit de montant très faible contribue à une réduction moyenne de la pauvreté multidimensionnelle de 0.011. Mais, cet impact est aussi statistiquement égal à zéro, car le test de nullité de Wald donne une p-value = 0.62. Alors, la contribution du microcrédit de montant intermédiaire élevé à la réduction de la pauvreté multidimensionnelle est statistiquement nulle par rapport à celui du microcrédit de montant très faible.

Enfin, recevoir un microcrédit de montant très élevé par rapport à un montant de microcrédit très faible contribue significativement à une diminution moyenne de la pauvreté multidimensionnelle de 0.063. Cet effet est statistiquement différent de zéro, car le test de nullité de Wald donne un p-

value = 0.01. Ce qui veut dire que, la contribution du microcrédit de montant très élevé à la réduction de la pauvreté multidimensionnelle est considérable.

Alors, les microcrédits de montant intermédiaire faible et intermédiaire élevé ne contribuent pas significativement à une réduction de la pauvreté multidimensionnelle par rapport au microcrédit de montant très faible. En revanche, le microcrédit de montant très élevé contribue significativement à la réduction de la pauvreté multidimensionnelle par rapport au montant de microcrédit très faible avec un effet marginal moyen considérable.

Dans le modèle 2 (IBE), les catégories de montant de microcrédit intermédiaire faible, intermédiaire élevé et très élevé sont positivement associées à l'IBE. Cela montre que contracté un microcrédit de montant intermédiaire faible ou intermédiaire élevé ou encore très élevé par rapport au microcrédit de montant très faible contribue significativement à une amélioration du bien-être.

Les microcrédits de montant intermédiaire élevé et très élevé sont statistiquement significatifs respectivement à 5% et à 1%. Cela signifie que contracté le microcrédit de montant intermédiaire élevé ou très élevé par rapport au montant de microcrédit très faible contribue significativement une augmentation du bien-être respectivement de 0.040 et 0.084. Ces effets sont tous différents de zéro, car le test de nullité de Wald donne respectivement un p-value de 0.01 et 0. Cela signifie que le passage d'une catégorie de microcrédit très faible à intermédiaire élevé et très élevé contribue significativement (5% et à 1%) à une augmentation du bien-être respectivement de 0.040 et 0.084.

La contribution du microcrédit de montant intermédiaire faible n'est pas statistiquement significative, cela veut dire que, le montant de microcrédit intermédiaire faible ne contribue pas significativement à une amélioration du bien-être par rapport au montant de microcrédit très faible. Contracté, le microcrédit de montant intermédiaire faible par rapport au montant de microcrédit de montant très faible contribue à une augmentation marginale moyenne du bien-être de 0.004. Cet effet est statistiquement égal à zéro, car le test de nullité de Wald donne un p-value = 0.78. Alors, le microcrédit de montant intermédiaire faible ne contribue pas significativement à une amélioration du bien-être par rapport au montant de microcrédit très faible. Par contre, le montant de microcrédit intermédiaire élevé et très élevé contribue significativement à une amélioration du bien-être par rapport au montant de microcrédit très faible.

Après avoir réalisé le test de l'égalité des coefficients des différentes catégories de montant de microcrédit entre le modèle 1 et 2, nous observons que, l'effet marginal moyen du montant intermédiaire faible dans le modèle 1 n'est pas statistiquement différents de celui du modèle 2 (p -value = 0.674), de même que, celui du montant intermédiaire élevé (p -value = 0.051). Cela signifie que, les montants de microcrédit intermédiaire faible et intermédiaire élevé contribuent à la réduction de la pauvreté multidimensionnelle et à l'amélioration du bien-être de la même ampleur. Par contre, l'effet marginal moyen du montant de microcrédit très élevé du modèle 1 est statistiquement différent de celui du modèle 2 (p -value = 0.00). Ce qui veut dire que, le montant du microcrédit très élevé contribue à la réduction de la pauvreté multidimensionnelle et à l'amélioration du bien-être d'une ampleur différente. La contribution du montant de microcrédit très élevé est plus élevée à l'amélioration du bien-être que dans la réduction de la pauvreté multidimensionnelle.

Ainsi, les résultats du modèle 2 (IBE) confirment les résultats du modèle 1 (IPM) et nous notons que le microcrédit de montant intermédiaire faible ne contribue pas mieux à la réduction de la pauvreté multidimensionnelle que le montant du microcrédit très faible par contre il améliore mieux le bien-être par rapport au microcrédit de montant très faible. Le montant de microcrédit très élevé contribue substantiellement à la réduction de la pauvreté multidimensionnelle par rapport au montant de microcrédit de montant très faible, mais aussi contribue substantiellement à l'amélioration du bien-être par rapport au microcrédit de montant très faible.

VI.4.2 Tests de la validité

Nous présenterons les principaux tests de robustesses permettant de valider nos résultats. Nous présentons les tests de validité du modèle 1 et 2 de la régression générale.

D'abord, le test de Breusch-Pagan pour détecter une éventuelle hétéroscédasticité, une p -value de 0.36 pour le modèle 1 et 0.58 pour le modèle 2. Cela conduit à l'acceptation de l'hypothèse nulle, donc l'hypothèse de l'homoscédasticité, expliquant une variance des erreurs constante.

En outre, le test du rapport de vraisemblance (Likelihood Ratio Test) donne une p -value de 0.00 pour le modèle 1 et 2. Les p -values de ces tests sont inférieure à 5%. Alors, l'hypothèse alternative est acceptée. Cela montre que, les variables explicatives et de contrôles expliquent significativement mieux les deux modèles que le modèle nul (modèle sans variables explicatives

et de contrôle). Donc les modèles sont globalement bien ajustés.

Enfin, le test de Wald pour l'ensemble des coefficients aboutit à une p-value de 0.00 pour le modèle 1 et 2. Les p-values de ces tests sont tout inférieur à 5%. Alors, l'hypothèse alternative est acceptée. Ce qui signifie que, les coefficients du modèle sont globalement tous différents de zéro.

Pour la deuxième régression sur les catégories de montant de microcrédit nous avons utilisé Linear hypothesis test sous le package Companion to Applied Regression (CAR) Fox et Weisberg (2019) pour tester l'égalité entre les coefficients des différentes catégories de montant de microcrédit. Les hypothèses qui ont servi de tester ces contributions sont formulées de façon suivante.

Égalité entre la contribution du montant de microcrédit intermédiaire faible et intermédiaire élevé.
H0 : la contribution du microcrédit intermédiaire faible est égale à celle du microcrédit intermédiaire élevé.

H1 : la contribution du microcrédit intermédiaire faible est différente de celle du microcrédit intermédiaire élevé.

Égalité entre la contribution du montant de microcrédit intermédiaire élevé et très élevé.

H0 : la contribution du microcrédit intermédiaire élevé est égale à celui de microcrédit très élevé.

H1 : la contribution du microcrédit intermédiaire élevé est différente de celui de microcrédit très élevé.

Les résultats de ces tests montrent que :

Dans le modèle 1 (IPM), la contribution du microcrédit intermédiaire faible est statistiquement égale de celle du microcrédit intermédiaire élevé, car la P-value = 0.83 est supérieure à 5% et l'hypothèse H0 est acceptée tandis que, la contribution du microcrédit intermédiaire élevé est statistiquement différente de celle de microcrédit très élevé, car la P-value = 0.02 est inférieure à 5% et l'hypothèse H1 est acceptée.

Dans le modèle 2 (IBE), la contribution du microcrédit intermédiaire faible est statistiquement différente de celui du microcrédit intermédiaire élevé, car la P-value = 0.00 est inférieure à 5% et

l'hypothèse H1 est acceptée alors que, la contribution du microcrédit intermédiaire élevé est statistiquement différente de celle de microcrédit très élevé, car la P-value = 0.01 est inférieure à 5% et l'hypothèse H1 est acceptée.

Le tableau 15 ci-dessous présente un résumé des tests de validité de nos régressions.

Tableau 15: Présentation de la synthèse des tests de validité de la première régression.

Tests	Statistiques du test	P-value	Hypothèses	Décisions
IPM				
Test de Breusch-Pagan pour l'hétéroscédasticité	0.83	0.36	H0 : homoscedasticité H1 : hétéroscédasticité	p value > 5% H0 acceptée
Test du rapport de vraisemblance (LR Test)	20.24	0.00	H0 : Le modèle nul est équivalent au modèle complet H1 : le modèle complet ajuste mieux que le modèle nul	p value < 5% H1 acceptée
Test de Wald pour tester la significativité des coefficients du modèle	21.48	0.00	H0 : les contributions sont toutes égales à zéro H1 : les contributions sont toutes différentes de zéro	p value < 5% H1 acceptée
Indicateur de bien-être (IBE)				
Tests	Statistiques du test	P-value	Hypothèses	p value et décisions
Test de Breusch-Pagan pour l'hétéroscédasticité	6.89	0.00	H0 : homoscedasticité H1 : hétéroscédasticité	p value < 5% H0 acceptée
Test du rapport de vraisemblance (LR Test)	85.78	0.00	H0 : Le modèle nul est équivalent au modèle complet H1 : le modèle complet ajuste mieux que le modèle nul	p value < 5% H1 acceptée
Test de Wald pour tester la significativité des coefficients du modèle	111.4	0.00	H0 : les contributions sont toutes égales à zéro H1 : les contributions sont toutes différentes de zéro	p value < 5% H1 acceptée

Source : Auteur, réalisé à partir des données de l'EHCVM 2021-2022

Le tableau ci-dessous présente un résumé des tests d'égalité des coefficients de la régression par catégories de microcrédit sur la pauvreté multidimensionnelle.

Tableau 16 : Présentation des résultats du test d'égalité des coefficients (Linear hypothesis test).

Hypothèses	Statistiques du test	P-value	Décisions
H0 : la contribution de microcrédit intermédiaire faible est égale à celle du microcrédit intermédiaire élevé. H1 : la contribution du microcrédit intermédiaire faible est différente de celle de microcrédit intermédiaire élevé.	IPM		
	0.04	0.83	p value > 5% H0 acceptée
	IBE		
	5.59	0.01	p value < 5% H1 acceptée
H0 : la contribution du microcrédit intermédiaire élevé est égale à celle du microcrédit très élevé. H1 : la contribution du microcrédit intermédiaire élevé est différente de celle du microcrédit très élevé.	IPM		
	4.95	0.02	p value < 5% H1 acceptée
	IBE		
	7.86	0.00	p value < 5% H1 acceptée

Source : Auteur, réalisé à partir des données de l'EHCVM 2021-2022.

VII. Discussions des résultats

Dans cette étude, nous nous sommes donnés pour objectif de vérifier si le microcrédit contribue à la réduction de la pauvreté multidimensionnelle au Burkina Faso. Pour atteindre cet objectif, nous émettons comme hypothèse que le microcrédit contribue à la réduction de la pauvreté multidimensionnelle au Burkina Faso. Pour vérifier cette hypothèse, nous réalisons une régression Tobit sur des données de coupe transversale provenant de l'EHCVM 2021-2022 réalisée par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie du Burkina Faso.

Les analyses descriptives nous indiquent que, les moins pauvres, les hommes et les bénéficiaires en milieu urbain contractent plus le microcrédit de montant élevé alors que les plus pauvres, les femmes et les bénéficiaires en milieu rural contractent plus le microcrédit de montant plus faible. Aussi, l'analyse corrélative montre que le montant du microcrédit est négativement corrélé avec la pauvreté multidimensionnelle et que le genre n'est corrélé significativement avec aucune variable. Cette relation est confirmée par l'analyse économétrique.

Par ailleurs, l'analyse économétrique montre qu'il y a une relation négative entre le microcrédit et la pauvreté multidimensionnelle. Pour assurer la robustesse de cette relation entre le microcrédit et la pauvreté multidimensionnelle, nous avons utilisé l'IBE traduisant la consommation mesurée en termes de revenu par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie du Burkina Faso comme un contrefactuel de nos régressions économétriques. Dans cette régression contrefactuelle, il ressort que, le microcrédit est positivement corrélé avec l'IBE ce qui confirme la relation entre le microcrédit et la pauvreté multidimensionnelle. Ces résultats montrent que le microcrédit contribue à la réduction de la pauvreté multidimensionnelle et à l'amélioration du bien-être.

En fait, l'accès au microcrédit permet aux bénéficiaires d'augmenter leur revenu et la hausse du revenu à son tour améliore d'une part le pouvoir d'achat des bénéficiaires leur permettant de satisfaire les besoins immédiats comme la consommation, les services de santé, et l'éducation des enfants, d'autre part, la hausse du revenu permet de mener des activités génératrices de revenu. Au Burkina Faso, les bénéficiaires de microcrédit utilisent le microcrédit principalement pour l'achat des intrants agricoles, pour financer les entreprises déjà existantes, pour démarrer une affaire, pour l'acquisition de terrain ; construction, pour l'éducation, pour équipements du ménage, pour la santé, pour la consommation du ménage et pour les événements/fêtes.

Ce résultat positif de la contribution du microcrédit à la réduction de la pauvreté multidimensionnelle rejoint les travaux de Randriamanampisoa (2011) et de Nikiema et al. (2024) qui à travers des études respectivement au Madagascar et au Burkina Faso aboutissent à la conclusion selon laquelle le microcrédit contribue à la réduction de la pauvreté multidimensionnelle. La relation positive entre le microcrédit et le bien-être est expliquée à travers des études comme celle de Khandker (1998), qui a montré que le microcrédit contribue à l'amélioration du bien-être. De plus, cette relation a été montrée par Zoheir (2022) dans son analyse de la contribution du microcrédit à la lutte contre la pauvreté en Algérie.

Ainsi, ces résultats au niveau microéconomique sont conformes aux résultats macro-économiques de Couchoro et Gbandi (2018). De fait, l'un des résultats de cette étude dans l'espace CEDEAO (Communauté Économique des États d'Afrique de l'Ouest) dont le Burkina Faso faisait partie est qu'il y a une relation positive entre le microcrédit et la réduction de la pauvreté multidimensionnelle. Ce qui signifie que, le microcrédit contribue à la réduction de la pauvreté multidimensionnelle.

Cependant, même s'il y a une relation négative entre le montant du microcrédit et l'IPM qui montre une contribution à la réduction de la pauvreté multidimensionnelle, néanmoins ces contributions sont très faibles et des études montrent que le microcrédit présente des effets positifs sur la réduction de la pauvreté, mais que ces effets sont insignifiants pour changer la vie des bénéficiaires. Banerjee et al. (2015) à travers une étude d'évaluation du microcrédit montrent des effets modérément positifs du microcrédit sur la réduction de la pauvreté multidimensionnelle, mais ces effets sont non transformateurs, insuffisants pour impacter significativement la vie des bénéficiaires. Bateman (2010) montre que le microcrédit ne contribue pas à la réduction de la pauvreté, car l'offre locale ne crée pas automatiquement sa propre demande et la non-prise en compte du manque de pouvoir d'achat et la faible demande dans les personnes pauvres entraînent des échecs des microentreprises et une absence d'amélioration durable des conditions de vie. En outre, Bayo (2022) montre que le microcrédit ne contribue pas à la réduction de la pauvreté, mais présente des effets négatifs sur le bien-être des bénéficiaires notamment à travers l'endettement.

La variable taille du ménage est positivement associée à l'IPM et négativement associée à l'IBE. Ces relations sont toutes statistiquement significatives respectivement à 5% et à 1%. Cette relation

montre que, les ménages de taille élevée ont un IPM élevé et un IBE faible. En fait, l'augmentation de la taille du ménage entraîne une hausse des charges, ce qui pourrait se traduire par une réduction des capacités financières pour l'investissement productif. Alors, une augmentation des dépenses sans une augmentation des revenus limite les capacités des bénéficiaires à satisfaire pleinement leurs besoins. Ce qui contribue à une dégradation du bien-être et donc une augmentation de la pauvreté multidimensionnelle. Cette relation de la taille du ménage et de la pauvreté multidimensionnelle confirme la relation expliquée par l'étude de Nwadiubul et Onwuka (2021), mais aussi celle de Nikiema et al. (2024), qui montrent que la taille du ménage affecte positivement la pauvreté multidimensionnelle.

Au Burkina, dans le milieu rural, la taille du ménage peut être source de main-d'œuvre et favoriser l'augmentation de la production, car l'activité est principalement agricole et peu mécanisée donc dépendant aussi de la force de travail. Mais une personne supplémentaire pourrait ne pas contribuer à une augmentation de la production puisque la production serait aussi dépendante du capital (le terrain qui n'est pas souvent facilement extensible, les ressources financières pour entretenir les champs) et des aléas climatiques.

Le milieu d'habitation (rural) est positivement associé à la pauvreté multidimensionnelle et négativement associée au bien-être. Cela signifie que, les bénéficiaires vivant en milieu rural ont un IPM élevé et un IBE faible par rapport à ceux vivant en milieu rural. Le milieu de vie a une influence sur la pauvreté multidimensionnelle au Burkina Faso. En effet, l'analyse descriptive montre que 55.24% des bénéficiaires de microcrédit vivent en milieu urbain contre 44.76% en milieu rural. Parmi ces bénéficiaires, 15.68 % ont un IPM très élevé en milieu rural contre 9.30% en milieu urbain et 19.75% des bénéficiaires en milieu urbain ont un IPM très faible tandis que 5.80% des bénéficiaires en milieu rural ont un IPM très faible.

La pauvreté est plus présente en milieu rural qu'en milieu urbain. Les résultats d'analyse de la pauvreté au Burkina Faso expliquent que la pauvreté multidimensionnelle a un visage rural au Burkina Faso (INSD, 2024a). En fait, les bénéficiaires en milieu rural sont confrontés à des difficultés d'accès aux services de base comme l'éducation, la santé, l'assainissement, l'accès à l'eau potable (Nikiema et al., 2024). Également, en raison de la concentration des principales activités économiques dans les zones urbaines, les bénéficiaires dans les zones rurales bénéficient

moins d'opportunités économiques, ce qui accroît la vulnérabilité de ces derniers à la pauvreté multidimensionnelle (Ki et al., 2006). Cette relation confirme les résultats de Ki et al. (2006) et de Nikiema et al. (2024).

Au Burkina Faso 73.7% de la population vivent en milieu rural INSD (2024b) et la principale activité est l'agriculture. L'achat d'intrant agricole est la principale dépense faite avec le microcrédit (25.58%) et ces dépenses sont principalement faites en milieu rural (21.52%). Alors, le microcrédit est plus utilisé en milieu rural pour financer l'agriculture. Alors que l'activité agricole dépend des aléas climatiques. Par ailleurs, pendant les périodes de récoltes, le coût des céréales est au plus bas niveau ce qui limite les gains. Donc, il pourrait avoir de difficulté liée au remboursement du microcrédit, ce qui n'améliore pas les conditions de vie des bénéficiaires.

La variable genre (femme) dans notre régression n'est pas significative, néanmoins la variable genre est négativement associée à l'IPM et positivement associée à l'IBE. Cela signifie que, les femmes ont un IPM plus faible et un IBE plus élevé par rapport aux hommes. Ce qui est en contradiction avec les résultats de Randriamanampisoa (2011) même s'il utilise le genre du chef du ménage. Mais, il faut noter que l'analyse corrélative des variables de l'IPM et le genre a montré une indépendance entre ces deux variables, en outre, le test de nullité montre une contribution nulle de la variable genre. Donc, être une femme ou un homme n'a pas d'influence sur la pauvreté multidimensionnelle ni sur le bien-être. Il n'y a pas de différence significative de pauvreté multidimensionnelle selon le genre.

Ce résultat ne semble pas être étrange du contexte socioculturel du Burkina Faso. Vivre avec du crédit n'est pas toujours bien vu et est source de déshonneur de la famille et souvent par peur de ne pas pouvoir rembourser, elles prennent des montants faibles et ces montants ne sont pas toujours utilisés par les femmes elles-mêmes, mais aussi par leur mari. En outre, les femmes n'ont pas un bon regard du microcrédit. Par exemple, au Nigeria au regard des conditions de recours pour le remboursement qui sont source d'humiliation amènent les femmes à être moins adhérentes, mais aussi à contracter des montants très faibles (Olayiwola, 2021).

La régression de la contribution des différentes catégories de microcrédit sur la réduction de la pauvreté multidimensionnelle montre que la contribution du microcrédit augmente lorsqu'on passe d'une catégorie de microcrédit de plus faible au plus élevé. En effet, plus le montant de microcrédit

accordé augmente, plus les bénéficiaires arrivent à satisfaire leurs besoins immédiats et de mener des activités génératrices de revenus leur permettant de rembourser le microcrédit et d'enregistrer de profit afin de consolider leur niveau de vie. Ces résultats montrent que, malgré les taux d'intérêt élevés du microcrédit souvent reproché aux institutions de microfinance Rosenberg et Gaul (2013), les activités génératrices de revenu permettent de rembourser les prêts, mais aussi d'avoir des gains ce qui veut dire que, le taux de rendement des activités génératrices de revenu sont supérieur au taux d'intérêt du microcrédit.

Mais, le test d'égalité des coefficients nous montre que, la contribution du microcrédit de montant intermédiaire faible n'est pas statistiquement différente de celui de montant intermédiaire élevé. Cela signifie que, l'octroi du microcrédit de montant intermédiaire faible et intermédiaire élevé contribue de façon équivalente à la réduction de la pauvreté multidimensionnelle. De fait, le montant intermédiaire faible et intermédiaire élevé ne permettent pas aux bénéficiaires de consommer, de mener des activités génératrices de revenu rentable permettant de rembourser leurs prêts, mais aussi d'améliorer considérablement leur niveau de vie.

Quant à l'égalité entre les contributions du microcrédit de montant intermédiaire élevé et très élevé, le test montre une différence significative. Ce qui montre que, les montants de microcrédit intermédiaire élevé et très élevé contribuent de façon différente à la réduction de la pauvreté multidimensionnelle. En outre, le microcrédit de montant très élevé réduit substantiellement la pauvreté multidimensionnelle par rapport au microcrédit de montant très faible, car, le microcrédit de montant très élevé suffirait aux bénéficiaires de consacrer une part importante du microcrédit pour financer les activités génératrices de revenu qui leur permettent de générer des profits afin de consolider leur niveau de vie. Ainsi, plus on passe d'une catégorie de montant de microcrédit à une autre plus élevée, plus la capacité à générer des effets économiques et sociaux significatifs est grande, ce qui se traduit par une réduction plus importante de la pauvreté multidimensionnelle.

En général, nous arrivons à montrer à travers nos analyses économétriques que le microcrédit contribue à la réduction de la pauvreté multidimensionnelle et le montant de microcrédit très élevé contribue significativement à la réduction de la pauvreté multidimensionnelle. En outre, l'analyse descriptive montre que le microcrédit de montant très élevé est plus contracté par les « moins pauvres », les hommes et les bénéficiaires vivant en milieu urbain. En conclusion, le microcrédit

contribue à la réduction de la pauvreté multidimensionnelle, mais limitée à certaines catégories de bénéficiaires, notamment les moins pauvres, les urbains et les hommes laissant de côté ceux qui en ont le plus besoin notamment les plus pauvres, ruraux, et les femmes.

À côté de ces résultats partiels et sélectifs, laisse constater une inefficacité du microcrédit à toucher les populations les plus pauvres et mets en lumière une inégalité d'accès aux bénéfices du microcrédit. De ces résultats, le microcrédit pourrait contribuer à l'aggravation des inégalités, mais aussi à l'élargissement de l'écart entre les « plus pauvres » et les moins pauvres.

Le microcrédit contribue à la réduction de la pauvreté multidimensionnelle des moins pauvres, les hommes et vivant en milieu urbain cela pourrait se comprendre du fait que les moins pauvres contractent plus le microcrédit de montant élevé et leur milieu de vie leur permet de profiter des opportunités économiques contrairement aux catégories de bénéficiaires plus pauvres, les femmes et vivant en milieu rural, qui représente plus de 73.7% de la population du Burkina Faso (INSD, 2024b) dont la principale activité est l'activité agricole, présentant moins d'opportunités économiques, difficultés liées à l'accès aux services de base ou une personne sur deux est pauvre. Cette catégorie de bénéficiaires est celle qui contractent le microcrédit de montant très faible et vivent dans un environnement économiquement moins propice. Les montants contractés par les plus pauvres vivant en milieu rural et les femmes sont généralement de faible montant si bien qu'il est souvent difficile de lancer de véritables activités de production ou de transformation leur permettant de générer de profits. Les femmes investissent moins dans l'achat des intrants agricoles, ce pourrait être due à la structure sociale qui n'accorde pas souvent un d'accès total des terres aux femmes. Cependant, elles utilisent plus le microcrédit dans les activités économiques comme le financement d'une affaire existante (12.21%) et de nouvelles affaires (8.14%) qui au regard du montant d'investissement et de l'environnement socio-économique, n'est pas toujours rentable.

Le plus souvent dans les limites du microcrédit, plusieurs études mettent l'accent sur l'incapacité du microcrédit d'attendre les plus pauvres, nos résultats nous montrent que le microcrédit ne contribue pas significativement à la réduction de la pauvreté des plus pauvres donc même si le microcrédit atteignait tous les pauvres il ne pourrait pas sortir des pauvres de la pauvreté. Dans le sens que les pauvres vont consommer et seront confrontés à un problème d'endettement, d'un autre côté ils vont investir, mais rien ne garantit la prospérité de ces micro-activités. Près de la moitié

des entreprises de commerce créées en 2007, soit 43.8% n'ont pas pu atteindre leur dixième anniversaire (CCI, 2018). Ce qui montre un taux d'échec très élevé.

Les conclusions de notre étude s'alignent derrière les études comme celles menées d'abord par Hulme et Mosley (1996) à travers des études sur sept pays la Bolivie, l'Indonésie, le Kenya, le Malawi, l'Inde, le Sri Lanka et le Bangladesh, ils soulignent que l'impact reste limité pour les plus pauvres. En effet, pour les plus pauvres des pauvres, l'impact des prêts serait ainsi en moyenne faible, voire négatif. Ils expliquent que les individus très pauvres contracteraient des prêts de faible montant pour assurer leur subsistance et non pour adopter de nouvelles technologies, acquérir du capital ou recruter de la main-d'œuvre. Donc, ce sont les ménages ayant déjà un certain niveau de ressources qui sont en mesure de tirer le plus de profit du microcrédit. Ensuite, par Coleman (2006) qui montre que ses programmes ne profitent pas aux plus pauvres des pauvres, mais au contraire à ceux qui sont relativement riches enfin, par Koloma (2007) qui montre que des bénéficiaires, en particulier des femmes, profitant des services micro financiers, n'ont pas vu leurs conditions de vie s'améliorer, mais le microcrédit a engendré un effet inverse sur le bien-être des femmes.

Les conclusions de cette étude sur la contribution du microcrédit sur la pauvreté multidimensionnelle au Burkina Faso montrent le paradoxe du microcrédit au Burkina Faso. Mais aussi en opposition de la considération welfariste du microcrédit selon laquelle le microcrédit permet d'améliorer les conditions de vie des plus pauvres.

Dans la logique de la théorie welfariste qui est la réduction de la pauvreté des plus pauvres, l'octroi de microcrédit de petit montant n'améliore pas le bien-être des plus pauvres. Ce qui ne conforte pas l'idée de « petit montant, grand effet ». L'octroi de montant très élevé au plus pauvre donnerait un impact plus important sur la réduction de la pauvreté multidimensionnelle, mais pourrait aussi aggraver la pauvreté multidimensionnelle des plus pauvres, car pour la théorie des asymétries d'information, le microcrédit de montant très élevé est accompagné par des taux d'intérêt aussi élevés (Stiglitz et Weiss, 1981). Pour Servet (2006), des taux d'intérêt élevés entraînent des profits négatifs. En effet, lorsque le taux d'intérêt du microcrédit est supérieur au taux de rentabilité, le bénéficiaire se trouve dans l'incapacité de rembourser son prêt. En outre, ceux qui ont une pauvreté multidimensionnelle très élevée pourraient utiliser une part importante du microcrédit pour les dépenses de subsistances et très peu sera utilisée pour les investissements productifs enfin de

compte, le bénéficiaire ne serait pas en mesure de rembourser son prêt. Même si le taux de rentabilité des activités productives est supérieur au taux d'intérêt du microcrédit, au regard des durées de remboursement qui sont généralement de court terme Dahoun et al. (2013), le bénéficiaire pourrait se trouver dans l'incapacité de rembourser le prêt. Dans ce cas, le bénéficiaire peut emprunter dans d'autres institutions de microcrédit pour rembourser son prêt, ce qui occasionnerait un cycle d'endettement, ou vente des actifs du ménage, ou la réduction des dépenses de subsistance pour rembourser le prêt (Guérin et al., 2007). Dans tous les cas, la pauvreté multidimensionnelle ne diminuera pas au pire des cas, la pauvreté multidimensionnelle augmentera et le microcrédit au lieu d'être une solution deviendrait un problème.

Toutefois, les résultats observés démontrent que le microcrédit, bien qu'utile comme outil de lutte contre la pauvreté, n'est pas une « solution miracle » et ne suffit pas à lui seul à réduire la pauvreté multidimensionnelle des plus pauvres. Sans des mécanismes d'accompagnement ciblés comme les formations, encadrements techniques, accès aux réseaux de commercialisation, accès aux services sociaux de base, le microcrédit risque même d'aggraver leur situation en les endettant sans leur offrir de véritables perspectives d'amélioration de leurs conditions de vie. Une politique de lutte contre la pauvreté efficace doit donc dépasser le simple accès au microcrédit et intégrer une approche holistique qui cible les plus pauvres, les femmes et les bénéficiaires vivant en milieu rural.

VIII. Conclusions

Le but de cette thèse est de vérifier si le microcrédit contribue à la réduction de la pauvreté multidimensionnelle au Burkina Faso. Au cours de l'analyse des données, nous nous sommes rendu compte que la variable montant du microcrédit, et l'IPM ont des coefficients de variation non négligeable c'est-à-dire des montants de microcrédit très faibles et des montants de microcrédit très élevés tous comme des indicateurs de pauvreté très faible et très élevés aussi dispersés autour de la moyenne. De ce fait, nous avons effectué la régression selon les catégories pour comprendre quelles catégories de microcrédit contribuent plus à la réduction de la pauvreté multidimensionnelle.

Afin d'atteindre notre objectif principal et d'apporter des réponses à ces dernières questions, nous avons utilisé en combinaison de la théorie des asymétries d'informations et la théorie welfariste. La combinaison de ces deux cadres théoriques permet de mieux comprendre les mécanismes à travers lesquels le microcrédit pourrait influencer la pauvreté. Ces cadres théoriques ont permis de dégager deux caractéristiques majeures du microcrédit qui sont l'accessibilité et la disponibilité. Ces caractéristiques du microcrédit sont en même temps des conditions à remplir pour que le microcrédit atteigne les personnes pauvres exclues du système financier classique.

Par ailleurs, la pauvreté est un concept polysémique donc rencontre plusieurs définitions. L'approche monétaire soutenue par les welfaristes considère la pauvreté comme une insuffisance de revenu. Cette conception de la pauvreté est considérée comme une définition insuffisante, car la pauvreté va au-delà du seul revenu donc multidimensionnel et la mesure de la pauvreté doit être une mesure qui intègre les dimensions nécessaires pour évaluer le bien-être d'une population.

L'octroi du microcrédit a un impact direct et indirect sur le revenu. L'impact indirect est observé à travers les activités génératrices de revenu. Cette hausse du revenu améliore les dimensions importantes de la vie comme la consommation, la santé, l'éducation, et le cadre de vie dans lequel vivent les personnes pauvres exclues du système financier traditionnel. Mais, le microcrédit comporte un risque de surendettement, qui au lieu de réduire la pauvreté multidimensionnelle et améliorer le bien-être peut dégrader le bien-être et accentuer la pauvreté multidimensionnelle des bénéficiaires.

Dans l'objectif d'évaluer empiriquement la contribution du microcrédit sur ces différentes dimensions de la pauvreté, nous avons utilisé les données de l'EHCVM réalisée par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie du Burkina Faso courant 2021-2022 pour construire un IPM qui regroupe 4 dimensions avec 9 indicateurs. Après la détermination de l'IPM, il est regroupé en quatre catégories ordonnées dans l'optique de mieux comprendre la contribution du microcrédit à la réduction de la pauvreté multidimensionnelle.

L'évaluation de la contribution du microcrédit à la réduction de la pauvreté multidimensionnelle a consisté à réaliser premièrement une analyse descriptive qui montre que les bénéficiaires moins pauvres, hommes, et vivant en milieu urbain contractent plus le microcrédit de montant généralement plus élevé alors que les bénéficiaires plus pauvres, femmes, et vivant en milieu rural contractent plus le microcrédit de montant généralement plus faible. Ensuite, elle a consisté à exécuter une régression Tobit avec le logiciel R. Nous avons utilisé des variables de contrôles comme la taille du ménage, le milieu d'habitation, et le genre que nous estimons qu'elles ont un lien avec le niveau de pauvreté multidimensionnelle. Cette régression est accompagnée par une régression de robustesse qui consiste à régresser le microcrédit sur l'IBE issu de la même base de données, mais calculer par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie du Burkina Faso.

Les résultats de la régression du microcrédit sur la pauvreté multidimensionnelle montrent un impact négatif et significatif. Cela montre que, le microcrédit contribue à la réduction de la pauvreté multidimensionnelle. Les résultats de la régression de robustesse confirment cette relation. En effet, nous obtenons de la régression de robustesse un impact positif et significatif. Ce qui signifie que, le microcrédit contribue à l'amélioration du bien-être. Donc, le microcrédit contribue à la réduction de la pauvreté multidimensionnelle des bénéficiaires au Burkina Faso. Pour comprendre l'impact du microcrédit en fonction des différentes catégories de microcrédit, nous réalisons une régression en utilisant les catégories de montant de microcrédit. Les résultats de cette régression montrent que, toutes les catégories de montant de microcrédit contribuent à la réduction de la pauvreté multidimensionnelle, mais seul le montant de microcrédit très élevé contribue significativement à la réduction de la pauvreté multidimensionnelle. Alors, le microcrédit contribue significativement à la réduction de la pauvreté multidimensionnelle, mais limitée à certaines catégories de bénéficiaires, notamment les moins pauvres, les urbains et les hommes laissant de côté ceux qui en

ont le plus besoin notamment les plus pauvres, ruraux, et les femmes. Le microcrédit contribue à la réduction de la pauvreté multidimensionnelle de ceux qui ont le moins besoin du microcrédit.

Notre étude montre des résultats positifs et significatifs limités de la contribution du microcrédit à la réduction de la pauvreté multidimensionnelle. Notre étude est portée sur des données de coupe transversale donc difficile de comprendre l'impact du microcrédit en fonction du temps donc ses résultats ne sont valables que pour l'année 2021-2022 et souffre aussi d'une validité externe c'est-à-dire qu'elle ne peut pas être généralisée. De plus, cette étude ne permet pas de comprendre l'impact du microcrédit sur chaque dimension de la pauvreté multidimensionnelle, mais encore, sur les différentes catégories de pauvreté multidimensionnelle.

Néanmoins, les résultats de notre étude suscitent des implications politiques. Au regard de la situation sécuritaire qui menace le Burkina Faso avec pour corollaires les déplacements de population, accompagnée d'abandons de toutes les activités, un renforcement des politiques de microcrédit orientées vers l'octroi de montants plus substantiels, mieux adaptés aux besoins économiques de la population pourrait contribuer à la réduction de la pauvreté multidimensionnelle. Cette politique pourrait jouer un rôle important d'une part, dans la réduction de la crise humanitaire et d'autre part, faire obstacle aux moyens de recrutement des terroristes. Par ailleurs, le microcrédit seul paraît insuffisant pour contribuer significativement à la réduction de la pauvreté multidimensionnelle. L'accompagnement non financier (formation, suivie) paraît nécessaire pour renforcer l'efficacité du microcrédit et garantir une meilleure réduction de la pauvreté multidimensionnelle et réduire la prolifération du terrorisme. Le microcrédit est une mesure parmi tant d'autres qui contribue à la réduction de la pauvreté multidimensionnelle, mais à lui seul ne suffit pas pour sortir des pauvres de la pauvreté.

Cette étude a mis l'accent sur le microcrédit comme un outil potentiel de réduction de la pauvreté multidimensionnelle, elle ouvre également une nouvelle perspective permettant d'approfondir la recherche de la contribution du microcrédit à la réduction de la pauvreté multidimensionnelle selon les catégories de pauvreté multidimensionnelle avec des techniques d'analyse à la fois qualitative et quantitative.

IX. Bibliographie

- Abdelkarim, H et Amghar, A. (2025). Performance financière des associations de microcrédit marocaines : une analyse économétrique des déterminants (2003-2017). *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, 6(4), 20-42. <https://doi.org/10.5281/zenodo.15119370>
- Abrar ul Haq, M., Asad, M., Natarajan, V., Sankar, J. P., Uzair, M. et Asif. (2021). Microfinance and empowerment : A case study on beneficiaries of a community development Program. *Turkish journal of computer and mathematics education (TURCOMAT)*, 12(9), 3282-3288. <https://doi.org/10.17762/turcomat.v12i9.5479>
- Adjou, B. et Nemiri, F. (2021). Impact de la microfinance sur la réduction de la pauvreté en Algérie : étude empirique dans la région de bejaia. *Revue d'Économie et de Gestion*, 5(1) : 63-81. <https://www.asjp.cerist.dz/index.php/en/article/171102>
- Aifa, E. (2023). Ancienneté, asymétrie d'information et impayés dans une institution de microfinance : cas des Crédit Agricole à la CLCAM bohicon au Bénin. *Revue française d'Économie et de Gestion*, 4(1), Article 1. <https://www.revuefreg.fr/index.php/home/article/view/968>
- Akerlof, G. A. (1970). The market for lemons: Quality uncertainty and the market mechanism. *The quarterly journal of economics* 84(3), 488-500. <https://www.sfu.ca/~wainwrig/Econ400/akerlof.pdf>
- Alkire, S., et Santos, M. E. (2011). Acute multidimensional poverty: A New Index for Developing Countries. Oxford Poverty and Human Development Initiative (OPHI) Working Paper No. 38, 139. Bureau du Rapport sur le développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement Document d'information. <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.1815243>
- Alkire, S., Kanagaratnam, U. et Suppa, N. (2018). The global Multidimensional Poverty Index (MPI): 2018 revision, OPHI MPI methodological. Notes 46, Oxford Poverty and Human Development Initiative, University of Oxford

- Ambapour, S. (2020). Using multiple correspondence analysis to measure multidimensional poverty in Congo. *Journal of data analysis and information processing*, 8(4), 241-266. <https://doi.org/10.4236/jdaip.2020.84014>
- Amemiya, T. (1984). Tobit models: A survey. *Journal of econometrics*, 24(1), 3-61. [https://doi.org/10.1016/0304-4076\(84\)90074-5](https://doi.org/10.1016/0304-4076(84)90074-5)
- Anne, J. (2000). *Le rationnement du crédit dans les pays en développement : le cas du Cameroun et du Madagascar*, Édition Harmattan, Canada, 270.
- APEC, (2023). Agence pour la promotion de l'entrepreneuriat communautaire. Consulter 22 avril 2025, <https://apec.bf/>.
- Armendáriz, B. et Morduch, J. (2010). *The economics of microfinance* (2 Ed.). MIT Press.
- Ary Tanimoune N. (2014). Le financement du développement. Dans Pierre Beaudet et Paul A. Haslam. *Enjeux et défis du développement international*. (p. 333-343). Les presses de l'Université d'Ottawa.
- Ashta, A., Khan, S., et Otto, P. E. (2011). Does microfinance cause or reduce suicides? Policy recommendations for reducing borrower stress (SSRN Scholarly Paper 1715442). *Social Science Research Network* 24(2), 165-190. <https://doi.org/10.2139/ssrn.1715442>
- Asselin, L. M. et Dauphin, A. (2000), *Mesurer la pauvreté ; un cadre conceptuel*. Centre canadien d'Études et de Coopération internationale (CECI).
- Asselin L. M. (2009). *Analysis of multidimensional poverty : theories and cases studies*. International Development Research Centre (Ottawa), Springer.
- Atkinson, A., et Cazes, S. (1990). Mesures de la pauvreté et politiques sociales : Une étude comparative de la France, de la RFA et du Royaume-Uni. *Revue de l'OFCE*, 33(1), 105-130. <https://doi.org/10.3406/ofce.1990.1676>
- Ayuk, T. (2015). *La microfinance en Afrique centrale : Le défi des exclus*. (p.1- 13). Langa RPCIG, Centre de recherches pour le développement international. <https://muse.jhu.edu/book/40085>.
- BAD. (2024). *Rapport Pays 2024 impulser la transformation du Burkina Faso par la réforme de l'architecture financière mondiale*. Banque africaine de développement (BAD).

<https://www.afdb.org/fr/documents/rapport-pays-2024-burkina-faso-impulser-la-transformation-du-burkina-faso-par-la-reforme-de-larchitecture-financiere-mondiale>

Banerjee, A., Duflo, E., Glennerster, R., et Kinnan, C. (2014). The miracle of microfinance ? Evidence from a randomized evaluation.

https://economics.mit.edu/sites/default/files/publications/spandana_Mar14_final.pdf

Banerjee, A., Dean K. et Jonathan Z. (2015). Six Randomized Evaluations of Microcredit: Introduction and Further Steps. *American Economic Journal : Applied Economics* 7 (1), 1–21. <https://doi.org/10.1257/app.20140287>.

Banerjee, S. B. et Jackson, L. (2017). Microfinance et activités de réduction de la pauvreté : perspectives critiques du Bangladesh rural. *Relations humaines*, 70(1), 63-91.

<https://doi.org/10.1177/0018726716640865>

Banque mondiale. (1996). Sustainable banking with the poor. A worldwide inventory of microfinance institutions.

<https://documents1.worldbank.org/curated/en/184061468739265775/pdf/multi-page.pdf>

Banque mondiale. (2025). World Bank Open Data. World Bank Open Data.

<https://data.worldbank.org>

Barnes C. Gales G., et Kimbombo R. (2001), Impact of three microfinance Programs in Uganda. USAID-AIMS paper, Management of Systems international.

Bateman, M. (2010). Why doesn't microfinance work? The destructive rise of local neoliberalism. Zed Books

Bayo, S. (2022). Microcrédit et surendettement des femmes de la Haute-Guinée. *Revue internationale des études du développement*, 249, 199-220

<https://doi.org/10.4000/ried.1320>

BCEAO. (2018). Qu'est-ce qu'une institution de microfinance (ou système financier décentralisé) ? | BCEAO. <https://www.bceao.int/fr/documents/quest-ce-quune-institution-de-microfinance-ou-systeme-financier-decentralise>

- BCEAO, (2024). Principaux indicateurs des SFD de l'UMOA.
<https://www.bceao.int/fr/documents/principaux-indicateurs-des-sfd-de-lumoa-au-31-decembre-2023>
- Becker, G. S. (1994). Investment in human capital: Effects on Earnings. Dans Becker, G. S Human Capital: A Theoretical and empirical analysis, with special reference to education. (p. 29 – 58). University of Chicago Press.
- Bentham, J. (1789). An Introduction to the principles of morals and legislation payne and son. (p.6-10). London, Oxford at the Clarendon press.
<https://www.earlymoderntexts.com/assets/pdfs/bentham1780.pdf>
- Berguiga, I. (2008). Performance sociale versus performance financière des institutions de microfinance. La revue de l'Économie et de Management.
https://www.researchgate.net/publication/277989722_Performance_sociale_versus_performance_financiere_des_institutions_de_microfinance
- Bertin A. (2007). Pauvreté monétaire, pauvreté non monétaire : une analyse des interactions appliquée à la Guinée. Economies et finances. Thèse de doctorat science économique. Université Montesquieu - Bordeaux IV. <https://theses.hal.science/tel-00155364/>
- Besley T. et Coate S. (1995). Group lending, repayment incentives and social collateral, Journal of development economics, 46(1), 1-18. [https://doi.org/10.1016/0304-3878\(94\)00045-E](https://doi.org/10.1016/0304-3878(94)00045-E)
- Bibi, S. (2002). Mesurer la pauvreté dans une perspective multidimensionnelle : Une revue de la littérature. Faculte des Sciences Economiques et de Gestion de Tunis, et CREFA-CIRPEE, Université Laval, Quebec, Canada. <https://www.pep-net.org/sites/pep-net.org/files/typo3doc/pdf/II-Pauvrete-multi-bibi.pdf>
- Bourguignon, F. et Chakravarty, S. R. (2003). The measurement of multidimensional poverty. 1(1), 25.
<https://www.proquest.com/docview/219911067/abstract/FB240E9587A54D34PQ/1>
- Boyé, S., Hajdenberg, J., Poursat, C., Munnich, D. et Pinel, A. (2011). Le guide de la microfinance. Editions Eyrolles.

- Brau, J. C. et Woller, G. M. (2004). Microfinance : A comprehensive review of the existing Literature. *The Journal of Entrepreneurial Finance*, 9(1), 1-28.
<https://doi.org/10.57229/2373-1761.1074>
- Bzeouich, B. (2019). Évaluation de l'impact de l'accès au microcrédit sur le bien-être social des ménages bénéficiaires en Tunisie. *Journal of Academic Finance*, 10(1), 64–80.
<https://doi.org/10.59051/joaf.v10i1.310>
- CCI, (2018). Rapport sur l'état du commerce et de la concurrence au Burkina Faso. Chambre de Commerce et de l'industrie (CCI).
https://www.cci.bf/sites/default/files/ETAT%20DU%20COMMERCE%20ET%20DE%20LA%20CONCURRENCE%20AU%20BURKINA%20FASO_0.pdf
- CGAP. (2004). Institutions financières poursuivant un « double objectif de résultat » : Implications pour l'avenir de la microfinance.
<https://www.findevgateway.org/sites/default/files/publications/files/mfg-fr-publications-diverses-institutions-financieres-alternatives-07-2004-etude-speciale.pdf>
- Chliova, M. (2015). Is microcredit a blessing for the poor? A meta analysis examining development outcomes and contextual considerations. *Journal of Business Venturing*, 30(3), 467-487. <https://doi.org/10.1016/j.jbusvent.2014.10.003>
- Christen R. P, Rhyne E. Vogel R. et McKean C. (1995). Maximizing the outreach of microenterprise finance : An analysis of successful microfinance programs. USAID program and operations assessment report No.10. Washington, D.C.: U.S. Agency for International Development.
- Chowdhury et A. Bhuiya (2001). Do poverty alleviation programmes reduce inequity in health: lessons from Bangladesh public dans *Poverty Inequity and Health* Oxford: Oxford University Press.
- Coleman, B. E. (2006). Microfinance in Northeast Thailand : Who benefits and how much? *World Development*, 34(9), 1612-1638. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2006.01.006>

- Couchoro, M. K., et Gbandi, T. (2018). Microfinance et pauvreté multidimensionnelle dans la Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO) : Une perspective macro-économique. *Mondes en développement*, 181(1), 147-164.
<https://doi.org/10.3917/med.181.0147>
- Clément, V. (2009). Economie du bien-être, choix social et l’influence de la Théorie de la justice. *Raisons politiques*, 33(1), 57-79. <https://doi.org/10.3917/rai.033.0057>
- Citro, C. F. et Michael, R. T. (1995). *Measuring poverty: A New approach*, Washington, National Academy Press.
- Coron, C. (2020). Outil 26. L’analyse factorielle. *La Boîte à Outils*, 88-91.
<https://shs.cairn.info/la-boite-a-outils-de-l-analyse-de-donnees--9782100808557-page-88>
- Dahoun, D. B., Manlan, O., Vodouou, C., Mongan, S.-M., Mededji, D. et Alofa, J. P. (2013). Microcrédit, pauvreté et autonomisation des femmes au Bénin (PMMA) ,45.
<https://doi.org/10.22004/ag.econ.160426>
- Destremau, B., et Salama, P. (2002). Mesure de la pauvreté « humaine ». Mesures et démesurés de la pauvreté. Hors collection, 69-105. <https://shs-cairn-info.proxy.bib.uottawa.ca/mesures-et-demesure-de-la-pauvrete--9782130525738-page-69>
- Doligez, F. (1996). Études comparées de l’impact économique des systèmes de crédit rural. In: *Tiers-Monde*, tome 37, 145. Le financement décentralisé. Pratiques et théories. *Revue Tiers Monde*, 37(145), 187-202. <https://doi.org/10.3406/tiers.1996.5038>
- Dugas-Iregui, S. (2007). Le débat entre institutionnalistes et welfaristes en microfinance.28.
https://www.ieim.uqam.ca/IMG/pdf/Collaboration_speciale_-_Dugas_microfinance.pdf
- Escofier, B. (1979). Traitement simultané de variables qualitatives et quantitatives en analyse factorielle Les cahiers de l’analyse des données, tome 4, no 2, 137-146.
https://www.numdam.org/article/CAD_1979__4_2_137_0.pdf
- Edith L. P. T. (2019). Performance de la microfinance en Afrique de l’Ouest. BAD Working paper no 319.
https://www.afdb.org/sites/default/files/documents/publications/wps_no_319_performance_de_la_microfinance_en_afrique_de_louest.pdf

- Fall F. S. (2011). La complémentarité banque/microfinance dans les économies en développement : Une perspective théorique. *Revue d'économie industrielle*, 133, 31-56. <https://doi.org/10.4000/rei.4940>
- Fonton, A. (2021). La protection des emprunteurs de microcrédit : Cadre juridique, pratiques institutionnelle et perceptions des acteurs au Bénin, thèses université Laval. <https://corpus.ulaval.ca/server/api/core/bitstreams/cba2252b-2af1-43f2-b202-9e733f5d7c0f/content>
- Foster, J. (2006), Poverty indices, in A. de Janvry and R. Kanbur (Eds), *Poverty, Inequality and Development: essays in honour to Erik Thorbecke*. Springer Sciences et Business Media Inc., New York, 41-65. https://link.springer.com/chapter/10.1007/0-387-29748-0_4
- Fox, J. and Weisberg, S. (2019). *An R Companion to Applied Regression*, Third Edition, Sage.
- Fusco, A. (2007). La pauvreté. Un concept multidimensionnel, *Séris Krisi Collection L'esprit économique*. Harmattan, Paris.
- Fusco, A. et Islam N. (2020). Household Size and Poverty. In *Inequality, Redistribution and Mobility*, Gabriel J. Rodríguez, John A. Bishop. Emerald Publishing Limited. Volume 28. p.151-177. <https://doi-org.proxy.bib.uottawa.ca/10.1108/S1049-2585202028>
- Gouvernement du Burkina Faso. (2023). Plan d'action pour la stabilisation et le développement 2023–2025. Ouagadougou. <https://www.presidencedufaso.bf/wp-content/uploads/2024/01/PA-SD-2023-2.pdf>
- Guérin, I., Fouillet, C., Hillenkamp, I., Martinez, O., Morvant-Roux, S. et Roesch, M. (2007). Microfinance : Effets mitigés sur la lutte contre la pauvreté. *Annuaire suisse de politique de développement*, 26(2), 103-119. <https://doi.org/10.4000/aspd.127>
- Han, J., Kamber, M., et Pei, J. (2012). *Data mining: concepts and techniques*. USA: Morgan Kaufmann Publisher. 3rd Edition.
- Hien, F. K. (2022). La performance sociale des Systèmes financiers Décentralisés (SFD) au Burkina. : EBSCO host. <https://web-s-ebsohost-com.proxy.bib.uottawa.ca/ehost/pdfviewer/pdfviewer?vid=0&sid=d93143ce-fe56-4775-93ab-bfb19b57a8d4%40redis>

- Hofmann, É., et Marius-Gnanou, K. (2010). Le microcrédit est-il le faux-nez du néolibéralisme ? Les Cahiers d'Outre-Mer. Revue de géographie de Bordeaux, 60(238), 217-233.
<https://doi.org/10.4000/com.2387>
- Hourriez, J.-M., et Legris, B. (1998). L'approche monétaire de la pauvreté : Méthodologie et résultats. Économie et Statistique, 308(1), 35-63. <https://doi.org/10.3406/estat.1998.2590>
- Hulme, D. et Mosley, P. (2006). Finance Against Poverty. Country Case Studies (1st ed.) London, Routledge. <https://doi.org/10.4324/9780203978924>
- Hulme, D. et Mosley, P. (1996). *Finance Against Poverty: Volume 1*, Taylor & Francis Group, 1996. ProQuest Ebook Central,
<https://ebookcentral.proquest.com/lib/ottawa/detail.action?docID=243182>.
- INSD, (2015) Enquête multisectorielle continue (EMC) 2014. Accès aux technologies de l'information et de la communication au Burkina Faso.
https://www.insd.bf/sites/default/files/2021-12/Acces_aux_TICs_0.pdf
- INSD (2022), Cinquième recensement général de la population et de l'habitat 2019. Volume 3 : Mesure et cartographie de la pauvreté. Burkina Faso.
<https://www.insd.bf/sites/default/files/2023-07/volume%203%20-cartographie%20de%20la%20pauvrete.pdf>
- INSD, (2023a). Rapport national sur la pauvreté multidimensionnelle au niveau local en 2019. Institut national de la statistique et de la démographie du Burkina Faso (INSD).
https://www.insd.bf/sites/default/files/2024-10/Rapport_IPM_2019.pdf
- INSD, (2023b). Analyse approfondie : Caractéristiques des ménages agricoles au Burkina Faso.
https://www.insd.bf/sites/default/files/2024-07/Caract%3%A9ristiques%20des%20m%3%A9nages%20agricoles%20au%20Burkina%20Faso_0.pdf
- INSD, (2024a). Rapport de l'enquête harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages de 2021 (EHCVM-2021) : Diagnostic de la pauvreté en 2021. Burkina Faso.
https://www.insd.bf/sites/default/files/2024-10/EHCVM_2021_Diagnostic%20de%20la%20Pauvrete%3%A9.pdf

- INSD. (2024b). Principaux résultats de l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages en 2021. Burkina Fas. <https://www.insd.bf/sites/default/files/2024-01/Principaux%20r%C3%A9sultats%20EHCVM-2021.pdf>
- INSD (2024c). Rapport général de l'enquête harmonisées sur les conditions de vie des ménages 2021. Burkina Faso. https://www.insd.bf/sites/default/files/2024-10/EHCVM_2021_Rapport_General.pdf
- Kaboré, S. (2012). « Efficience d'un crédit ciblant les pauvres : Mesures et application au Crédit Agricole du Burkina Faso ». Dans Alias T. Ayuk et Samuel T. Kabore, s'intégrer pour réussir : l'intégration régionale et les stratégies de réduction de la pauvreté en Afrique de l'Ouest. Springer New York Dordrecht Heidelberg London. p.197 218. https://doi.org/10.1007/978-1-4614-1234-2_10
- Kamaha M., (2014). L'efficacité du microcrédit dans les pays industrialisés dans le cas de la France. Thèse de doctorat, université de Bordeaux. <http://www.theses.fr/2014BORD0162/document>
- Keita M. (2015). Introduction à l'économétrie École d'Économie, Université d'Auvergne Clermont-Ferrand 1. MPRA Paper No. 66840. https://mpra.ub.uni-muenchen.de/66840/1/MPRA_paper_66840.pdf
- Kemp, S. (2025). The essential guide to digital trends Burkina Faso. DataReportal. <https://datareportal.com/reports/digital-2025-burkina-faso>
- Khandker S.R. (1998) *Fighting Poverty with Microcredit : Experience in Bangladesh*, publié pour la Banque mondiale par Oxford University Press <https://documents1.worldbank.org/curated/en/549951468768619206/pdf/multi-page.pdf>
- Khandker, S. R. (2005). Microfinance and poverty: Evidence using panel data from Bangladesh. *The World Bank Economic Review*, 19(2), 263 286. <https://doi.org/10.1093/wber/lhi008>
- Ki, J. B., Drissa, S., et Boureima, K. (2006). Diversification des mesures de la pauvreté : approche multidimensionnelle au Burkina Faso. Consortium pour la recherche économique en Afrique. https://sarprn.org/documents/d0002245/Burkina_Faso_Bosco-Ki_Sept2006.pdf

- Kleiber C et Zeileis A. (2008). *Applied Econometrics with R*. Springer-Verlag, New York.
<https://CRAN.R-project.org/package=AER>
- Koloma, Y. (2007). *Microfinance et réduction de la pauvreté en Afrique Subsaharienne : Quels résultats au Mali ?* No 138, 38.
<https://www.findevgateway.org/sites/default/files/publications/files/mfg-fr-etudes-de-cas-microfinance-insuffisante-pour-reduire-pauvrete-mali-2007.pdf>
- Koloma, Y. (2010). Effets de seuil dans la relation entre l'accès au microcrédit et l'amélioration du bien-être des bénéficiaires. *Mondes en développement*, 152(4),13-30.
<https://doi.org/10.3917/med.152.0013>
- Konde, J. P. (2016) Analysis of multidimensional poverty in democratic Republic of Congo: a non-monetary approach of capabilities MPRA (Munich Personal RePEc Archive).
Université de Kinshasa. Paper No. 74993. https://mpra.ub.uni-muenchen.de/74993/1/MPRA_paper_74993.pdf
- Lahrizi, Z. (2018). Analyse typologique de la pauvreté multidimensionnelle p.24.
<https://www.hcp.ma/reg-chaouia/docs/Analyse%20typologique%20de%20La%20pauvrete%20multidimensionnelle.pdf>
- Lanha M., (2002) Résolution des problèmes d'information en microfinance analyse à partir de la stratégie de Vital-Finance Bénin. *Monde en développement* Tome 30, 47-62.
<https://shs.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2002-3-page-47?lang=fr>
- Laré, A., Lessoua, A., Diaw, D., Boutabba, M. A., et Gomado, K. M. (2021). Microfinance et pauvreté : Évidence empirique pour les quartiers périurbains de Lomé, Togo. *Revue d'économie du développement*, 29(3), 79-116. <https://doi.org/10.3917/edd.353.0079>
- Lazhar, J. (2020). Rapport de final de l'indice de pauvreté multidimensionnelle en Djibouti 2012-2017.
<https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/migration/dj/0a55e7f0b552180a5ca51bd08d8ae0391ca9435a13354a2d32ca8e5fdbdeb6d5.pdf>
- Lelart, M. (2002). L'évolution de la finance informelle et ses conséquences sur l'évolution des systèmes financiers. *Mondes en développement*, 119(3), 9-20.
<https://doi.org/10.3917/med.119.0009>

- Leseur, A. (2005). Les théories de la Justice. École polytechnique centre national de la recherche scientifique Paris. 2-38. <https://hal.science/hal-00242968v1>
- Littlefield, E., Hashemi, S., et Morduch, J. (2003). Is Microfinance an Effective Strategy to Reach the Millennium Development Goals? <https://documents1.worldbank.org/curated/en/982761468319745482/pdf/334540ENGLISH0rev0FocusNote124.pdf>
- Maasoumi, E. (1986). The measurement and decomposition of multidimensional inequality. *Econometrica*, 54(4), 991-997. <https://doi.org/10.2307/1912849>
- Mack, J. et Lansley, S. (1985). *Poor Britain*, London, Allen and Unwin. <https://www.poverty.ac.uk/free-resources/poor-britain>
- Manga, T., Nadine A. et Boniface N. E (2010). Pauvreté multidimensionnelle au Cameroun: une alternative par l'Analyse en Composantes Principales. *Revue africaine de l'intégration*, 4(1), 157-201
- Marius-Gnanou, K. (2008). YUNUS Muhammad et Jolis Alan, Vers un monde sans pauvreté. Les Cahiers d'Outre-Mer. <https://doi.org/10.4000/com.4722>
- Mayoux, L. (1998). L'empowerment des femmes contre la viabilité ? Vers un nouveau paradigme dans les programmes de microcrédit. In Y. Preiswerk et A. Zwahlen (Éds.), *Les silences pudiques de l'économie : Économie et rapports sociaux entre hommes et femmes* (p. 73-97). Graduate Institute Publications. <https://doi.org/10.4000/books.iheid.6023>
- McIntosh, C., Villaran, G., et Wydick, B. (2011). Microfinance and Home Improvement: Using Retrospective Panel Data to Measure Program Effects on Fundamental Events. *World Development*, 39(6), 922-937. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2011.03.001>
- MEFP, (2021). *Projet de référentiel national de développement*. Ministère de l'Économie des finances et de la prospective. Burkina Faso <https://patronat.bf/wp-content/uploads/2021/12/PNDES-II-adopte-Conseil-des-Ministres-30072021.pdf>
- MEFP, (2023). *Rapport sur la situation économique et financière du Burkina Faso en 2022*. https://www.finances.gov.bf/fileadmin/user_upload/storage/fichiers/RSEF_2022_UEMO_A_VF.pdf

- MEFP. (2025). Projet de loi relatif à la réglementation de la microfinance au Burkina Faso : L'Assemblée législative de Transition donne quitus au gouvernement. Ministère des finances et de la prospective.
https://www.finances.gov.bf/forum/detailactualites?tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Bnews%5D=2037&cHash=8957ba442636f4c31fc5684d45a37bc2
- MFB. (2005). Stratégie nationale de microfinance : Document de politique et cadre logique de mise en œuvre. <https://faolex.fao.org/docs/pdf/bkf196765.pdf>
- Merrill, S. R. (2012). Microfinance for housing. In S. J. Smith (Éd.), International Encyclopedia of housing and home. Elsevier, (p. 274 281). <https://doi.org/10.1016/B978-0-08-047163-1.00140-5>
- Messoma Ellé, S. (2017). Microcrédits et performances financière et sociale des institutions de microfinance au Cameroun. La revue de gestion et d'organisation. 9(2), 79-91
<https://doi.org/10.1016/j.rgo.2017.09.004>
- Mknelly, B, C, et Dunford, S. (1998). Impact of credit with education on mothers and their young children's nutrition: Lower Pra Rural Bank credit with education program in Ghana.
https://files.givewell.org/files/DWDA%202009/FFH/MkNelly_and_Dunford_1998.pdf
- Morduch, J., et Haley, B. (2002). Analysis of the effects of microfinance on poverty reduction. NYU wagner working paper No. 1014, 106-176.
http://pdf.wri.org/ref/morduch_02_analysis_effects.pdf
- Nandy, S., Pomati, M., et Lenoël, A. (2016). L'approche consensuelle de mesure de la pauvreté : Une application au cas du Bénin. <https://dial.ird.fr/wp-content/uploads/2021/12/ST110-05.pdf>
- Nations unies (2015). Programme d'action d'Addis-Abeba de la 3e Conférence internationale sur le financement du développement (Programme d'action pour l'adaptation à Tchernobyl) : résolution / adoptée par l'Assemblée générale. Addis-Abeba.
https://unctad.org/system/files/official-document/ares69d313_fr.pdf

- Nations unies (2024a). Réduire la pauvreté et les inégalités au Burkina Faso : analyse et option politique. Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement https://unctad.org/system/files/official-document/aldc2024d1_en.pdf
- Nations unies, (2024b). Les 17 objectifs de développement durable et leurs 169 cibles. https://pactemondial.org/wp-content/uploads/2024/12/Les-17-ODD-et-leurs-169-cibles_WEB-1.pdf
- Nations unies. (2024c). Financing for sustainable development report 2024. Financing for development at a crossroad. New york. <https://financing.desa.un.org/iatf/report/financing-sustainable-development-report-2024>
- Navajas, S., Schreiner, M., Meyer, R. L., Gonzalez-vega, C., et Rodriguez-Meza, J. (2000). Microcredit and the Poorest of the Poor : Theory and Evidence from Bolivia. *World Development*, 28(2), 333-346. [https://doi.org/10.1016/S0305-750X\(99\)00121-7](https://doi.org/10.1016/S0305-750X(99)00121-7)
- Ndour, N. (2011). Déterminants de la performance de remboursement à long terme dans la massification de l'offre de microcrédit des pays en développement : Le cas du Sénégal. *La Revue des Sciences de Gestion*, 249250(3), 133-138. <https://doi.org/10.3917/rsg.249.0133>
- Newton J. (2000). Marginal effects of the Tobit model. *Stata Technical Bulletin*. Reprinted in *Stata Technical Bulletin Reprints*, College Station. Stata Press. 10, 189–197.
- Nikiema, S., Zahonogo, P., et Savadogo, K. (2024). Effets de l'accès au microcrédit sur la pauvreté multidimensionnelle au Burkina Faso. *Revue hybrides (RALSH)*, 1-20. <https://revuehybrides.org/wp-content/uploads/2023/05/11-Effets-de-laces-au-microcredit-sur-la-pauvrete-multidimensionnelle.pdf>
- Noglo, Y. A. (2014). La microfinance est-elle une solution efficace aux causes du rationnement bancaire ? Une analyse économétrique à travers les modèles probit et binomial négatif : Le cas du Togo. p.1-27. <https://shs.hal.science/halshs-01016185/document>
- Nolan, B., Whelan, C., et Jessua, C. (1996). The relationship between income and deprivation: A dynamic perspective. *Revue économique*, 47(3), 709-717. <https://doi.org/10.3406/reco.1996.409808>
- Nwadiubul A. et Onwuka I. O. (2021) Does microcredit reach the poor and most vulnerable in Era of Pandemic? Evidence from Nigeria savings and development. 45, 1-17

- OCDE (2008). Handbook on constructing composite indicators: Methodology and user guide, OCDE/UE/CE-CCR Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264043466-en>
- Olayiwola, O. (2021). Microcredit Schemes of Tension : Women and the Economic Violence of Credit Mobilization in Ibadan, Nigeria," Research in Economic Anthropology, in: Infrastructure, Morality, Food and Clothing, and New Developments in Latin America, volume 41, pages 97-114, Emerald Group Publishing Limited. DOI:[10.1108/S0190-128120210000041005](https://doi.org/10.1108/S0190-128120210000041005)
- Ouédraogo, A. et Gentil, D. (2008). 1. Le Réseau des caisses populaires du Burkina Faso. In La microfinance en Afrique de l'Ouest p.19-49. Karthala.
<https://doi.org/10.3917/kart.oued.2008.01.0019>
- Pagès J. (2004). Analyse factorielle de données mixtes Revue de statistique appliquée, *tome 52, no 4*, 93-111
- Piachaud D. (1981). Peter Townsend and the holy grail. New society, 419-421
- Pitt, M.M. et Khandker, S.R. (1998). The impact of group-based credit programs on poor households in Bangladesh: Does the gender of participants matter?, Journal of political economy, *106(5)*, 958–996.
- PNUD. (1997). Rapport mondial sur le développement humain 1997. Édition ECONOMICA, 280. <https://hdr.undp.org/system/files/documents/hdr1997frcomplet.pdf>
- PNUD. (2024). Rapport sur le développement humain 2023-2024. Sortir de l'impasse : Repenser la coopération dans un monde polarisé.
https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/2024-03/hdr2023-24reporten_3_1.pdf
- PNUD et OPHI. (2024). Global multidimensionnal poverty index: Poverty amid conflict.
<https://hdr.undp.org/system/files/documents/hdp-document/mpireport2024en.pdf>
- Randriamanampisoa, H. (2011). Microcrédit et lutte contre la pauvreté en milieu rural malgache : Une analyse par les capacités. Management et Avenir, *46(6)*, 319-335.
<https://doi.org/10.3917/mav.046.0319>
- Ravallion, M. (1994). Poverty comparisons, chur, Switzerland: Harwood academic publishers.

- Renaud, J. (2007). L'impact social des microcrédits : Le cas d'une institution de microfinance argentine. *L'Économie politique*, 36(4), 33-45. <https://doi.org/10.3917/leco.036.0033>
- Robleh, I. (2015). Microfinance et réduction de la pauvreté : Le cas de Djibouti. Thèse de doctorat, Université de Picardie Jules Verne. <https://theses.hal.science/tel-03654161>
- Rosenberg, R. et Gaul, S. (2013.). Les taux d'intérêt du microcrédit et leurs facteurs déterminants. Accès au financement, forum CGAP, KFW, MIX. Washington, DC 20433, États-Unis. https://www.cgap.org/sites/default/files/Forum-Microcredit-Interest-Rates-and-Their-Determinants-Jun-2013-French_0.pdf
- Roy D. (2006). La participation et l'appropriation dans l'utilisation de la microfinance comme outil de développement, 137. https://ceim.uqam.ca/db/IMG/pdf/DannyRoy_microfinance2.pdf
- Saith, R. (2001). Capabilities: The Concept and its Operationalisation. 66, 1-32 https://www.qeh.ox.ac.uk/sites/default/files/pdf_docs/qehwps66.pdf
- Salama P. et Valier R. (1994). Pauvreté et inégalité dans le Tiers monde. La Découverte, Paris.
- Samba R. et Balamona E. (2015). Les déterminants de la demande des microcrédits par les ménages pauvres en Républiques du Congo dans la microfinance en Afrique centrale : Le défi des exclus. CRDI, (p.29-53). <https://muse.jhu.edu/book/40085>.
- Schicks J. et Rosenberg R. (2011). Trop de microcrédits ? Une enquête sur la réalité du surendettement. CGAP. Etude spéciale, N° 19. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/601011468337204366/pdf/649800FRENCH00PUBLIC0.pdf>
- Segbedji, F. et Eggoh, J. (2022). Microfinance et pauvreté : quels canaux de transmission ? Cotonou. Journées Scientifiques de l'Économie Béninoise Edition 2022. <https://dge.finances.bj/storage/fcfbe6c20326529f17bd96babad04102/microfinance-et-pauvrete-quels-canaux-de-transmission-35-.pdf>
- Sen A. (1976), Poverty: An ordinal approach to measurement, *Econometrica*.
- Sen A. et Nussbaum M. (1993). The qualify of live. Clarendon press. Oxford.

- Sen A. (2000). Un nouveau modèle économique. Développement justice et liberté. Paris. Édition Odile Jacob.
- Servet J.-M., (2006). Banquiers aux pieds nus. La microfinance. Paris : Éd. Odile Jacob.
- Servet, J.-M. (2015). La vraie révolution du microcrédit. Odile Jacob. <https://shs.cairn.info/la-vraie-revolution-du-microcredit--9782738132468?lang=fr>.
- Sfar, D. B. (2023). Microfinance et capacité de remboursement : Le ciblage des femmes permet-il de favoriser en partie la conciliation entre vocation sociale et économique ? Question(s) de management, 43(2), p.17-28. <https://doi.org/10.3917/qdm.223.0017>
- Silem A. et Albertini J. M, (2008). Lexique d'économie. 10 -ème Edition dalloz.
- Sine, N. (2008). Microfinance et création de richesses : Entre logiques domestiques et performances. Thèse de doctorat Université de Quebec à Montréal. <https://archipel.uqam.ca/1321/1/D1674.pdf>
- Sonkeng, G., Abe, J. M. K., Yota, R., et Gnignindikoup I. (2018). Microfinance et création d'emplois au Cameroun. Revue des Études multidisciplinaires en Sciences économiques et sociales, 3(1), 1-24. <https://revues.imist.ma/index.php/REMSES/article/view/12293/6920>
- Soulama S. (2005). Microfinance, pauvreté et développement. Edition des Archives Contemporaine.
- Stiglitz J. (1990). Peer Monitoring and Credit Markets, World Bank Economic Review, 4, 351-366. <http://dx.doi.org/10.1093/wber/4.3.351>
- Stiglitz J. E., et Weiss A. (1981). Credit Rationing in Markets with Imperfect Information. The American Economic Review, 71(3), 393 410. <https://www.jstor.org/stable/1802787>
- Streeten, P., Burki, S. J., Haq, M. ul, Hicks, N., et Stewart, F. (1981). First things first meeting basic human needs inthe developing countries. Oxford university press, Oxford. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/882331468179936655/pdf/997710english.pdf>

- Sulemana M., Fuseini, M. N., et Abdulai, I. A. (2023). Effects of microfinance and small loans centre on poverty reduction in Wa West District, Ghana. *Heliyon*, 9(12), 16, 1-14.
<https://doi.org/10.1016/j.heliyon.2023.e22685>
- Tchuigoua, H. T., et Nekhili, M. (2012). Gestion des risques et performance des institutions de microfinance. *Revue d'économie industrielle*, 138, 127-148.
<https://doi.org/10.4000/rei.5401>
- Tobin, J. (1958). Estimation of Relationships for Limited Dependent Variables: 1. Introduction. *Econometrica*, 26(1), 24-36. <https://doi.org/10.2307/1907382>
- Townsend, P. (1979). Concepts of Poverty and Deprivation, poverty in the United Kingdom, London, Allen Lane and Penguin Books' if quoting from this book. (p.31-60).
<https://www.poverty.ac.uk/free-resources-books/poverty-united-kingdom>
- Waaïs I. O. (2017). Analyse multidimensionnelle de la pauvreté : le cas de Djibouti. Économies et finances. Université Bourgogne Franche-Comté, Français. <https://theses.hal.science/tel-01780583v1>
- Wangani, S. (2016). Performance des institutions de microfinance dans le financement du développement : Le cas de la République Démocratique du Congo. *La Revue des Sciences de Gestion*, 278-279(2), 109-115. <https://doi.org/10.3917/rsg.278.0109>.
- Woller, G. Dunford, C. et Woodworth, W. (1999), Where to microfinance, *International Journal of Economic Development*, 1, 29-64.
https://www.microfinance.com/English/Papers/Where_to_Microfinance.pdf
- Zoheir, H. A. et Mohamed, E. B. (2022). Contribution du microcrédit à la lutte contre la pauvreté en Algérie, 244. Thèse de doctorat à Université djillali liabes de sidi bel-abbes.
<https://dspace.univ-sba.dz/handle/123456789/1674>

Annexes

Annexe 1 : Présentation des données des variables utilisées pour la construction de l'IPM.

vgmid	Consult _pubic_ privé	Alpha betizat ion	Type_loge ment_dur_ banco	Evac_s aine_or dur	Evac_sa ine_exc rma	Util i_g az	Uti li_c ar	Int ern et	Dtet _no rm
01_1001_169_001		1	0	1	0	1	1	1	0,9
01_1017_098_001		0	1	1	1	0	1	0	0,8
01_1020_048_001		1	1	1	1	1	1	1	0,8
01_1020_065_001		1	1	1	1	1	1	1	0,9
01_1020_065_002		0	1	1	1	1	1	1	0,9
01_1020_067_001	1	1	1	1	1	1	1	1	0,9
01_1022_059_003		0	0	1	1	1	1	1	0,9
01_1022_059_008		0	0	1	1	1	1	1	0,9
01_1022_059_011		0	0	1	1	1	1	1	0,9
01_1025_033_001	1	1	1	0	1	1	1	0	0,8
01_1025_033_005	1	0	1	0	1	1	1	1	0,8
01_1025_044_001		1	0	1	0	1	1	1	0,9
01_1025_044_002		0	0	1	0	1	1	1	0,9
01_1025_074_002		1	1	1	1	1	1	1	0,9
01_1029_121_001		0	0	0	1	0	1	1	0,8
01_1042_071_003		1	1	1	1	0	1	1	0,9
01_1053_111_001		0	0	0	1	0	0	0	0,6
01_1068_008_001		0	1	1	1	0	1	0	0,8
01_1068_008_002	1	0	1	1	1	0	1	0	0,8
01_1068_029_001		0	0	0	1	0	1	0	0,6
01_1068_042_001		0	0	1	1	1	1	0	0,8
01_1089_097_001		0	1	1	1	1	1	1	0,9
01_1102_040_001		0	0	1	1	0	0	0	0,7
01_1113_121_001	1	0	0	0	1	0	1	1	0,8
01_1120_053_001		0	0	1	0	0	1	1	0,9
01_1126_134_001	1	1	1	1	0	0	1	0	0,6
01_1126_206_001	1	0	0	1	1	1	1	1	0,7
01_588_032_001	1	1	1	1	1	1	1	1	0,9
01_603_021_001		0	0	1	0	1	1	1	0,9
01_605_018_001	1	1	1	1	1	1	1	1	0,9
01_629_021_002		1	1	1	1	1	1	1	0,9
01_637_052_002		0		0	1	0	1	0	0,8
01_644_079_001		0	0	0	1	0	1	1	0,8
01_644_082_001		0	0	1	1	0	1	1	0,9
01_646_018_001		1	1	1	1	1	1	1	0,9
01_646_054_001		0	1	1	1	1	1	0	0,9
01_647_011_001		1	1	1	1	1	1	1	0,9

01_653_106_001		0	0	1	1	1	1	1	0,9
01_656_076_006		1	0	1	1	1	1	1	0,9
01_659_012_001		1	0	1	1	1	1	0	0,9
01_659_012_002		1	0	1	1	1	1	1	0,9
01_659_012_008		1	0	1	1	1	1	1	0,9
01_659_015_003		1	1	1	1	1	1	1	0,9
01_679_031_001		0	0	1	1	0	0	0	0,6
01_680_133_008		1	0	1	1	1	1	1	0,9
01_684_024_007	1	1	0	1	1	0	1	1	0,9
01_692_137_002	1	0	0	0	0	0	0	0	0,6
01_696_010_002		0	0	0	1	0	0	0	0,7
01_705_017_002		0	0	0	0	0	0	0	0,0
01_707_006_001		0	0	1	1	1	1	0	0,9
01_707_093_001	0	0		1	1	0	1	0	0,7
01_714_018_001	0	0	0	0	1	0	1	0	0,7
01_720_073_001		0	0	0	1	0	1	0	0,5
01_720_139_001		1	1	0	1	1	1	0	0,8
01_724_008_001		0	0	1	0	0	1	0	0,8
01_725_291_001		0	0	1	1	0	1	0	0,8
01_733_290_001		0	0	1	1	0	1	0	0,6
01_746_002_001		0	0	1	0	0	1	0	0,7
01_795_082_001	1	1	1	1	1	1	1	1	0,9
01_796_126_001		0	0	1	0	0	1	0	0,8
01_800_281_001		0		0	0	0	1	0	0,7
01_820_005_001		0		1	0	0	1	0	0,8
01_825_299_001		0	0	1	1	0	1	0	0,7
01_828_070_006		1	0	1	1	1	1	1	0,8
01_828_089_001		1	0	0	0	1	1	1	0,7
01_834_010_001		0	0	1	1	0	0	0	0,8
01_835_118_001		0		1	1	0	1	0	0,7
01_844_239_001		0	0	1	0	0	1	0	0,7
01_864_039_002		1	1	1	1	1	1	1	0,9
01_865_005_002	1	1	1	1	1	1	1	1	0,9
01_865_005_003		0	1	1	1	1	1	1	0,9
01_867_011_001	1	0	1	0	1	1	1	1	0,9
01_867_011_008	1	0	1	0	1	1	1	1	0,9
01_867_019_001		1	1	0	1	0	1	1	0,9
01_867_045_001	1	1	0	0	1	1	1	1	0,9
01_867_052_001	1	0	1	0	1	1	1	1	0,9
01_867_059_001		0	0	1	1	0	1	0	0,8
01_869_028_002		0	0	1	1	0	0	0	0,6
01_875_107_001		0	1	1	1	1	1	1	0,9
01_875_144_002		1	1	1	1	1	1	1	0,9
01_875_144_008		1	1	1	1	1	1	1	0,9

01_878_149_001		1	1	1	1	1	1	1	0,8
01_880_038_001		0	1	1	1	1	1	1	1,0
01_890_006_001		1	1	1	1	1	1	1	0,9
01_896_002_001	1	0	1	1	0	1	1	0	0,8
01_899_050_001	1	0	0	0	1	0	1	0	0,7
01_899_064_001		0		0	1	0	1	0	0,3
01_901_026_002	1	1	1	1	1	1	1	1	0,8
01_901_073_001	1	0	1	0	1	1	1	1	0,8
01_902_064_005	1	1		1	1	1	1	1	0,9
01_902_098_001	1	1		1	1	0	1	0	0,7
01_902_141_001		1	0	0	1	1	1	1	0,6
01_903_065_001	1	1	0	1	0	0	1	0	0,8
01_913_040_001		0		1	0	0	1	0	0,7
01_913_046_002	1	0	0	1	1	0	1	0	0,6
01_913_071_001		0	0	1	0	0	1	0	0,6
01_913_081_001		0	0	1	0	0	1	0	0,7
01_913_081_004	1	0	0	1	0	0	1	0	0,7
01_921_068_002	1	0	0	0	1	0	1	0	0,6
01_951_030_001		1		0	0	1	1	1	0,8
01_952_018_002		0	0	0	1	1	1	0	0,8
01_968_162_001		1	0	0	0	0	0	0	0,8
02_1007_017_001		1	0	1	1	1	1	0	0,9
02_1026_108_003		1	0	1	0	0	1	1	0,8
02_1031_140_002		0	0	1	1	0	1	1	0,8
02_1032_026_001	1	1	1	1	1	1	1	1	0,9
02_1035_041_002		0	1	1	1	1	1	1	0,9
02_1035_082_009		0	1	1	1	1	1	1	0,9
02_1035_090_005		1	1	1	1	1	1	1	0,9
02_1051_041_001		0	0	1	0	0	1	0	0,8
02_1051_041_002	1	0	0	1	0	0	1	0	0,8
02_1054_006_002		0	0	1	1	0	0	0	0,7
02_1054_008_001		0	0	0	0	0	1	0	0,8
02_1054_049_001		1	0	1	1	0	1	0	0,9
02_1061_004_001		0	0	0	0	0	1	0	0,8
02_1061_004_002		0	0	0	0	0	1	0	0,8
02_1064_122_001		0	0	1	1	0	1	0	0,7
02_1065_071_001		0	0	0	1	0	0	0	0,8
02_1079_029_001	1	0	0	1	1	0	1	0	0,6
02_1079_105_002		0	0	1	1	0	1	0	0,8
02_1099_028_002		1	0	1	1	0	1	1	0,8
02_1100_049_001	1	0	1	1	1	1	1	0	0,9
02_1100_049_004	0	0	1	1	1	1	1	0	0,9
02_1125_076_001		0	0	1	0	0	1	1	0,7
02_1138_037_001		0		1	1	0	0	0	0,4

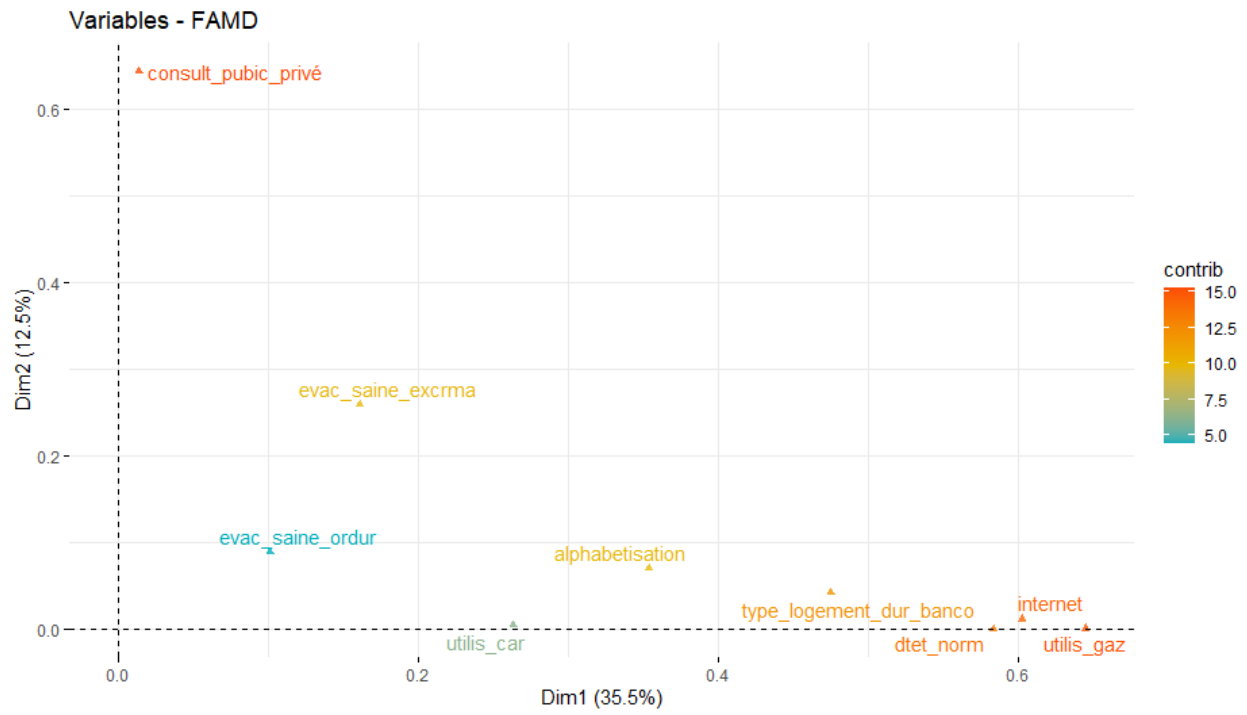
02_1151_055_002		1	0	1	1	1	1	1	0,9
02_1151_055_003		0	0	1	1	1	1	1	0,9
02_1151_055_005		1	0	1	1	1	1	1	0,9
02_1151_086_002		0	0	1	1	1	1	1	0,9
02_590_148_001		0	1	1	1	0	1	1	0,9
02_592_081_001		0	0	0	1	0	1	0	0,8
02_592_096_001		0	0	0	1	0	1	1	0,7
02_610_085_001		1		1	1	1	1	1	0,9
02_634_085_002		1	0	1	1	1	1	1	0,9
02_634_086_001		1	0	0	1	0	1	1	0,9
02_640_214_002		0		0	0	1	1	1	0,8
02_650_028_001		0	1	1	1	1	1	1	0,9
02_662_036_001		1	1	1	1	1	1	1	0,9
02_663_120_001		1	0	1	1	1	1	1	0,9
02_663_120_003		1	0	1	1	1	1	1	0,9
02_666_065_006		0	1	1	1	1	1	0	0,9
02_678_006_001		0		0	1	1	1	0	0,8
02_682_084_002		0	0	1	1	0	1	0	0,8
02_682_312_001	0	0	0	0	1	0	1	0	0,9
02_689_058_002		1	1	1	1	0	1	0	0,9
02_695_132_001		0	0	0	0	0	1	0	0,8
02_702_168_001		0	0	0	0	0	0	0	0,8
02_711_033_002		0	0	1	1	0	1	1	0,8
02_728_082_001		0	0	1	1	0	1	0	0,8
02_788_082_001		0	0	1	1	1	1	0	0,9
02_798_240_001		0	0	1	1	0	1	0	0,8
02_824_088_001		0	0	0	1	1	1	0	0,8
02_832_009_001		1		1	1	1	1	1	0,9
02_840_130_001		0		1	1	0	1	0	0,7
02_840_171_002		0		0	1	0	0	0	0,8
02_841_149_001		0	0	1	1	0	1	0	0,8
02_848_051_001		1	0	1	1	0	1	1	0,9
02_866_141_001		0	1	1	1	1	1	0	0,9
02_868_038_002		0	0	1	0	0	1	0	0,8
02_870_083_015		1	1	1	1	1	1	1	0,9
02_892_066_002		1	1	0	1	1	1	1	0,9
02_893_068_001		0	0	0	1	0	1	1	0,8
02_895_094_002		0	1	0	1	1	1	1	0,9
02_898_009_001		0	1	0	1	1	1	1	0,9
02_898_310_003		0	1	0	1	1	1	1	1,0
02_949_012_001		1	0	1	1	0	0	0	0,7
02_957_146_001		0	0	1	0	0	1	0	0,8
02_976_064_001		0	0	0	0	1	1	1	0,9
02_978_216_001	1	0	0	1	0	1	1	0	0,8

02_980_115_001		0		0	1	0	1	0	0,8
02_991_022_001		1		1	1	1	1	1	0,9
02_996_019_001		0	1	1	1	1	1	1	0,9

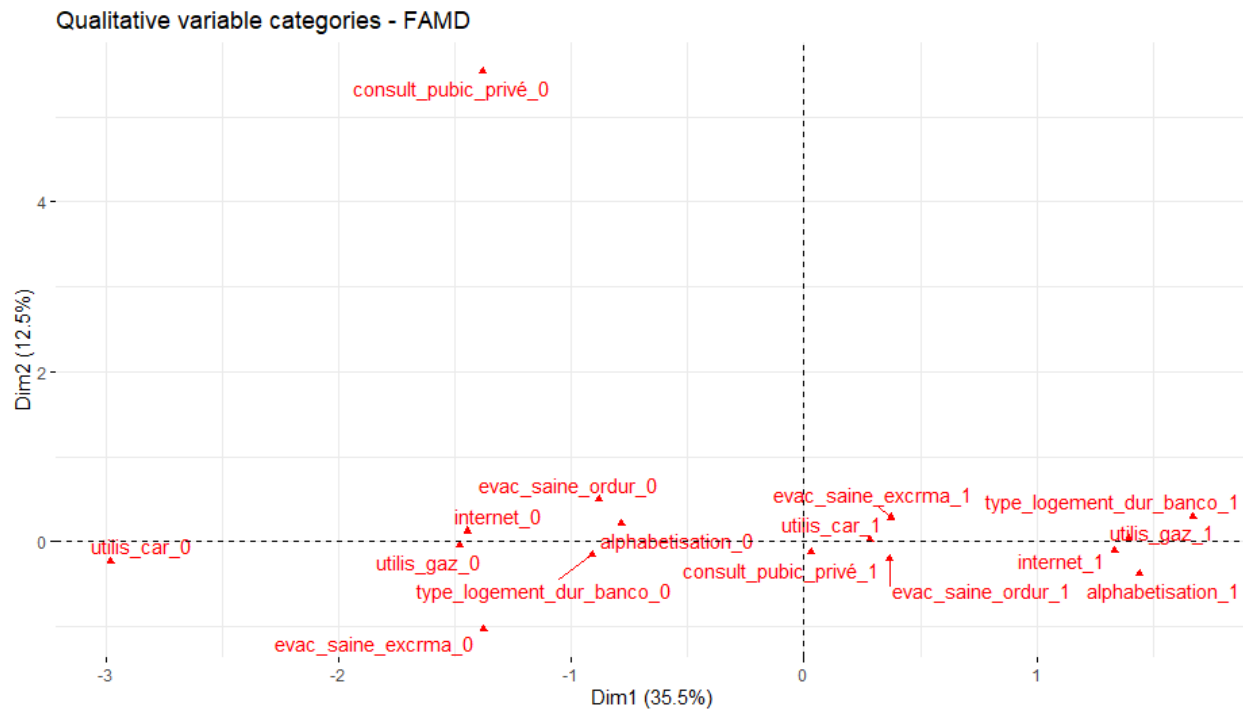
Annexe 2 : Présentation de l'analyse descriptive des variables de l'IPM.

Variables	1 ^{er} quartile	Médiane	Moyenne	3 ^e quartile
Consult_public_privé	1	1	0.89	1
Alphabetization	0	0	0.35	1
Type de logement	0	0	0.37	1
Evac_saine_ordur	0	1	0.70	1
Evac_saine_excrma	1	1	0.78	1
Utilis_gaz	0	1	0.51	1
Utilis_car	1	1	0.91	1
Internet	0	1	0.52	1
dtet_norm	0.81	0.88	0.86	0.94

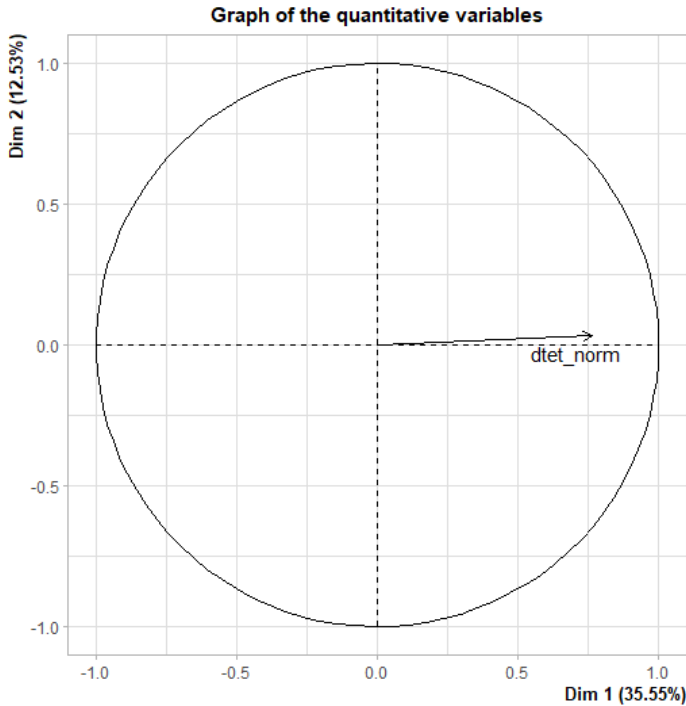
Annexe 3 : Représentation des variables de l'IPM.



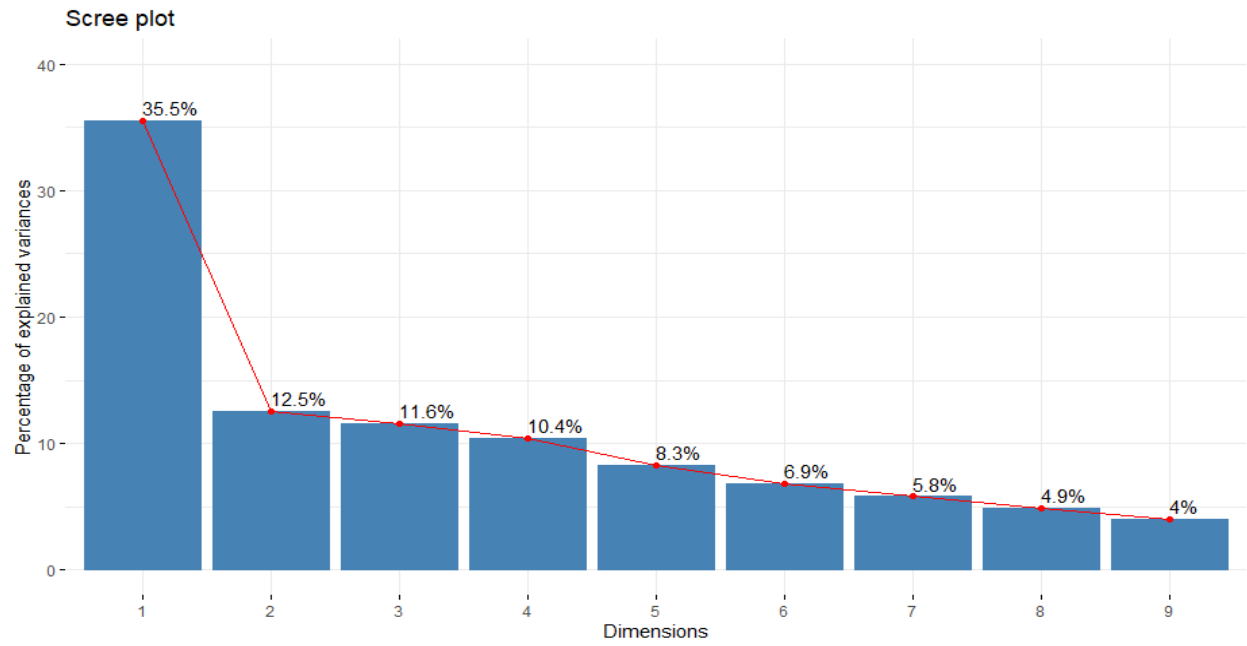
Annexe 4 : Représentation des catégories des variables qualitatives de l'IPM.



Annexe 5 : Graphique de la variable quantitative.



Annexe 6 : Histogramme des valeurs propres



Annexe 7 : Présentation des différentes composantes principales retenues pour la construction de l'IPM

Composantes principales	Valeurs propres	Variances	Variances cumulées
Composante principale 1	3.1991915	35.546572	35.54657
Composante principale 2	1.1276641	12.529602	48.07617
Composante principale 3	1.0444671	11.605190	59.68136
Composante principale 4	0.9385870	10.428744	70.11011
Composante principale 5	0.7479287	8.310319	78.42043
Composante principale 6	0.6177208	6.863565	85.28399
Composante principale 7	0.5224048	5.804498	91.08849

Annexe 8 : Représentation de la contribution des variables dans les différentes composantes principales de l'IPM.

Dimensions	Variables	Comp 1	Comp 2	Comp 3	Comp 4	Comp 5	Comp 6	Comp 7
Santé	Consult_public_privé	0,44	57,19	12,34	0,62	23,65	2,03	1,43
Éducation	Alphabetisation	11,05	6,31	2,34	3,57	53,57	2,44	14,82
Cadre de vie	Type de logement	14,85	3,79	3,72	0,32	5,35	41,27	20,86
	Evac_saine_ordur	3,17	7,92	19,68	58,81	1,34	0,69	1,55
	Evac_saine_excrma	5,04	23,09	17,07	16,53	8,47	28,69	0,15
	Utilis_gaz	20,15	0,11	1,17	2,73	0,00	5,71	5,41
	Utilis_car	8,23	0,40	35,76	10,77	4,93	14,06	24,48
	Internet	18,83	1,09	2,13	6,10	2,08	4,97	10,80
Revenu	dtet_norm	18,24	0,09	5,77	0,55	0,61	0,15	20,49

Annexe 9 : Présentation du poids de chaque composante principale dans la construction d l'IPM

Comp	Comp.1	Comp2	Comp.3	Comp.4	Comp.5	Comp.6	Comp.7
Poids	0,39	0,14	0,13	0,11	0,09	0,08	0,06

Annexe 10 : présentation de l'analyse intraquartile des variables IPM, IBE, montant du microcrédit et la taille du ménage

Variabiles	Quartiles	Médiane	Moyenne	Écart type	Asymétrie	Aplatissement
IPM	1 ^{er}	0.19	0.17	0.06	-1.06	3.88
	2 ^e	0.31	0.31	0.02	-0.65	2.44
	3 ^e	0.37	0.37	0.02	0.24	1.89
	4 ^e	0.47	0.51	0.12	2.41	8.95
IBE	1 ^{er}	0.04	0.04	0.02	-0.51	2.05
	2 ^e	0.09	0.09	0.01	0.06	1.91
	3 ^e	0.15	0.15	0.02	0.18	1.86
	4 ^e	0.27	0.33	0.15	2.68	11.40
MMC (FCFA)	1 ^{er}	70 000 (114USD)	69 7778 (114USD)	33 009 (54USD)	-0.11	2
	2 ^e	206 000 (335USD)	221 185 (360 USD)	58 683 (96 USD)	0.12	1.56
	3 ^e	500 000 (813USD)	598 904 (974 USD)	205 114 (334USD)	0.93	2.74
	4 ^e	4 000 000 (6 504 USD)	4 138 149 (6 729 USD)	2 397 731 (3 899 USD)	0.64	2.92
TM	1 ^{er}	4	5	2	-0.91	2.91
	2 ^e	6	6	0	-	-
	3 ^e	8	8	1	0.10	1.31
	4 ^e	12	13	4	2.08	6.18